Fisheries and Oceans

1988-89 Estimates

Part III

Expenditure Plan

88-02550/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1988

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1989-III-56 Canada: $9.00
ISBN 0-660-53934-9 Other Countries: $10.80

Price subject to change without notice

1988-89 Estimates

Part III

Fisheries and Oceans Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the Program and a summary of its current plans and performance. For those interested in more detail, Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

In 1987-1988, the Department introduced a slightly modified activity structure which is described in Section I, page 16. This Expenditure Plan provides information according to this activity structure.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section and a financial summary in Section I provides cross-references to the more detailed information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1988-89 4
B. Use of 1986-87 Authorities 6

Section I
Program Overview

A. Plans for 1988-89
1. Highlights 7
2. Summary of Financial Requirements 9
B. Recent Performance
1. Highlights 10
2. Review of Financial Performance 14
C. Background
1. Introduction 15
2. Mandate 16
3. Program Objective 16
4. Program Organization for Delivery 16
D. Planning Perspective
1. External Factors Influencing the Program 18
2. Initiatives 21
3. Update on Previously Reported Initiatives 21
E. Program Effectiveness 23

Section II
Analysis by Activity

A. Science 25
B. Atlantic Fisheries 35
C. Pacific and Freshwater Fisheries 41
D. Inspection Services 47
E. International 54
F. Corporate Policy and Program Support 59

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object 66
2. Personnel Requirements 67
3. Capital Expenditures 68
4. Transfer Payments 74
5. Revenue 79
6. Loans, Investments and Advances 82
7. Net Cost of Program 83
B. Fisheries and Oceans' Fleet 83
C. Relationship of Program Objective to Legislation 85

Spending Authorities

A. Authorities for 1988-89 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1988-89 Main Estimates	1987-88 Main Estimates
	Fisheries and Oceans		
1	Operating expenditures	**493,484**	428,830
5	Capital expenditures	**128,409**	74,127
10	Grants and contributions	**18,739**	11,191
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — Salary and motor car allowance	**46**	40
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	**1,000**	2,500
(S)	Contributions to employee benefit plans	**37,609**	35,034
	Total Department	**679,287**	551,722

Votes — Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1988-89 Main Estimates
	Fisheries and Oceans	
1	Fisheries and Oceans — Operating expenditures, Canada's share of expenses of the International Fisheries Commissions, authority to provide free accommodation for the International Fisheries Commissions,authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the International Fisheries Commissions of joint cost projects.	**493,484,500**
5	Fisheries and Oceans — Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions towards construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels.	**128,409,000**
10	Fisheries and Oceans — The grants listed in the Estimates and contributions.	**18,738,500**

Program by Activities

(thousands of dollars)	1988-89 Main Estimates					1987-88 Main Estimates
	Authorized person-years	Budgetary			Total	
		Operating	Capital	Transfer payments		
Science	2,159	175,057	9,345	663	**185,065**	171,091
Atlantic Fisheries	1,070	76,983	6,210	16,886	**100,079**	83,874
Pacific and Freshwater Fisheries	848	80,654	7,758	463	**88,875**	67,722
Inspection Services	491	26,514	845	—	**27,359**	25,037
International	20	6,037	—	—	**6,037**	5,729
Corporate Policy and Program Support	1,423	165,894	104,251	1,727	**271,872**	198,269
	6,011	531,139	128,409	19,739	**679,287**	551,722
1987-88 Authorized person-years	5,980					

B. Use of 1986-87 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Fisheries and Oceans			
1	Operating expenditures, Canada's share of expenses of the international fisheries commissions, authority to provide free accommodation for the international fisheries commissions, authority to make recoverable advances in the amounts of the shares of the international fisheries commissions of joint cost projects	423,577,000	448,628,400	**446,637,345**
5	Capital expenditures and authority to make payments to provinces or municipalities as contributions toward construction done by those bodies and authority for the purchase and disposal of commercial fishing vessels	82,688,000	81,529,000	**81,010,276**
10	The grants listed in the Estimates and contributions	14,337,000	13,965,000	**13,701,226**
(S)	Minister of Fisheries and Oceans — salary and motor car allowance	39,530	41,098	**41,098**
(S)	Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	2,500,000	1,356,685	**1,356,685**
(S)	Contributions to employee benefit plans	32,193,470	35,685,000	**35,685,000**
(S)	Federal Court awards	—	338,119	**338,119**
(S)	Refund of amounts credited to revenue in previous years	—	89,587	**89,587**
	Total Program — Budgetary	555,335,000	581,632,889	**578,859,336**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1988-89

1. Highlights

The highlights of the Fisheries and Oceans Program for 1988-89 are to:

- develop and implement an action plan to improve communication between departmental scientists and client groups to ensure that science programs are fully responsive to client needs (see page 29);

- implement the national oceans strategy through such measures as a review of the oceans legal regime; the co-ordination of a Multi-Year Marine Science Plan; the establishment of a National Marine Council; the strengthening of the international dimension of Canada's ocean sciences; and an action plan on plastic debris and driftnets (see page 29);

- ensure the compatibility of departmental science programs within the Science and Technology Decision Framework and with the InnovAction Strategy and develop a policy on technology development and transfer compatible with overall government policy (see page 30);

- comprehensive review and assessment of the offshore groundfish enterprise allocation (EA) program, with the objective of permanent implementation in 1989; continuation or introduction of similar EA program initiatives in other fleet sectors or fisheries; in this context, a review of access fees by all sectors will be carried out (see page 39);

- increase the understanding and participation of and accountability to the public and all client groups in fisheries management and development with particular emphasis on encouraging greater co-operation between the Department and its Native clientele (see pages 39 and 44);

- continue to clarify and improve federal/provincial/territorial relations by negotiating, with the provinces, General Fisheries Agreements and habitat, aquaculture, and recreational fishing sub-agreements; and, with the territories, delegation of freshwater management agreements (see pages 40, 45 and 62);

- implement the new seal policy which responds to key recommendations of the Royal Commission on Seals and the Sealing Industry in Canada including termination of commercial hunting of white coat harp seals and blueback seals, termination of large vessel offshore seal hunt, phasing out seal netting over a five year period, except for traditional northern hunts and implementation of a collaborative grey seal research program (see pages 30 and 39);

- bolster management of Arctic marine resources through such measures as the development of a strategic policy on Arctic fisheries and the Arctic Marine

Conservation Strategy, and increased operational focus on Arctic science and fish management initiatives (see pages 40, 45 and 46);

- increase the Department's resource conservation efforts through such measures as bolstering surveillance and enforcement and developing and implementing management plans to re-build declining stocks, for example, the Pacific Salmon Stock Management Plan (see pages 39, 40 and 45);

- finalize generic in-plant quality control programs for the fish processing sector and implement the terms whereby such programs will become a condition for plant registration (see pages 49 and 52);

- implement an enhanced monitoring system for the detection of toxins in molluscan shellfish, in order that they fully meet all government health and quality requirements, to prevent the necessity of large scale closures of harvesting areas and permit continued expansion of the industry, particularly in the area of aquaculture (see page 48);

- maintain stability in fisheries relations with Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) members, implement specific measures to address foreign overfishing, strengthen international support for conservation objectives, and improve trade access for fisheries and oceans-related products (see pages 56 and 57);

- continue to negotiate towards a suitable boundary claim settlement regarding St. Pierre and Miquelon (see page 56);

- pursue a new multilateral agreement for the formation of a scientific organization for the North Pacific Ocean (see pages 30 and 57);

- continue the implementation of the Small Craft Harbour (SCH) Management Plan, particularly programs for the rehabilitation of commercial fishing harbours, and the establishment of local Harbour Authorities to ensure that the users of SCH facilities have more responsibility for their management and operating costs (see page 65);

- further refine the Department's capital replacement plan and submit proposals to ensure the Department's ability to carry out effectively its ongoing program activities (see pages 68 to 73); and

- implement the Department's Values Statement which explicitly recognizes the importance of promoting the understanding, conservation and beneficial use of our national aquatic resources (see page 64).

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	**Estimates 1988-89**	Forecast 1987-88	Change	For Details See Page
Science	**185,065**	178,042	7,023	26
Atlantic Fisheries	**100,079**	89,533	10,546	37
Pacific and Freshwater Fisheries	**88,875**	85,025	3,850	43
Inspection Services	**27,359**	27,780	(421)	49
International	**6,037**	5,861	176	54
Corporate Policy and Program Support	**271,872**	219,456	52,416	61
	679,287	605,697	73,590	
Person-years	**6,011**	5,962	49	

Explanation of Change: The financial requirements for 1988-89 are 12% or $74 million higher than the 1987-88 forecast expenditures. The difference of approximately $74 million reflects the following major offsetting items:

- increase of $39.4 million and six person-years for Small Craft Harbours Revitalization Program;
- increase of $15.0 million for salary and wage contract settlements;
- transfer of $9.0 million from Public Works Canada for Market Based Charging;
- increase of $4.4 million and 25 person-years for Quebec Scientific Effort;
- increase of $5.5 million and decrease of one person-year for the Economic Regional Development Agreement (ERDA) Programs;
- increase of $3.0 million for the Long Term Capital Plan;
- increase of $0.3 million and eight person-years for the Science Research Recruitment Program;
- increase of $2.5 million for the Quebec Development Program;
- decrease of $2.5 million and 13 person-years for the Northern Oil and Gas Action Plan;
- transfer of $1.5 million to Regional Industrial Expansion Canada for the Fisheries Improvement Loans Program;

- decrease of $0.6 million and five person-years for the Task Force on Atlantic Fisheries; and

- net decrease of $0.9 million for various other operating requirements and restoration of 28 person-years from the Student Summer Employment Program Challenge '87.

Explanation of 1987-88 Forecast: The 1987-88 forecast as of January 11, 1988, reflects the following changes from the 1987-88 Main Estimates, sourced primarily through 1987-88 Final Supplementary Estimates "E" as detailed below:

- increase of $15.7 million for the Salmonid Enhancement Program;

- increase of $32.5 million and six person-years for the Small Craft Harbours Revitalization Program;

- increase of $1.0 million for observer coverage — Soviet Fishing Fleet;

- increase of $1.2 million for the Eastern Quebec Development Plan;

- increase of $1.0 million and four person-years for the implementation of an agreement with StarKist;

- increase of $1.0 million for the ERDA — Quebec;

- increase of $0.8 million and decrease of 28 person-years for Challenge '87;

- increase of $0.7 million for a contribution to the Fisheries Council of Canada to undertake a coordinated public reassurance program for Canadian fish and seafood products; and

- net increase of $0.1 million for various other operating requirements.

B. Recent Performance

1. Highlights

Major recent achievements of the Fisheries and Oceans Program have included the following:

- the major new research institute, the Maurice Lamontagne Institute in the Quebec Region, at Mont Joli on the St. Lawrence estuary, has been officially opened and staffed with Regional Science personnel.

- following consultations with industry, the academic community and other departments, the Government recently adopted a national oceans strategy and set of initiatives according to the Department's assigned leadership for coordinating the government's policies and programs concerning oceans. The purpose is to maximize the economic, technological, scientific and sovereignty benefits for Canadians from the oceans sector. The strategy will serve to promote oceanic industries, to foster world class expertise in Canadian ocean science, technology and engineering, to ensure that the oceans resources and

environment are soundly managed and to protect and assert Canada's sovereign rights.

- in response to the need to link the Department's science programs more effectively with private sector and governmental priorities, a single Science Sector was created by consolidating the fisheries research, oceanographic and hydrographic programs and placing them under the Assistant Deputy Minister, Science. This sector comprises biological science, physical and chemical sciences and hydrography, with interdisciplinary teams working on key issues. Seven Centres of Disciplinary Expertise (CODEs) have been established across the country to concentrate on areas of key research priority.

- to support the Department's fisheries management responsibilities, biological data was collected in a variety of programs including: the first phase of a three-year cooperative Canada/U.S. study of juvenile cod and haddock on Georges Bank; studies directed towards improving reliability of assessing the Gulf of St. Lawrence herring stocks; and the first systematic groundfish survey in the eastern Arctic between Baffin Island and Greenland.

- research in contaminants and toxicology identified new methods to reduce the biological impact of oil-based drilling muds at offshore oil and gas rigs. Studies in areas impacted by acid rain provided important contributions to Canada's position in negotiations with the United States.

- significant program results in physical oceanography were made in the development of numerical models to study the response of Beaufort Sea currents to weather systems in both ice-free and winter climate conditions, in the implementation, in cooperation with Environment Canada and Transport Canada, of improved weather and wave observation systems on the West Coast and in the completion of the Canadian Atlantic Storms Project (CASP) field program.

- $6.0 million and nine person-years, received through the Energy R&D Program of Energy, Mines and Resources Canada, were used in support of 44 projects in hydrographic development, fisheries and oceans sciences, and fisheries industrial development. Of these resources, 75% were used to contract projects to the private sector. Accomplishments include: development of a satellite data communications system to transmit digital chart data; Arctic field trials of an airborne electromagnetic bathymetry system; testing of HF radar to measure ocean currents, waves and sea ice; and development of acoustic technologies to measure marine winds, waves and sea ice transitions.

- pursuant to the direction of First Ministers, a federal/provincial task force was established to study the effects of foreign overfishing and make recommendations to curtail it. The Task Force Report, which was approved by the Minister and all Atlantic Fisheries Ministers, recommended the strengthening of the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) and the implementation of specific bilateral actions to discourage overfishing.

- major initiatives regarding the long-term management and enhancement of Atlantic salmon stocks were undertaken, including an Atlantic salmon commercial

licence buy-back resulting in 79% of licences in the three Maritime provinces being retired.

- the Government responded to the major recommendations of the Report of the Royal Commission on Seals and Sealing in Canada. As part of this response, $5 million in federal assistance was committed to the sealing industry for labour adjustment, marketing and industrial development programs. The Department coordinated these measures and has prepared for Government consideration a detailed response to all of the Royal Commission recommendations.

- to reinforce the Department's commitment to more cooperative fisheries management, major changes to consultative processes on the Pacific coast have been taken through the establishment of the Pacific Regional Council (PARC). On the Atlantic coast, the Atlantic Regional Council (ARC), representing a cross-section of the industry, continued to provide advice to the Minister of Fisheries and Oceans and senior executives in the Department on key policy issues.

- to establish a better framework for federal/provincial cooperation on fisheries matters, considerable progress was made on the negotiation of General Fisheries Agreements (GFAs) with individual provinces. A GFA was signed with Alberta, and negotiations with Ontario, Saskatchewan, Manitoba and Prince Edward Island are underway. Discussions are planned with New Brunswick. Sub-agreements dealing with aquaculture have already been signed with Quebec, Prince Edward Island and Nova Scotia. In 1987, a fisheries development agreement was signed with Quebec. An inshore fisheries development agreement is expected to be signed with Newfoundland early in 1988. Also, a Canada/British Columbia Memorandum of Understanding for habitat protection was signed and negotiations for habitat sub-agreements are underway with the majority of provinces.

- to provide new opportunities for the Atlantic fishing industry, as well as to relieve pressures on already heavily-exploited traditional groundfish stocks, the Department encouraged the increased exploitation of hitherto underutilized fish species; this was achieved by directing Canadian fishing effort to species and fisheries previously exploited predominantly by foreign fleets and by opening up, on an experimental basis, entirely new commercial fisheries such as offshore clams.

- enterprise allocation (EA) systems were introduced into fisheries other than the offshore groundfish sector (e.g., northern shrimp and offshore clams), and government management responsibility for the Resource Short Plant Program (RSPP) was divested from the Department to fishing industry consortia (Newfound Resources Inc. and Marque Resource Inc.).

- the Salmonid Enhancement Program was stabilized with funding of approximately $42 million per annum. The Department also initiated the creation of the Pacific Salmon Foundation to raise additional funds for salmonid enhancement.

- an Arctic Marine Conservation Strategy discussion paper has been developed and was released for public discussion and extensive consultation with

Northern communities, industries, Native leaders and other government agencies. This document affirms and shapes the Government's commitment to conserve Arctic marine ecosystems and promotes shared management and sustained resource utilization by Canadians and Arctic Canadians in particular.

- an out-of-court settlement was reached with Alcan to stabilize flow rates in the Nechako River, thus ensuring the continuation of salmonid stocks in this system as well as contributing to the rationalized completion of the Kemano Project.

- in 1986-87, the Pacific Region undertook 49 test fisheries to assist in determining stock abundance and the fishing of runs. The program covered 327 days of test fishing for herring where the fish caught were the form of payment, which in 1986-87 was valued at about $2.75 million. Salmon test fishing covered 547 days where the catch in lieu of payment was valued at $0.62 million. In the Atlantic, licences were issued for new or experimental fisheries involving underutilized species such as northern shrimp, silver hake, clams, tuna and whelks.

- a moratorium on Canada's experimental high seas squid driftnet fishery on the Pacific coast was announced and a call issued for international cooperation on measures to control the use of high seas driftnets.

- production releases from Salmonid Enhancement Program (SEP) facilities were generally on target. Approximately 23% of chum salmon catches and 12% of the total coho catch (30% of coho sport catch) were from enhancement facilities. SEP assisted the activities of 7,500 volunteers involved in 216 fish production projects and contracted with 28 community groups (19 Native communities) to produce fish and gather fisheries management information. SEP provided 15 million chinook eggs and a further 20 million coho eggs to the aquaculture industry. Renovation, maintenance and construction of SEP facilities proceeded as planned, including the completion of the Nicola Dam in cooperation with the Province of British Columbia, the installation of a permanent counting fence on the Yakoun River to assist fisheries management, the renovation and maintenance of facilities of the former Salmon Commission including the Hell's Gate fishway and the removal of obstructions in various waterways.

- improved consultation mechanisms with industry regarding inspection practices were instituted over the past year. The Seafood Inspection Policy Advisory Committee (SIPAC), composed of senior industry representatives from the Pacific, Great Lakes and Atlantic areas, was established to provide ongoing development of Good Manufacturing Practices (GMPs). The development of generic in-plant quality control programs also progressed well. In addition, agreement was reached between the Department and Star-Kist Ltd. on procedures for inspection of canned tuna and tuna processing, paving the way for the reopening of the New Brunswick Plant.

- major policy changes were introduced, leading to the termination of the policy of granting non-surplus allocations to foreign vessels except as provided under existing treaty commitments and the provision that surplus allocations will be dependent on conservation cooperation.

- the Government approved a major revitalization program which increased by 44 % (from $48.5 million to $70 million) the funding for small craft harbour maintenance and improvement. The program is linked to measures to establish harbour authorities who will assume responsibility to collect the revenue required to manage their harbours, develop priorities and undertake minor maintenance. The program is designed to provide increased safety for fishermen and to protect their investments.

- further to the Government's Regulatory Reform Strategy, the initial phase of the section-by-section review of all regulations has been completed and work is proceeding on consolidating and streamlining the major body of fisheries regulations.

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1986-87 Financial Performance

(thousands of dollars)	1986-87		
	Actual	Main Estimates*	Change
Ocean Science and Surveys	103,690	111,175	(7,485)
Atlantic Fisheries Management	186,798	194,769	(7,971)
Pacific and Freshwater Fisheries Management	136,061	119,306	16,755
Marketing, International and Inspection	35,193	37,532	(2,339)
Corporate and Capital Services	120,465	96,053	24,412
	582,207	558,835	23,372
Less: Revenues credited to the Vote	3,348	3,500	(152)
	578,859	555,335	23,524
Person-years	6,167	6,189	(22)

* The Program activity structure used for the 1986-87 Financial Performance is that which was in place for 1986-87 Estimates, Part III. The Main Estimates for 1986-87 included, as part of the May 1985 budget, a reduction of 202 person-years and $31.7 million. At the time of publication, the final allocation of the reduction to the various activities had not been finalized. For Estimates display purposes, the entire reduction was shown in Corporate and Capital Services. On April 10, 1986, the Minister provided to the Standing Committee on Fisheries and Oceans the details of the expenditure reductions required to meet targets set for the Department by the May 1985 and February 1986 Budgets. The implementation of these expenditure reductions has resulted in large variances on an Activity basis.

Explanation of Change: The change from the 1986-87 Main Estimates, sourced primarily through 1986-87 Final Supplementary Estimates "C" and Treasury Board Vote 5 — Government Contingencies is detailed as follows:

- increase of $14.9 million for the transition phase of the Salmonid Enhancement Program;
- increase of $10.8 million to provide for salary and wage contract settlements;
- increase of $4.1 million for Public Works Canada — Direct Cost Charging;
- increase of $0.5 million for Job Development Program/Canada Jobs Strategy;
- increase of $0.5 million for the Inuvialuit Final Agreement, a comprehensive Native Claims settlement in Canada's north;
- increase of $0.1 million for the Manitoba Northern Flood Agreement, compensating affected Indian bands for damages caused by the Churchill-Nelson River diversion scheme;
- increase of $1.0 million for Student Summer Employment Program — Challenge '86;
- decrease of $7.0 million and 22 person-years for the government reduction measures announced in the February 1986 Budget; and
- decrease of $1.4 million to offset delays in implementation of measures to meet cost recovery targets pursuant to the November 1984 Economic Statement.

Explanation of Revenue: In previous years the Department purchased canned mackerel which was then resold to the Canadian International Development Agency (CIDA). This arrangement has been terminated with CIDA now purchasing its requirements directly.

C. Background

1. Introduction

Canada is a maritime nation with vital sovereign interests in three bordering oceans. Canada has the world's longest coastline and second largest continental shelf. Many major cities are coastal ports or are located on the St. Lawrence Seaway, the world's longest and most heavily used waterway. One-quarter of Canada's Gross National Product (GNP) is based on foreign trade, more than half of which is transported by water. Weather and climate are driven by ocean processes, determining the location and success of our important agriculture and forestry industries. Canada's fishing industry is the world's leading exporter of fisheries products and the mainstay of hundreds of small communities in coastal areas. Canada is richly endowed with fresh water resources: 7 1/2% of the country's surface area is covered by freshwater, representing 16% of the world's total surface area of freshwater.

The clients of the Department are well defined and include:

Those Who Benefit from Canada's Fishery Resources: These include all commercial, recreational and Native fishermen, as well as fish plant owners and workers and those in related supply industries, Canadians involved in the marketing of fish and seafood products and all consumers of fish products.

Mariners: All commercial, recreational and military vessels plying Canadian waters require up-to-date and accurate charts, tide tables and publications on aids to navigation.

The Offshore Petroleum Industry: Historic and real-time site-specific data on waves, currents, ice movements, and wind and weather conditions are essential to the offshore petroleum industry in the design and safe operation of exploration and production rigs.

The Ocean Technology Industry: Through contracting out and procurement activities, the Department has been instrumental in the success of many small- and medium-sized Canadian companies in the emerging ocean technology sector.

2. Mandate

While other government departments contribute to the management of Canada's water-based activities, Fisheries and Oceans is the only federal department whose primary focus is water and the resources it contains. Thus, while Employment and Immigration Canada, Regional Industrial Expansion Canada, Energy, Mines and Resources Canada, Environment Canada, Indian Affairs and Northern Development Canada, Transport Canada, National Defence and External Affairs Canada have their own specific responsibilities in relation to oceans, Fisheries and Oceans has responsibility for all matters respecting oceans not by law assigned to any other department.

Jurisdiction over sea coast and inland fisheries, public harbours and navigation in marine and inland waters is established by the Constitution Act. The direction and extent to which this responsibility is exercised have been determined by judicial interpretation, by agreements with provinces and by the evolution of public policy. Some provinces have been delegated varying degrees of administrative responsibilities.

Section III of this document illustrates the relationship between the Program's objective and those Acts which form the legislative base of the Department (see page 85).

3. Program Objective

The objective of the Program is to undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters; to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefits from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans. Sub-objectives for each activity are set out in Section II.

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Fisheries and Oceans Program is divided into six activities which reflect the responsibilities within the Program and how it is managed to meet its stated objectives. Each Activity is divided into sub-activities to further refine the objectives and operation of the Program. Figure 3 outlines the current activities and sub-activities of the Program.

Figure 3: Activity Structure

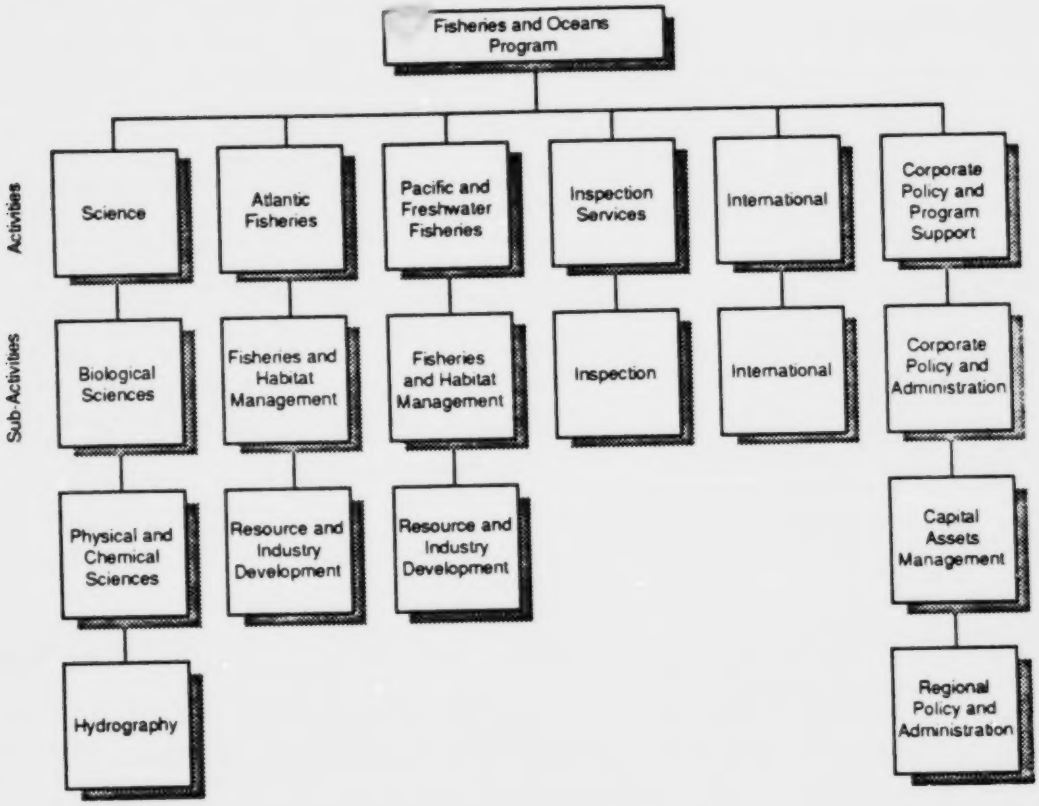

Organization Structure: The organizational structure of the Department groups operations into the following four discrete sectors to ensure that they are directed as national programs with clear and effective linkages to government priorities: Science, Atlantic Fisheries, Pacific and Freshwater Fisheries and Inspection. Science, Atlantic Fisheries and Pacific and Freshwater Fisheries sectors are directed by Assistant Deputy Ministers. Inspection is headed by the Senior Assistant Deputy Minister. In addition, departmental international activities are directed by an Assistant Deputy Minister. Responsibility for Corporate Policy and Program Support is shared between the Senior Assistant Deputy Minister, responsible for corporate and regulatory management and capital assets management, and an Assistant Deputy Minister, responsible for policy and program planning.

The Program is delivered in the following six Fisheries and Oceans regions, each headed by a Regional Director General with regional headquarters located as indicated: Newfoundland Region— St. John's, Newfoundland; Scotia- Fundy Region— Halifax, Nova Scotia; Gulf Region— Moncton, New Brunswick; Quebec Region— Quebec City, Quebec; Central and Arctic Region— Winnipeg, Manitoba; and, Pacific Region— Vancouver, British Columbia.

Figure 4: 1988-89 Resources by Organization/Activity ($000)

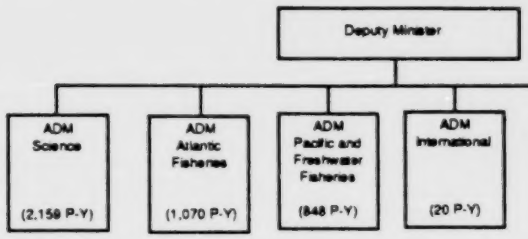

	ADM Science (2,159 P-Y)	ADM Atlantic Fisheries (1,070 P-Y)	ADM Pacific and Freshwater Fisheries (848 P-Y)	ADM International (20 P-Y)	ADM Policy and Program Planning (133 P-Y)	SADM Corporate and Regulatory Management (1,781 P-Y)	Activity Totals
Science (2,159 P-Y)	185,085 (2,159 P-Y)						185,085
Atlantic Fisheries (1,070 P-Y)		100,079 (1,070 P-Y)					100,079
Pacific and Freshwater Fisheries (848 P-Y)			88,875 (848 P-Y)				88,875
Inspection Services (491 P-Y)						27,359 (491 P-Y)	27,359
International (20 P-Y)				6,037 (20 P-Y)			6,037
Corporate Policy and Program Support (1,423 P-Y)					13,904 (133 P-Y)	257,968 (1,290 P-Y)	271,872
	185,085	100,079	88,875	6,037	13,904	285,327	679,287 (6,011 P-Y)

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

The Fisheries Sector: The year 1987 marks the tenth anniversary of the extension of Canadian fisheries jurisdiction to 200 miles. Commercial fish landings amounted to $1.3 billion in 1986, compared to $1.1 billion in 1985. Such landings amounted to $390 million in 1976, prior to the extension of fisheries jurisdiction. The commercial fish landings in 1986 were processed into $2.9 billion worth of fish products. At the same time, exports increased from $1.9 billion in 1985 to $2.4 billion in 1986, making Canada the world leader in fishery exports for the ninth consecutive year. The United States remained Canada's most important market, absorbing $1.4 billion or 59% of total fishery exports. The EEC and Japan absorb almost all the balance of Canada's annual exports. Canadian imports of fishery products also increased from the 1985 level of $496 million to $616 million in 1986.

Canadian export markets have been characterized by strong demand and tight supplies, though there are preliminary signs that consumer price resistance may limit further market growth. Further, the Canada/U.S. Free Trade Agreement, when ratified, will benefit the Canadian fishing industry through: tariff reductions giving Canadian fish exporters an advantage over competing exporters and creating opportunities for Canadian processing of value-added products; improving the dispute settlement mechanism; curtailing trade impediments arising from U.S. Government regulations and procedures; maintaining the powers of the Minister of Fisheries and Oceans to ensure benefits are derived from Canadian fish resources for Canadians; and, finally, maintaining Canada's ability to operate social and regional development programs which benefit the fisheries, such as the Unemployment Insurance Program. Further

trade liberalization may eventually be achieved through the ongoing GATT negotiations. However, factors such as the recent preliminary GATT ruling against Canada's export regulations on Pacific sockeye and pink salmon and herring, as well as continuing tariff preferences among EEC members, could have negative impacts on the Canadian processing sector.

In addition to commercial fisheries, recreational and Native fisheries are growing in importance. Five million Canadians and one million foreign anglers support a large domestic recreational industry with an estimated expenditure of $4.4 billion in 1985, approximately 11% of which represents foreign recreational expenditures. In terms of Native fisheries, native land claim settlements could alter the existing processes and structures for managing fisheries. Native groups depend heavily on fish as a traditional source of food. Their access to and involvement in the management of this resource are key components to their land claims. As well, Native people continue to play a strong role in the commercial fishing industry in B.C., northern Ontario, the Prairie provinces and in the Territories.

The aquaculture industry continues to experience rapid growth in Canada. The future pace of expansion could be fuelled by cooperative federal-provincial action and increasing the access of aquaculturalists to existing government programs.

With respect to the regional resource outlook, increased demand can be expected to result in increased pressure on the Department's ability to conserve the fisheries resource base. Specifically, details are as follows:

Pacific: Salmon returns in 1987 were somewhat below the previous two years, but generally met expectations with landings of approximately 65,000 metric tonnes. In 1988, landings should be 25% above 1987, with strong pink returns in all northern areas, improved Skeena sockeye returns, lower sockeye returns and no pink returns in the Fraser. However, because of the species mix, i.e. a preponderance of lower value pink salmon, landed values may rise only marginally. There are good chum expected in southern waters. Gulf of Georgia chinook stocks will continue a downward trend and a combination of management action and enhancement will have to be actioned on a priority basis to return these stocks to the 1998 rebuilding schedule.

Herring landings in 1988 are expected to maintain a level slightly above 30,000 metric tonnes. Groundfish landings are increasing, driven by increased participation and market growth. Shellfish will continue to show increases due to demand and greater participation.

Freshwater and Arctic: Commercial production from the Great Lakes is expected to remain relatively stable due to fixed quotas for all species. This will generate a total revenue of approximately $4.6 million which is comparable with last year.

There is increasing pressure to exploit northern fish resources. Of particular interest in the short term will be the potential of inshore and offshore fisheries in the Eastern Arctic and development of Arctic Char in the central and eastern Arctic.

Atlantic: The Northern cod stock continues to increase but at a slightly slower rate than was earlier anticipated. Catches in the inshore fishery declined from 1982 to 1986 but increased slightly in 1987. Since late 1986, however, increases in groundfish price levels as a result of low inventories and strong market demand have offset lower landings and permitted most fleets to maintain earning levels.

Resource prospects for major shellfish species are varied for 1988 with stable shrimp and lobster stocks predicted, but downturns are expected for snow crab. The major Atlantic herring fisheries provide good returns as a result of the attractive Japanese roe market. In 1987, a test fishing program, established to determine herring roe content, improved economic returns to fishermen and processors. The Atlantic salmon conservation strategy initiated in 1984 is proving very successful and spawning in many rivers has now reached target levels.

Overall, Canada continues to look forward to favourable world markets and prices for fishery products. Prospects for rapid market expansion, when the Canada/U.S. Free Trade Agreement is ratified, are particularly good. Resource productivity will continue to be strongly influenced by the quality of the aquatic habitat. Measures to protect the habitat have been considerably bolstered through the ongoing implementation of the Policy for the Management of Fish Habitat. Activities such as forestry, mining, offshore drilling, port development, urbanization, etc. have the potential to damage the fish habitat. The objective of net gain in habitat productive capacity will be achieved during the coming years through firm protection using a no net loss working principle, integrated resource planning, research, public education, restoration, development and monitoring. Increased demand plus the chronic over-capacity in vessels and plants on both coasts and increased competition among user groups could lead to increased pressure on the fishery resource. In facing this greater challenge, the Department will increase its efforts to conserve and enhance the resource base as well as to ensure an economically viable fishing industry.

The Oceans Sector: The long-term prospects for the oceans sector appear promising. Overall market conditions for the fish products industries are positive. The slump since the early 1980s in world oil prices slowed offshore oil and gas exploration and development. This downturn in the oil and gas industry has impacted negatively on the oceanic manufacturing and services industries as this industry is the largest client of the goods and services of the oceanic manufacturing and services sector. Nevertheless, the outlook for oceanic industries appears generally favourable if effective actions are taken to enhance their competitiveness, especially in those industries involved in scientific and high technology products and services. Some of the oceanic industries, e.g., remote sensing, face favourable world market conditions. This is because Canadian industry is among the world leaders in state-of-the-art technological expertise and performance.

The next five years will offer ample opportunities to the Canadian oceanic industries as developing countries move to identify, explore and exploit their new Exclusive Economic Zones and their offshore resources. Government contracting-out and procurement policies which are supportive of oceanic industries are essential to enhance the competitiveness of those industries for the untapped potential of international markets, and to provide stability in this period of low energy prices. The Canada/U.S. Free Trade Agreement, when ratified, will benefit these industries by assisting access to U.S. markets through the elimination of tariffs and the lessening of non-defence procurement restrictions.

Prospects are positive for marine transport. Ocean mining, while not yet a commercial activity, will likely offer modest potential by the year 2000. However, the ship building and ship repair sector is and will continue to be in difficulty.

2. Initiatives

For 1988-89, the primary thrust of the Department will be to bring to completion a number of long-term policy initiatives as outlined in the Highlights sub-section. In addition to these planned highlights, there are two initiatives, outlined below, which arise from recent policy decisions and which will have a major impact in the key results of the Program. A description of these initiatives follows, and their costing is displayed in Figure 5.

Implementation of Nechako Agreement: Under the terms and conditions of the recent agreement with Alcan Aluminum Limited, the Department will contribute half the cost of monitoring the amount, condition and success of fish inhabiting the Nechako System. The Department will also carry out a number of research projects on the effectiveness of the cool water supply line to be installed by Alcan as well as identifying possible further mitigative measures.

Implementation of the National Oceans Strategy: The Department will develop and implement a number of measures to carry forward goals of the National Oceans Strategy including: the establishment of a National Marine Council; the coordination of a Multi-Year Science Plan; a detailed proposal for a program of ocean mapping, ocean information infrastructure and oceans R&D; a thorough review of the oceans legislative framework; the strengthening of the international dimension of Canada's ocean sciences; an action plan on plastic debris and driftnets; and the establishment of an Oceans Technology Promotion Office.

Figure 5: Cost of New Initiatives

(thousands of dollars)	Expenditures to March 31, 1988		1988-89		Future Years' Requirements		Total Resource Cost	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Implementation of Nechako Agreement	150	—	678	2	567	2 (1989-90)	3,291	10
					587	2 (1990-91)		
					645	2 (1991-92)		
					664	2 (1992-93)		
Implementation of Oceans Strategy	—	—	100	2	100	2	100 ongoing	2

3. Update on Previously Reported Initiatives

The following is the status of initiatives identified in previous Expenditure Plans. A costing of the previously reported initiatives is displayed in Figure 6.

Canada/U.S. Pacific Salmon Treaty (PSC): This Treaty, signed in 1985 after 15 years of negotiation, established fundamental principles of conservation and equity and provided a mechanism for regulating salmon harvesting activities in major interception fisheries on an annual basis. Management of salmon fisheries for the past two years has been undertaken within the

regime established by the Treaty. One major element of the Treaty, the negotiation of an agreement to share salmon catch on the Yukon River, has not yet been completed. An action plan is being developed to address this situation, with further negotiation expected in the spring of 1988. During the same period, the transboundary and other annexes will be renegotiated.

Science Programs Integration: All science programs have been integrated under a new Science Sector. Science program funding on the east coast continues to be shifted to research on high priority topics. A hydrographic capability has been established and an oceanographic capability is being established in the Newfoundland Region. Arctic fisheries research is being strengthened in Central and Arctic Region. Seven Centres of Disciplinary Expertise (CODEs) are being fully complemented. This initiative is considered completed and will no longer be reported on in future Expenditure Plans.

Surveillance and Enforcement: New surveillance enforcement measures were put in place, including sharply increased fines for unauthorized foreign fishing activities, an observer coverage program of foreign vessels, use of a helicopter, arming Atlantic offshore patrol vessels and increased air surveillance through private source contracts. This initiative is considered completed and will no longer be reported on in future Expenditure Plans.

Fish Habitat Management Plans and Programs: The implementation of the new Policy for the Management of Fish Habitat, released by the Minister in October 1986, is proceeding well. In accordance with a comprehensive strategic implementation plan, compliance and enforcement policies for various sections of the Fisheries Act are being developed, as well as a model habitat management plan, a computerized expert system for technical guidelines, habitat evaluation procedures and procedural guidelines for no net loss. As indicated elsewhere, significant progress has also been made in negotiations towards federal/provincial agreements on habitat management. Research programs have been undertaken in support of habitat management and include, for example: surveys of critical estuarine and marine habitats of the Beaufort Shelf and the Lower MacKenzie River system; and studies in Hamilton Harbour (Lake Ontario) on the effects of habitat alterations on wetland vegetation.

Inuvialuit Final Agreement: The Department continued with the implementation of the Inuvialuit Final Agreement, enacted in 1984, which settled the Western Arctic native land claim. The Fisheries Joint Management Committee (FJMC) established pursuant to the Final Agreement to assist the Minister in administering the rights and obligations under the settlement and provide management advice, met for the first time in April 1986 in Inuvik. Subsequent meetings have covered a wide range of fisheries and marine mammal management and science issues relating to the Western Arctic Region, including the development of a draft Beluga Management Strategy for the Beaufort Sea. In addition, settlement provisions to reduce the regulatory burden on Inuvialuit fishermen are being implemented through amendments to the relevant regulations developed in consultation with the FJMC.

Implementation of the Morrison Recommendations: In addition to the development of Good Manufacturing Practices (GMPs) for canned tuna, the following measures have been implemented: an investigation has been concluded regarding chemical indices of decomposition in seafood which illustrates that diamines correlate closely to sensory examinations of seafood, thus reinforcing the reliability of sensory testing by trained personnel (such training is now available at the University of Manitoba). A Canada/Japan agreement has been reached regarding Japanese canned tuna exported to Canada which will ensure such products are inspected by Japanese authorities for compliance with Canadian standards, which will provide a cost-saving to Canada of $250,000 per annum; and offshore inspection missions to Thailand,

Indonesia and Malaysia were completed. This initiative is considered completed and will no longer be reported on in future Expenditure Plans.

Figure 6: Cost of Previously Reported Initiatives

(thousands of dollars)	Expenditures to March 31, 1987		Forecast 1987-88		1988-1989		Future Years' Requirements	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Canada/U.S. Pacific Salmon Treaty	16,738	108	10,164	76	**10,297**	**76**	10,297	76 ongoing
Science Programs Integration	700	—	1,690	—	**1,310**	—	300	—
Surveillance and Enforcement	1,013	11	1,930	26	**3,890**	**32**	2,180	27
Fish Habitat Plans and Programs	—	—	746	17	**1,825**	**27**	1,720	26 ongoing
Inuvialuit Final Agreement	499	—	644	—	**581**	—	1,234	—
Implementation of Morrison Recommendations	600	8	1,200	20	**1,200**	**18**	3,600	62

E. Program Effectiveness

Overview: For each Activity, a table or spectrum of results has been provided in Section II that links the Activities to their program effects. Based on these, the measurement of program effectiveness in Fisheries and Oceans focuses on ascertaining the cumulative impact or "results" of departmental activities in relation to program objectives. This is carried out primarily via periodic evaluations of program effectiveness in relation to program objectives.

Evaluation of the Effectiveness of Departmental Ships Operations: Given the critical importance of vessels to the delivery of the Fisheries and Oceans Program and the significant cost of their operation, an evaluation of the effectiveness of departmental ships operations in supporting the Department's fisheries and scientific activities was completed in 1987-88.The Department has determined that the design, equipment and number of vessels supporting scientific activities is generally adequate, notwithstanding the need to replace a number of aging or chartered vessels in the fleet. With respect to the fisheries patrol fleet, while the size of the offshore patrol fleet appears to be adequate, the Department does not have sufficient numbers of inshore and coastal vessels to carry out enforcement effectively on either coast. As a result, important fisheries and fishing areas are left virtually unprotected.

This shortage of vessels is aggravated by the fact that much of the inshore patrol fleet is aging and many of its vessels are not totally suited to present and future program requirements. For example, some of the Atlantic inshore fisheries have, over a period of years, been moving further offshore. In Newfoundland and Nova Scotia, a number of inshore fisheries now extend as far as 60 miles off the coast while the vessels assigned to patrol them are only suitable for

voyages with a seaward limit of 20 miles as these patrol vessels were designed at a time when the inshore fishery took place much closer to shore. Consequently, replacements to the inshore patrol fleet should have the capability to operate further offshore in the same locations, weather conditions and for the same duration as fishing vessels.

Evaluation frameworks: Evaluation frameworks, the detailed plans for conducting program evaluations, have been completed for the Department's new Habitat Management Policy and the Salmonid Enhancement Program.

Fish Habitat Management Policy: As highlighted in the 1987-88 Part III, increasing environmental degradation and an ever increasing loss of the productive capacity of the fish habitat resulted in the Minister announcing a new policy for the management of the fish habitat. In line with the objective of this new policy, the evaluation strategy adopted by the Department will measure the degree to which this trend of continuing habitat loss has been arrested. Mechanisms will be developed to measure the degree to which future habitat restoration and development projects contribute to an overall increase in fish habitat (net gain) leading to increased quantities of fish production and economic benefits for Canadians. These mechanisms will require a better scientific understanding of the relationship between fish habitat and fish production. In implementing the habitat policy, the Department has identified key initiatives which must now be undertaken in order to achieve policy objectives. These include the establishment of national program guidelines for fish habitat management, the closer integration of habitat and fisheries management planning, a strengthening of enforcement approaches to ensure greater compliance with the habitat provisions of the Fisheries Act, as well as more research into the critical relationships between fish and fish habitat. As an interim measure, the short-term evaluation strategy will measure the degree to which these initiatives have been implemented.

Pacific Salmonid Enhancement Program: A provisional evaluation for the first phase of the Pacific Salmonid Enhancement Program (SEP), conducted in 1985, concluded that SEP was making a significant contribution to salmon production. However, the need to estimate more accurately the contribution made by SEP to salmon production has been identified as a key area for management attention.

Refining estimates of SEP production is in large part dependent on understanding the interaction between SEP hatchery production and wild stocks. Knowledge of such interaction is necessary because the biological status and abundance of wild stocks have, to some extent, been altered by interactions with hatchery fish. In some cases, interactions have been positive, in others, negative.

The evaluation strategy is to quantify the total impact of such hatchery stock/wild stock interactions which will permit a more accurate estimate of SEP's contribution to total Pacific salmon production. This will improve the degree of certainty for management decision-making and will provide a firmer basis on which to measure the degree to which the investment in SEP represents value for money.

Areas of Focus in 1988-89: Evaluations of program effectiveness during 1988-89 will include hydrographic surveys and chart production; fisheries related initiatives undertaken within the Economic and Regional Development Agreements (ERDAs) with New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island; and Atlantic, Pacific and Freshwater fisheries management activities.

Section II
Analysis by Activity

A. Science

Objective

To ensure that scientific information of high international standards is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in planning and carrying out aquatic activities; to provide and communicate a reliable scientific basis for the management of fisheries and fish habitat and for aquaculture; to acquire and communicate scientific information on the impact of deleterious substances on fish, fish habitat and aquatic ecosystems; to describe and understand the climate and processes of the ocean, their influence on fish stocks, and their interaction with the atmosphere; to describe and quantify marine environmental parameters relevant to marine engineering, transportation and other activities; to chart Canadian waters for the purpose of safe navigation; to facilitate fishing activities and to assist coastal and offshore development and other activities and interests; to develop and refine methodology and technology necessary to carry out the Department's scientific role and to transfer relevant technology to Canadian industry in order to develop the private sector's capability; and to facilitate and coordinate the Government's marine science programs in collaboration with interested departments through the Interdepartmental Committee on Oceans (ICO).

Description

The management of the Science Activity is achieved through the following three sub-activities:

Biological Sciences: This sub-activity is responsible for research on fish, invertebrates, marine mammals, marine plants and ecosystems. Scientific knowledge and data bases on aquatic resource populations and environmental parameters are needed for conservation, protection, development and enhancement of the fisheries resource and habitats, as well as for the management, allocation and control of commercial, Native and recreational fisheries. In addition, the Biological Sciences Sub-activity provides science-based services in response to the needs of fisheries managers, industry and other government agencies. Research in this sub-activity is directed towards resource assessment, aquaculture and enhancement, habitat assessment and biological oceanography.

Physical and Chemical Sciences: This sub-activity is responsible for the study of physical properties, processes and phenomena in marine waters and the study of the flux, distribution and behaviour of organic and inorganic materials from natural and man-made sources and their impact on fish and the pathways of pollutants through the ecosystem. Data and advice on these matters are provided and technology development is carried out not only in support of the research activities but also for the transfer of technology to Canada's ocean industry. These endeavours contribute to knowledge of climate, fisheries, northern development, offshore oil and gas, coastal engineering, pollution, general shipping, marine emergencies, sovereignty and defence.

Hydrography: The Canadian Hydrographic Service is responsible for conducting field surveys and gathering relevant tide, water level and current data for compiling and publishing accurate charts and navigational publications for Canada's navigable waters. Research and development in this sub-activity is oriented toward increased accuracy and efficiency in data collection and chart production. The provision of these navigational charts, related publications and tide and water level data promotes and facilitates safer use of Canada's navigable waters.

Resource Summaries

The Science Activity represents approximately 27% of the Department's total 1988-89 operating expenditures and 36% of the total person-years.

Figure 7: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1988-89**		Forecast 1987-88		Actual* 1986-87	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Biological Sciences	**105,197**	**1,163**	98,877	1,138	86,354	1,042
Physical and Chemical Sciences	**43,642**	**524**	42,595	516	44,477	555
Hydrography	**36,226**	**472**	36,570	472	41,466	564
	185,065	**2,159**	178,042	2,126	172,297	2,161

* Resources restated to approximate the current Program activity structure.

Approximately 59% of this Activity's total expenditures relate to personnel costs, 35% is required for operations, 5% for capital expenditures and less than 1% for transfer payments.

Performance Information and Resource Justification

The results of work by this Activity are:

- increased understanding of and scientific information and advice on: the biology of exploited and related species; relevant ecology; impact of fishing; status of stocks and fish habitat; aquaculture; and resource development. These results are applied towards the effective management of the fisheries and fish habitats;
- increased understanding of ocean phenomena and processes, and the provision of related scientific information, data, and advice ;
- navigational charts and related navigational publications and advice on Canadian navigable waters;

- geoscience maps for marine areas under Canadian jurisdiction in conjunction with Energy, Mines and Resources Canada; and

- the development of technology relevant to all three sub-activities and the transfer of proven developments to Canadian industry, particularly in the areas of aquaculture and resource development, ocean sciences, hydrography and charting.

The results of this Activity are elaborated upon in Figure 8.

Figure 8: Science Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Biological Sciences		
Annual stock assessments of all major exploited stocks of fish, invertebrates, marine mammals and marine plants.		Opportunities are created for sustained economic utilization and development of aquatic renewable resources (applies to all Biological Sciences outputs).
	Informed decision-making by fishery managers, the fishing industry, regulatory and marine agencies and the general public is facilitated.	
Scientific information and advice on the status of stocks, on forecast yields and on the impact of various exploitation options for all major fisheries resource species.		Adequate information and increased understanding on the fisheries resource, fish habitat and aquatic processes are available for informed decision-making (applies to all Biological Sciences outputs).
Methodology and scientific advice relevant to the assessment of impacts of potential and actual damage to populations of fish invertebrates and marine mammals resulting from habitat alterations.	Adequate knowledge and methodology is available for conservation, restoration and development of fish habitat.	
New and improved technologies relevant to intensive production of fish, invertebrates and marine plants.	Clients have access to appropriate technologies for aquaculture and resource development.	The technological capability of Canada's aquaculture and resource development is increased.
Fish health certification of stocks to be transferred between watersheds, provinces and countries.	Introduction and spreading of communicable fish disease to wild stocks is curbed.	The health of wild and cultured stocks of fish, invertebrates and marine plants is safeguarded.

Figure 8: Science Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Studies on primary productivity of marine waters and aquatic ecological relationships of importance to Canada's fisheries.	Improved knowledge base is provided to forecast abundance of species of interest to Canada's fisheries.	
Archives of scientific data and scientific, technical and general publications on the fisheries resource, aquaculture and resource development and fish habitat.		
Physical and Chemical Sciences		
Scientific, technical and general publications on ocean phenomena and processes.	Increased understanding of ocean processes and environment is imparted to society.	Canada contributes to and gains access to international pool of scientific knowledge.
Collections and archives of publications and unprocessed oceanographic data.	Long-term records of oceanographic conditions and variability are available for scientific analysis and engineering studies.	Opportunities are created for development and sustained economic utilization of aquatic and marine resources.
Data products (tables, atlases, special studies, etc.).	Information is available for improved weather forecasting and more productive marine operations.	Greater advantages can be taken of Canada's marine interests.
Scientific and engineering consultations, advice and interpretations, including scientific reviews of Environmental Impact Statements and requests for ocean dumping permits.	Increased knowledge is available to the Government and private sector to facilitate informed decision making and establishment of regulations and policies.	Knowledge is available for improved protection of the aquatic and marine environments. Higher degree of safety is achieved in shore-based and off-shore operations.
Information and reports on the condition of Canada's marine and fresh water as they relate to fisheries.	Awareness of the effects of industrial contaminants on commercial fish stocks.	Health of Canada's marine and freshwaters is safeguarded.
Contributions to Canada's national and international responsibilities and interests in ocean resources.	Canada's international interests are better articulated, including assertion of jurisdiction.	Canada's position in international negotiations is strengthened and its international relations enhanced.

Figure 8: Science Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
New/improved equipment and methods for ocean science.	Clients, mainly within industry, have access to appropriate ocean related technology.	Opportunities are created for the strengthening of a technology-intensive ocean industry in Canada.
Hydrography		
Navigational charts and related publications (Sailing Directions, Small Craft Guides).	Users of Canada's navigable waters have adequate navigational information, as required under the Canada Shipping Act.	Maritime interests (shipping, offshore exploration fishing, etc.) are conducted with a higher degree of safety.
Tidal, current and water level data.	Shore-based and offshore developments have necessary information about tides, currents, water levels and depths.	Accurate vertical data are available for nautical charts; mariners have adequate information in order to optimize ship draught; data are available for marine scientific and engineering projects.
Hydrographic data for boundary delimitation.	Canada's jurisdictional marine limits are better defined.	Canada's position in international negotiations on navigational matters is strengthened.
Offshore natural resources maps.	Industry has available better information about marine non-renewable resource potential.	Opportunities are created for the development and utilization of Canada's non-renewable resources.
New/improved equipment and methods for hydrographic surveys and chart preparation.	Canadian industry has access to new/improved hydrographic and charting technology for economic utilization.	Opportunities are created for the development of Canadian industrial capability in hydrography and charting within domestic and international markets.

The Activity has established a number of broad priorities for 1988-89 which relate to all sub-activities and which will produce results including:

- improved communications between departmental scientists and client groups to inform clients of the Department's research efforts and to ensure that science programs respond to client needs;
- implementation of the Government's Oceans Strategy through: coordination of a Multi-Year Marine Science Plan; development of a proposal for a Canada Oceans Act; establishment of a National Marine Council; establishment of an Oceans Technology Promotion Office; and development of a proposal for a

comprehensive program of ocean mapping, ocean information infrastructure, and oceans research and development;

- formulation of a departmental policy on the transfer of technology to the private sector within the context of Government policies and measures to ensure the compatibility of departmental science programs with the Science and Technology Decision Framework and with the InnovAction strategy;

- increased priority on Arctic activities, including marine fisheries research, hydrographic and oceans related research, and the development of an Arctic Strategic Overview; and

- development and implementation of policies on Canada's participation in international scientific organizations, including the creation of a North Pacific scientific organization.

Fisheries and oceanographic research is, by its very nature, generally long-term, usually multidisciplinary and often relevant to several issues or priorities. It would, therefore, not be practical to describe specific milestones or achievements for 1988-89 in this context. However, information provided in Figures 9 and 10 does portray the relevance of a representative sample of actual research outputs for 1988-89 to activity areas and current issues.

Figure 9: Biological Sciences Areas of Focus in 1988-89

Activity Area	Program Focus
Resource Assessment and Related Research	Continue commitment to provide timely scientific evidence and forecasts on fishery resources, with emphasis on the following: initiatives to improve the reliability of scientific forecasts on populations of resource species; multidisciplinary investigations on the impact of changes in the marine environment on the dynamics of fish stocks; develop long-term research strategy on marine mammals, including response to the recommendations of the Royal Commission on Seals and Sealing; expanded scope of Arctic fisheries research in assessing anadromous and marine stocks, including Arctic invertebrates and marine mammals; incorporating into stock assessments the recent advances in knowledge of snow crab biology; assessment of the quantity, distribution, and movement patterns of transboundary fishery stocks on Georges Bank; provision of scientific support to international agreements regarding salmon on both the Atlantic and Pacific coasts; evaluation of the impact of the 1987 low-water river conditions, on both the Pacific and Atlantic coasts, on future salmon production; increased emphasis on factors affecting the abundance and inshore migrations of Atlantic northern cod; studies on the impact of the growing recreational fishery of the Pacific inshore groundfish stocks; population studies on Arctic beluga, narwhal, walrus, and bow-head whales; independent stock abundance indices for the Gulf of St. Lawrence herring.

Figure 9: Biological Sciences Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Activity Area	Program Focus
Aquaculture and Enhancement Science	Diversify research on culture systems and fish health to a broader range of marine species, including molluscan shellfish and larval rearing of marine fish. Continue the evaluation of the contribution of enhanced salmon production to adult returns on the Pacific coast. Develop scientific evidence relative to carrying capacity of salmon sea-pen areas in British Columbia. Extend the scope of investigations on biotechnologies applicable to aquatic species, especially at the Centre for Genetics and Biotechnology for Aquaculture in West Vancouver.
Habitat Assessment and Related Research	Implement scientific aspects of the Policy for the Management of Fish Habitat. Initiate research necessary to implement the ALCAN agreement and new operational regime for placer mining on the Yukon. Maintain focus on the impact of long-range transport of airborne pollutants (LRTAP) and develop plans for future research. Develop techniques to quantify the productivity of fish habitat.
Biological Oceanography/ Ecology	Intensify studies on the factors influencing fish recruitment and stock size and on methodologies for predicting the strength of year classes. At the Centre for Parasitology in Mont-Joli, Quebec, develop programs on the life cycle, population dynamics, biological control and impact of parasites, with a view to reducing parasite problems affecting important commercial fisheries.

Figure 10: Physical and Chemical Sciences Areas of Focus in 1988-89

Activity Area	Program Focus
Northern Development/Sovereignty	Circulation and water mass modification in the Arctic archipelago; sea ice and iceberg climate (Beaufort Sea and off East Coast).
Fisheries	Multidisciplinary studies in coastal and continental shelf waters, circulation, freshwater input, thermal fronts and mixing related to the recruitment, population dynamics and distribution of fish stocks.
Pollution	Levels of industrial pollutants in fish; sediment dynamics; circulation and turbulent mixing; trace metal studies; transport of different kinds of wastes on coastal and global scales; marine sediment bioassays; effects of mine tailings and drilling muds on benthic organisms and fish; implementation of scientific aspects of the Fish Habitat Management Policy and federal action plan on plastic debris in the ocean.

Figure 10: Physical and Chemical Sciences Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Activity Area	Program Focus
Climate	Large scale circulation, deep convection and variability; oceanic uptake of carbon dioxide and other greenhouse gases; air/sea interaction studies; participation in the World Ocean Circulation Experiment, as part of the World Climate Research Program.
Coastal Engineering, Offshore Oil and Gas, General Shipping, Marine Emergencies	Wave climate and storm studies, circulation patterns, oil spill trajectory modelling, hydrocarbon pollution studies, iceberg movement and contingency planning.
Ocean Technology	Development of oceanographic sensors, equipment and methodology and the transfer of this technology to the private sector; establishment of an Ocean Technology Promotion Office as part of the Ocean Policy.

In the case of Hydrography, it is possible to describe milestones and achievements in quantitative terms, as shown in Figure 11. The production and distribution of navigational charts, publications, geoscience maps and other information account for 38% of total resources, while data collection (field surveys and tidal measurements) accounts for 51%, and technology development and transfer, 11%.

Figure 11: Hydrography Output Highlights for 1988-89

Activity Area	Milestones/Achievements		
Charts and Publications			
Navigational charts (see Figure 12, page 34)	New Charts	New Editions	Reprints
Atlantic Coast	9	6	6
St. Lawrence/Quebec	8	1	10
Inland Waters	9	12	10
Pacific Coast	11	18	25
Arctic	8	30	4
	45	67	55
Tides, Currents and Water Levels	6 Volumes of 1989 Tide/Current Tables		
Sailing Directions	3 English, 3 French editions		
Small Craft Guides	3 English, 2 French editions		
Notices to Mariners	500		
Geoscience Maps	2 National Earth Science Maps to Open File 2 New Editions, Bathymetric Maps 801 and 802 6 Natural Resource Maps to Open File		
Data Collection			
Field Surveys	Atlantic Coast: Bay of Fundy, Eastern Shore, Nova Scotia. Coastal areas Newfoundland, Nain Labrador, Sweep surveys of ports. St. Lawrence/Quebec: St. Lawrence River between Sorel and Contrecoeur and downstream from Cornwall; harbour surveys between Quebec and Trois Rivières, Iles de la Madeleine, North Shore of the Gulf of St. Lawrence. Inland Waters: North Channel of Lake Huron; harbours in Lake Erie and Lake Huron, Napanee River. Pacific Coast: Queen Charlotte Strait and Sound; Cumshewa Inlet. Arctic: Beaufort Sea; Arctic Archipelago; Viscount Melville Sound; Northeast coast of Baffin Island; Gulf of Boothia; navigation routes on the east coast of Hudson Bay.		
Tides, Currents, Water Level Measurements	Maintenance and data collection for 120 permanent gauges; data collection for 65 temporary gauges; tide and current surveys on the coast of British Columbia; current measurements in the Lower St. Lawrence River.		
Technology Development and Transfer	Complete the transfer of the LARSEN 500 Lidar Bathymetry System to the private sector; develop and improve technology for a digital hydrographic database; continue evaluations of the Global Positioning System (GPS) for surveys.		

The trend in chart publications from 1982-83 and projected to 1988-89 is shown in Figure 12 and the 1987-88 Hydrographic Survey Program is depicted in Figure 13.

Figure 12: Chart Publication (Canadian Hydrographic Service)

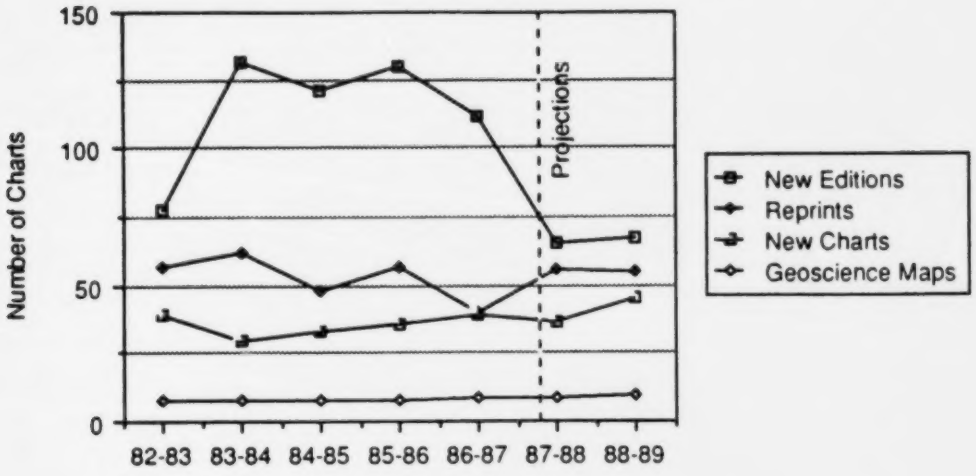

Figure 13: 1987-88 Hydrographic Survey Program

B. Atlantic Fisheries

Objective

To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, Native and recreational fisheries in marine and inland waters to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure in support thereof.

Description

This Activity encompasses: all federal fisheries and habitat management and development functions in the Atlantic zone and the waters adjacent to Newfoundland, Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island and Quebec, and within and adjacent to Canada's 200-mile fisheries zones on the Atlantic Coast, including the river systems and lakes in all of those provinces except Quebec; the planning and execution of those functions through which the Department manages the fisheries resource and the primary sector of the Atlantic fishing industry.

The management of the Atlantic Fisheries Management Activity is achieved through the following two sub-activities:

Fisheries and Habitat Management: The principal endeavour of this sub-activity is the management of fisheries resources which are exploited for subsistence, commercial, Native and recreational purposes. Work is carried out in seven areas:

- habitat management results in the implementation of a national policy with an operational, regulatory, consultative and advisory framework consistent with achieving the Department's habitat objectives. These objectives are to bring about a net gain in productive capacity through conservation, restoration and development with no net loss for projects with destructive potential. This involves liaison and coordination with other federal departments, provincial governments, government agencies and the private sector. Additional policy and program response is developed to respond to habitat issues of national prominence such as toxic chemicals.

- allocation function involves the establishment of a Total Allowable Catch (TAC), the division of the TAC amongst the various user groups and the ongoing monitoring of the harvest. This process involves numerous consultations with and inputs from fishermen, processors, associations, unions and provincial and foreign governments. Collection and analysis of appropriate information permits in-season management and longer term socio-economic planning.

- licensing is a vehicle for control of the fishery by limiting entry. Licensing policy is developed through consultation with representatives of commercial, Native and sportfishing interests and provincial governments. The licensing database is an important source of statistical information.

- monitoring, control and surveillance includes measures to protect the resource from over-fishing, ensure an orderly and equitable harvest amongst licensees and maintain catches within the TAC. This is achieved through sea, air and land

surveillance to detect and monitor activities. Monitoring takes place by employing on-board observers, by inspecting and checking vessels, fishermen and onshore operations, by enforcing fisheries legislation and quotas and by assembling and analyzing data. The long-term results of these efforts are the conservation and protection of fishery resources and the maintenance of Canadian sovereignty over fisheries waters.

- regulations are developed, amended and processed following consultations within the Department, with other departments and with industry to assess their impact and to determine alternatives. Those management objectives that require legislative authority are processed within the Government's Regulatory Reform Strategy.

- certain multi-tasked departmental vessels designated as primary search and rescue (SAR) resources are available 24 hours a day to respond to emergency or distress calls in full cooperation with Transport Canada and National Defence . These vessels are on SAR standby between departmental assignments. All other departmental vessels are also available for SAR as secondary resources.

- operational endeavours also include planning and communications involving the associated management activities at regional and headquarters levels.

Resource and Industry Development: The focus of this sub-activity is to assist fishing and fishing related activities in the private sector. Development work is characterized by assistance to private sector efforts to reduce harvesting costs, increase the exploitation of underutilized species, provide support to the aquaculture industry and upgrade product quality, as authorized under the Fisheries Development Act. Assistance may include providing staff and expertise. The major portion of this work takes place under Economic and Regional Development Agreements (ERDAs) and the regular Atlantic Fisheries Development Program work is carried out in six areas:

- evaluation of new development opportunities including consultations carried out with industry and provincial governments to identify industry needs and opportunities. Development solutions and existing and new technologies are matched with development opportunities. Potential impacts and probabilities of success are estimated and overall assessments of opportunities are developed for specific geographic areas, species, processing and fleet sectors.

- technology research and development is undertaken through which new technology developments in the industry are identified and their potential applications are matched to existing problem areas. Specific technology applications are developed, through private sector and industry organizations and evaluated for application to sectors of the fishing industry.

- technology transfer consists of transfer of R&D results through workshops, on-site demonstrations, direct technical advice to industry, technical video productions and publications to targeted groups.

- infrastructure includes the identification of industry's needs in areas such as ice-making facilities, fish unloading equipment, marine service centres, bait processing and storage and on-wharf services. Project proposals are developed

for future considerations under different funding mechanisms such as ERDA agreements and special job-creation type programs.

- development/administration of special development agreements includes negotiations of Fisheries Development related agreements with provincial governments, participation in the management and implementation of Fisheries Development related agreements such as ERDAs and Fisheries Subsidiary Agreements through Management Committees and implementation of federal sectoral responsibilities.

- resource and industry development includes the development, planning and analysis of new fisheries, such as offshore tuna, Northern shrimp and offshore clams. Also included in this area is the promotion of aquaculture and provision of support to experimental fisheries in an effort to diversify and expand the benefits from the resource.

Resource Summaries

The Atlantic Fisheries Management Activity represents approximately 15% of the Department's total 1988-89 operating expenditures and 18% of the total person-years.

Figure 14: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	**Estimates 1988-89**		Forecast 1987-88		Actual* 1986-87	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Fisheries and Habitat Management	**66,656**	**981**	64,416	952	71,840	993
Resource and Industry Development	**33,423**	**89**	25,117	100	30,097	143
	100,079	**1,070**	89,533	1,052	101,937	1,136

* Resources restated to approximate the current Program activity structure.

Approximately 48% of this Activity's total expenditures relate to personnel costs, 29% is required for operations, 6% for capital expenditures and 17% for transfer payments.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by the Atlantic Fisheries Activity results in:

- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fishing plans for each stock or complex of stocks;

- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fish habitat management plans and policies;
- allocation of agreed portions of the Total Allowable Catch to various sub-groups of commercial, Native and recreational fishermen;
- rebuilding of depleted or endangered fish stocks through application of enhancement technology and habitat rehabilitation;
- enhancement of increased exploitation opportunities for commercial, recreational and Native food fishermen, resulting in improved economic returns; and
- protection of stocks through enforcement activities and issuance of licences to ensure orderly and equitable harvest of fishery resources.

The results for this Activity are illustrated in Figure 15.

Figure 15: Atlantic Fisheries Results Spectrum

Activities	Services Provided	Program Effects
Fisheries and Habitat Management		
Habitat Management	Maintaining and improving fish habitat.	Optimization of socio-economic utilization of living aquatic resources by Canadians.
Resource Allocation Licensing Regulations	Controlled access to fish stocks.	
Monitoring, Control and Surveillance	Enforcement of allocations and access to stocks.	Maintenance of Canadian sovereignty over Territorial waters.
Search and Rescue Activities Provided to National Defence and Transport Canada	Search and rescue services.	Safety at sea.
Resource and Industry Development		
Provision of Infrastructures	Financial and technical assistance to private sector.	Optimization, stabilization and economic viability of commercia fishing industry in Atlantic Canada by:
Evaluation of New Development Opportunities		Reducing harvesting processing costs.
Technology Research and Development		Upgrading product quality.
Technology Transfer		Value-added processing.
Development/Administration of Special Development Programs		Resource development/ enhancement.

Figure 16: Atlantic Fisheries and Habitat Management Areas of Focus in 1988-89

Project	Milestones/Achievements
Allocation Policies	Evaluate the trial offshore Enterprise Allocation (EA) program to develop a more refined system on a permanent basis for implementation in 1989. Introduce a pilot EA system in 1988 for 65' to 100' vessels for the Quebec and New Brunswick sectors.
Management of 1988-89 Fisheries	Initiate and refine management options designed to downsize capacity for selected fleets to more closely match resource availability.
Diversification of the Resource Base	In order to relieve pressure on existing exploited fisheries resources, examine underutilized/non-utilized species for possible commercialization. Particular species will be identified in given areas for developmental purposes, (e.g., mackerel and silver hake).
Resource Projection Monitoring, Control, Surveillance	To better protect Atlantic fish stocks, continue efforts to establish a more effective and viable surveillance and enforcement program. The focus will be on achieving a higher degree of domestic offshore coverage and enhanced inshore enforcement and monitoring of fishing activities.
Consultative Mechanisms	Efforts will continue in order to foster industry involvement in a number of areas with a view to securing a greater degree of industry accountability in managing and developing the resource base. Increasing the involvement of Natives in the consultative processes, (e.g., Atlantic Groundfish Advisory Committee, Northern Shrimp Advisory Committee) and regional approaches regarding food fisheries.
Habitat Management	Implement year 2 of the Strategic Plan for implementation of the habitat policy. Finalize regional habitat organizations.
Seal Management	Implementation of the new seal policy resulting from recommendations of the Royal Commission on Seals and Sealing including the termination of the large vessel offshore seal hunt, termination of commercial hunting of white coat harp seals and blueback hooded seals, managing the phasing out of seal netting except north of 53° N parallel and the implementation of the seal industry revitalization strategy.

Figure 17: Resource and Industry Development Areas of Focus in 1988-89

Project	1988-89 Milestones/Achievements
Resource and Industry Development	Examine the possibility of conversion programs to assist with fleet reduction efforts.
	Develop approaches to assist with habitat restoration.
	Encourage technology developments relating to underutilized species, conservation harvesting and Arctic fisheries.
Federal/Provincial Relations	Continue efforts to negotiate federal/provincial fisheries management agreements.
Arctic	Develop a three year strategic overview for Arctic fisheries management and implementation plans, especially for Quebec.

Information is provided in Figure 18 on annual Atlantic groundfish landings which highlights the growth in landings since the early 1970s. With the introduction of a strong fisheries management regime in the mid-1970s (scientifically based TACs, quota systems, licence limitations and capacity restrictions) in conjunction with the declaration of the 200 mile limit in 1977, harvested volumes have more than doubled.

Figure 18: Annual Groundfish Landings — Atlantic

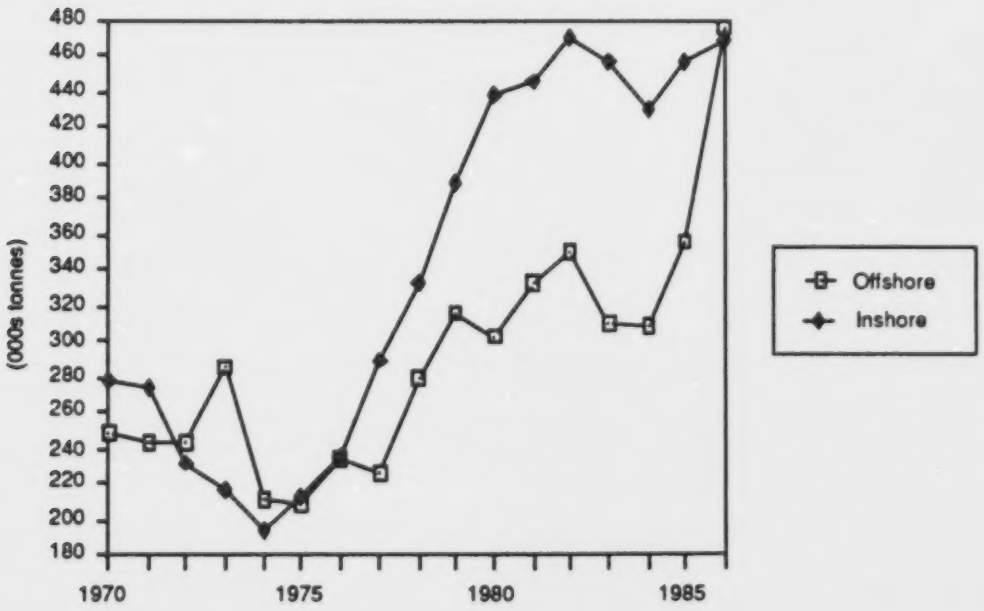

C. Pacific and Freshwater Fisheries

Objective

To conserve, protect,develop and enhance the fishery resource base and its habitat; to provide for the management, allocation and control of the commercial, Native and recreational fisheries in marine and inland waters; to maintain and develop benefits from the use of the resource; and to provide services and infrastructure in support thereof.

Description

This Activity encompasses all federal fisheries and habitat management and development functions in the Pacific and Arctic Oceans, British Columbia, the Yukon and Northwest Territories and Alberta, Saskatchewan, Manitoba and Ontario. This includes management in Canadian portions of trans-boundary rivers, shared management of interception fisheries in international waters and management of the Native, recreational and commercial fishing effort, except where authority has been delegated to the provinces for the management of inland fisheries. It also includes the direction of the Department's national habitat management functions.

Management of the Pacific and Freshwater Fisheries Management Activity is achieved through two sub-activities: Fisheries and Habitat Management, and Resource and Industry Development.

Fisheries and Habitat Management: The principal endeavour of this sub-activity is the management of fisheries resources which are exploited for subsistence, commercial and recreational purposes. Work is carried out in five areas:

- resource allocation involves the establishment of a Total Allowance Catch (TAC), the division of the TAC amongst the various user groups, the development of fishing plans and strategies and the ongoing monitoring of the harvest. This process involves numerous consultations with and inputs from fishermen, processors, associations, unions and provincial and foreign governments. Collection and analysis of appropriate information permits in-season management and longer term socio-economic planning.

- licensing is a vehicle for regulating participation in the fishery by limiting entry. Licensing policy is developed through consultation with representatives of commercial, Native and sportfishing interests and provincial governments. The licensing database is an important source of statistical information.

- monitoring, control and surveillance includes measures to protect the resource from over-fishing, ensure an orderly and equitable harvest amongst licensees and maintain catches within the TAC. This is achieved through sea, air and land surveillance to detect and monitor activities, by employing on-board observers, by inspecting and checking vessels, fishermen and onshore operations, by enforcing fisheries legislation and quotas and by assembling and analyzing data. The long-term results of these efforts are the conservation and protection of fishery resources and the maintenance of Canadian sovereignty over fisheries waters.

- regulations provide for the development, amendment and processing of regulations necessary for management of the fishery. This includes consultations within the Department, with other departments and with industry to assess their impact and to determine alternatives. Those management objectives that require legislative authority are processed within the Government's Regulatory Reform Strategy.

- habitat management results in the implementation of a national policy with an operational, regulatory, consultative and advisory framework consistent with achieving the Department's habitat objectives of a net gain of productive capacity. This involves liaison and coordination with other federal departments, provincial governments, government agencies and the private sector, monitoring of agreed upon mitigation and compensation requirements and the application of regulatory and enforcement actions. Additional policy and program response is developed to respond to habitat issues of national prominence such as toxic chemicals.

Resource and Industry Development: The focus of this sub-activity is to augment or rehabilitate depressed stocks, to develop new fisheries and to provide assistance to fishing and fishing related activities in the private sector. Work is carried out in two areas:

- enhancement and rehabilitation are conducted through various enhancement techniques, e.g., hatcheries, spawning channels, lake enrichment, fishways and habitat rehabilitation, arrest of decline in salmon stocks, revitalization of depressed stocks and creation of new fisheries. In the Great Lakes, stocks are restored through the sea lamprey control program and all fish stocks benefit from habitat restoration and improvement. The Salmonid Enhancement Program (SEP) is a federal-provincial program designed to enhance B.C.'s five salmon and two sea-run trout species. Initiated in 1977 to optimize the production of salmonid stocks, the enhancement of these populations involves the construction, operation, maintenance and assessment of salmonid culture facilities such as hatcheries and spawning channels. These techniques are used at the major facilities and community projects throughout B.C. Other techniques employed to increase the salmonid populations include clearing debris from natural spawning areas, construction of fishways around obstructions and lake fertilization. Public participation in SEP is maintained through advisory groups, information programs, school education and public involvement programs.

- development includes the development, planning and analysis of new fisheries. Included in this area are the promotion of and advice given to aquaculture, one of B.C.'s most important growth industries. This area also provides support to experimental fisheries in an effort to diversify and expand the benefits from the resource. Administration of special programs such as economic development and employment programs is also part of this area.

Resource Summaries

The Pacific and Freshwater Fisheries Activity represents approximately 13% of the Department's total 1988-89 operating expenditures and 14% of the total person-years.

Figure 19: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual* 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Fisheries and Habitat Management	**52,313**	**614**	47,862	619	54,190	679
Resource and Industry Development	**36,562**	**234**	37,163	234	37,533	245
	88,875	**848**	85,025	853	91,723	924

* Resources restated to approximate the current Program activity structure.

Approximately 46% of this Activity's total expenditures relate to personnel costs, 44% is required for operations, 9% for capital expenditures and less than 1% for transfer payments.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by this Activity results in:

- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fishing plans for each stock or complex of stocks;
- establishment, monitoring, surveillance and enforcement of fish habitat management plans and policies;
- allocation of agreed portions of the Total Allowable Catch to various sub-groups of commercial, Native and recreational fishermen;
- rebuilding of depleted or endangered fish stocks through application of enhancement technology and habitat rehabilitation;
- enhancement of increased exploitation opportunities for commercial, recreational and Native food fishermen, resulting in improved economic returns; and
- protection of stocks through enforcement activities and issuance of licences to ensure orderly and equitable harvest of fishery resources.

Figure 20: Pacific and Freshwater Fisheries Results Spectrum

Activities	Services Provided	Program Effects
Fisheries and Habitat Management		
Habitat Management	Maintaining and improving fish habitat.	Optimization of socio-economic utilization of living aquatic resources by Canadians.
Resource Allocation Licensing Regulations	Controlled access to fish stocks.	
Monitoring, Control and Surveillance	Enforcement of allocations and access to stocks.	Maintenance of Canadian sovereignty over Territorial waters.
Search and Rescue Activities Provided to National Defence and Transport Canada	Search and rescue services.	Safety at sea.
Resource and Industry Development		
Enhancement Facility Operations	Stock enhancement.	Stable and economically viable fisheries.
SEP Engineering		
SEP Special Projects	Rehabilitation of wild stock.	
Sea Lamprey Control		Increased economic and recreational opportunities.
Aquaculture	Creation of new fisheries.	

Figure 21: Pacific and Freshwater Fisheries Management Areas of Focus in 1988-89

Project	Milestones/Achievements
Native Fisheries	Development of cooperative management schemes to meet the local needs of Native people and provide fisheries-related economic development opportunities.
Native Claims	In concert with Indian Affairs and Northern Development Canada, preparation of strategies leading towards Land Claim settlements and strengthening the consultative process with affected non-Native fishing industry representatives to improve their understanding of the conservation and allocation implications of Native fisheries.

Figure 21: Pacific and Freshwater Fisheries Management Areas of Focus In 1988-89 (Cont'd)

Project	Milestones/Achievements
Industry Viability	Development and implementation of measures to increase industry viability such as fleet management planning, developing a long-term allocation formula for salmon, implementing acceptable aspects of the Pacific salmon stock management plan and exploitation of non-utilized or underutilized species.
Management of the 1988-89 Fisheries	Management of the fisheries in accordance with international treaties and development and implementation of fishing plans in consultation with the fishing industry.
Licensing	Implementation of the revised Roe Herring Licensing Policy and development of proposals for roe-on-kelp licensing. Maintenance of licensing system servicing 15,400 commercial fishermen, 7,100 commercial fishing vessels, 314,600 sport fishermen and over 50,000 Native fishermen.
Habitat Management	Implementation of the Nechako agreement regarding water flows for the Kemano river and a new operational regime for fish habitat protection on placer mining streams in the Yukon. Implementation of year 2 of the Strategic Plan for the Fish Habitat Management Policy including benchmark studies to assess program performance, communications to increase habitat awareness, consistent procedures to achieve no net loss and a model habitat management planning process.
Federal-Provincial Relations	Negotiation of General Fisheries Agreements with the provinces on freshwater fisheries management and habitat and with the Yukon and Northwest Territories on the delegation of fisheries management responsibilities.
Canada - U.S. Relations	Renegotiate and implement transboundary and other annexes to the Pacific Salmon Treaty; negotiate an agreement to provide Canada with an equitable share of the harvest on the Yukon River; assert Canada's sovereignty in the Dixon Entrance by controlling boundary incidents.
Arctic Fisheries	Implementation of plans to enhance the Arctic management role such as development of a strategic overview, bolstering field management capability to anticipate and respond to local and regional economic development activities, development of effective consultative and cooperative management structures responsive to territorial client needs, the development of fisheries plans and increasing

Figure 21: Pacific and Freshwater Fisheries Management Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Project	Milestones/Achievements
	conservation education for marine mammal management in coastal communities.
Arctic Marine Conservation Strategy	Following extensive public consultations, the Minister will report to Cabinet with recommendations on an Arctic Marine Conservation Strategy in the fall of 1988. Overall implementation will be reviewed by responsible agencies and specific actions undertaken. The Department will continue to monitor the strategy implementation.
Enhancement	The Salmonid Enhancement Program will contribute to rebuilding chinook stocks coast-wide, with particular emphasis to be placed on increasing all Fraser River stocks. A new federal/provincial agreement will be sought to increase funding support and a re-invigorated client advisory process will be established.
Consultative Mechanisms	Increase the stature of the Pacific Regional Council (PARC) by seeking and adopting its advice on long-term resource management policy issues; continue emphasis on geographic and species management boards so that timely advice is provided and initiate preliminary consultations with other resource sectors on integrated resource planning.

D. Inspection Services

Objective

To provide assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian and/or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards.

Description

Inspection Services includes the development, formulation and implementation of national policies, regulations and programs to ensure that Canadian produced fish and fish products meet appropriate grade, handling, identity, process, quality and safety standards, and that imported fish and fish products meet minimum standards of identity, quality and safety.

These tasks are delivered through the operation of the National Fish Inspection Program, which derives its authority from the Fish Inspection Act and Regulations. The Sanitary Control of Shellfish Fisheries Regulations and relevant portions of the Food and Drug Regulations and the Consumer Packaging and Labelling Regulations are also enforced as they apply to fish and fish products. As well, federal inspectors enforce provincial fish inspection legislation in all provinces except Manitoba and Quebec.

This combined legislative base gives the Department a mandate to inspect all fish and fish products intended for export from Canada or for inter-provincial trade, all fish and fish products imported into Canada, and most fish and fish products for intra-provincial trade.

Inspection Services sets standards for fish products and facilities, inspects fish and fish products against these standards to determine acceptability of products for sale (in Canada and in foreign markets) and inspects industry facilities to determine the degree of compliance with construction, equipment and operating requirements.

In the domestic fishery, vessels, unloading, handling and transport facilities and processing establishments are inspected to ensure operators employ good handling and sanitary practices and use proper equipment to promote preservation of fish quality. Fish landings are inspected to ensure absence of taint, decomposition and unwholesomeness, and are monitored for compliance with dockside grade standards where such are employed by industry. Finished products are inspected for minimum standards respecting taint, decomposition, unwholesomeness, safety and fairness and for compliance with regulated grade standards. Fish products in compliance with Canadian and/or foreign requirements are certified for export.

Efforts in the domestic industry are also directed towards encouraging industry to produce products of consistent quality. Consistency is achieved through the transfer of technological advancements and practical knowledge to industry. Much of this results from joint government/industry projects studying ways to identify and preserve the quality of Canadian fish and fish products.

The Department also inspects imported fish products for compliance with regulatory quality, safety and identity standards and, where practicable, undertakes the establishment of bilateral agreements with those foreign inspection agencies whose technical competence in fish product inspection has been demonstrated. Inspection of imports is based on historical data. Products with a poor compliance history are identified on a Mandatory Inspection List (MIL).

Cost recovery has been implemented for inspection of imported products, involving an annual licence fee for all importers, charges for shipment notifications and charges for inspection and laboratory analysis for products on the MIL. The Department seeks to determine if linkages exist between the results of the inspection of offshore plants to those results obtained from products inspected during the import inspection program, and to consider any possible implications, particularly in respect to resource utilization within the program.

Inspections of products involve either sensory testing (for colour, odour, textures, flavour or appearance aspects) or more objective procedures involving chemical, microbiological or physical examination. Canned fish products are examined for container integrity - botulism being the main concern.

An extensive international and interdepartmental molluscan shellfish program is in place to prevent the marketing of unsafe or unwholesome molluscan shellfish. This program centres on a Canada/U.S. agreement on the control of molluscan shellfish harvesting, shipping and processing.

Responsibilities in this joint program are as follows:

- Environment Canada surveys the coastline for the degree of bacteriological or chemical contamination and recommends classification of molluscan shellfish growing areas;
- the Inspection Division of Fisheries and Oceans Canada monitors for the presence of Paralytic Shellfish Poison (PSP) and other toxins and initiates closure action when PSP or other toxin levels warrant, and monitors commercial shipments of molluscan shellfish for the presence of bacteria of public health significance;
- the Fisheries and Habitat Management Division of Fisheries and Oceans Canada is responsible for surveillance of growing areas to prevent illegal harvesting activity; and
- Health and Welfare Canada provides analytical support in the analysis for the presence of PSP or other toxins.

Resource Summaries

The Inspection Services Activity represents approximately 4% of the Department's total 1988-89 operating expenditures and 8% of the total person-years.

Figure 22: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual* 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Inspection Services	27,359	491	27,780	498	25,137	473
	27,359	491	27,780	498	25,137	473

* Resources restated to approximate the current Program activity structure.

Approximately 81% of this Activity's total expenditures relate to personnel costs, 16% is required for operating expenditures, and 3% for capital expenditures.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken by this Activity results in the assurance that Canadian produced fish and fish products meet appropriate grade, handling, identity, process and quality standards, and that imported fish and fish products meet minimum standards of identity, quality and safety.

The results for this Activity are illustrated in Figure 23.

Figure 23: Inspection Services Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Development, testing and interpretation of standards, specifications and regulations.	Assurance that Canadian fish and fish products meet standards.	The safety of consumers is protected.
Inspection of products and facilities and enforcement of regulations and standards.	Imported products meet minimum standards for identity, quality and safety.	Quality standards of the marketplace are met.
Development of Good Manufacturing Practices (GMPs) in consultation with industry.	Uniform application of standards and procedures to all segments of the industry.	Markets are maintained, demand is expanded and new markets are accessed.
Monitoring the operation of in-plant quality control systems and the achievement of good manufacturing practices.	Industry has avenue to provide input to policies and standards.	Improved industry productivity, profitability, and stability.

Figure 23: Inspection Services Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Monitoring the voluntary grading by industry of domestic raw material and finished products.	Reduced waste of the resource and increased product yield.	
Investigation of consumer complaints.		
Certification of products for export.		
Workshops and dissemination of information.		

Four key areas in Inspection Services have been selected for performance measurement:

Percent of Time on Direct Inspection Work: A long-term objective for 1987-88 was that 55% of time available to the Inspection Activity be utilized by direct endeavours such as inspections, laboratory analysis and associated travel, as opposed to such areas as program planning, coordination and review, training courses and workshops, performing supervisory, administrative and support functions. During 1984-85 and 1985-86 direct time expenditure of 50% was recorded. Further evaluation of this area has led to the conclusion that the data derived is not conducive to the measurement of program effectiveness and therefore is now considered inappropriate as a performance indicator.

Ratings of Processing Facilities: The Department rates processing plant operations to determine compliance with standards of operation, construction, sanitation and hygiene and to establish the level of ongoing inspection work. Deficiencies have been classified as minor, major, serious or critical. An "A" plant has six or fewer minor deficiencies, while a "D" plant has a number of serious or one critical deficiency. Voluntary closure or registration withdrawal action is taken for plants that are rated "D". Plants rated "C" are subjected to more frequent inspections until improvements are completed. For 1988-89 a goal has been established such that all registered plants (100%) will be rated with the level of compliance being 90% rated at the A or B level. As at March 31, 1987, compliance with standards of operations and construction, sanitation and hygiene had reached 88% and 89%, respectively.

Figure 24 shows the trends in plant ratings.

Figure 24: Plant Ratings

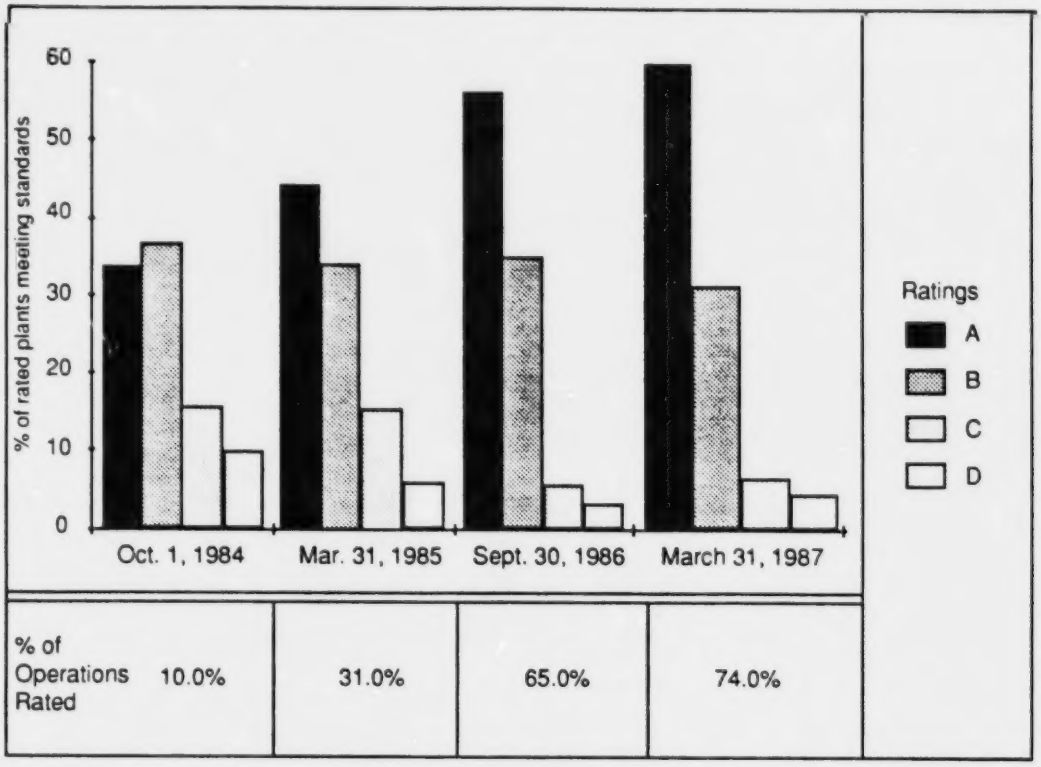

Rating of Fishing Vessels: Fishing vessels are also inspected to determine compliance with standards to establish the level of ongoing inspection work. These standards are designed to ensure that fishing vessels are properly constructed, equipped and operated and that fish are handled in a way that preserves fish quality. The goal for 1987-88 was to have an 85% rate of compliance; as of November 1987, 83% of fishing vessels were certified as meeting the requirement of the Fish Inspection Regulations. The goal for 1988-89 is to have 85% of all vessels certified and to finalize and implement a vessel rating system.

Inspection of Domestic and Imported Fish Products: The Department has also established goals for the inspection of finished products. Domestic products are inspected less frequently than imported products because of the inspector's knowledge of the conditions within domestic facilities and of the raw material used in production. For domestic production, the 1988-89 goal is to perform at least one inspection per month per federally registered plant for each product type processed and perform additional inspections at frequencies based on historical compliance levels. Appropriate enforcement action is taken for non-complying products. For imported products, the goals are related to the past history of products. Any imported product that has previously failed inspection is placed on a Mandatory Inspection List and must pass four subsequent consecutive inspections before that product is returned to routine monitoring. On a routine basis, one in five shipments of each product type is inspected. The 1986-87 annual report

of the import inspection program reveals an increase of some 70% in weight of products inspected over the previous year.

Figure 25 shows the trends for the import inspection program and provides a comparison of all products imported and inspected, by year.

Figure 25: Import Inspection Program, All Products

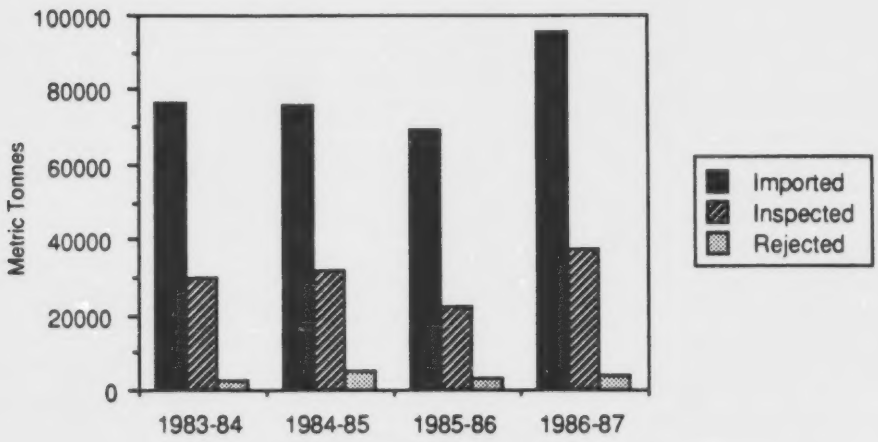

Particular areas of focus for 1988-89 for this Activity are shown in Figure 26.

Figure 26: Inspection Services — Areas of Focus in 1988-89

Projects	Milestones/Achievements
Introduction of In-Plant Quality Control Programs	Encouraging and stimulating industry self regulation through the introduction of Good Manufacturing Practices and in-plant quality control as affirmed by fisheries ministers in their report on challenges in the fishing sector.
Product Sampling Systems	Establishment of a product sampling system which considers risk factors and confidence levels as well as breadth and frequency of inspection coverage to further assure both industry and the consumer as to the integrity of the product.
Canned Tuna Inspection	Continuation of inspection of remaining detained Star-Kist product.
Fish Product Standards and Inspection Procedures	Update of product standards and inspection policy and procedures manuals, and making these available to industry.

Figure 26: Inspection Services — Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Projects	Milestones/Achievements
Establishment of an Offshore Inspection Program	Continuation of 100% inspection of imported canned tuna pending establishment of an offshore inspection program or establishment of bilateral agreements with foreign inspection agencies.
Establish Memoranda of Understanding (MOUs) with Federal Food Inspection Agencies	Clarify departmental roles; provide consistency in areas of food regulation.
Molluscan Shellfish Inspection Program	Implementation of an enhanced monitoring and control system for detection of toxins in molluscan shellfish and improvements in on-site analytical capability to provide a faster response time in the opening and closing of growing areas. Establishment of a Memorandum of Understanding with Environment Canada on frequency of water quality surveys.
Cost Recovery	Cost recovery of inspection of imported products from industry, estimated at $0.6 million annually.
National Management Information System (MIS)	Completion of data modelling and broad options phases leading to the development of a National Management Information System for Inspection.

E. International

Objective

To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.

Description

This Activity encompasses the conduct of international relations to advance Canada's fisheries conservation and trade interests in cooperation with the Department of External Affairs and other government departments, including the negotiation and administration of international treaties and agreements affecting bilateral and multilateral fisheries relations with other countries as well as the formulation and representation of fisheries trade positions.

International endeavours focus on three main subject areas: Atlantic Fisheries, Pacific Fisheries and Trade Policy. The International Directorate is accountable for policies, strategies and programs aimed at advancing, developing and protecting Canadian fisheries' conservation and trade interests through international fisheries relations and the settlement of maritime boundary disputes with countries bordering on and near the Atlantic and Pacific Oceans. These endeavours include lowering tariffs and reducing non-tariff barriers, expansion of access to foreign markets, provision of advice to the Trade Negotiations Office in current GATT Multilateral Trade Negotiations and Canada-U.S. Free Trade Agreement discussions.

In addition, the Department participates in eight multilateral scientific and conservation fisheries commissions. Financial contributions to these organizations (which amount to approximately 70% of the operating budget for international activities) are non-discretionary obligations on behalf of Canada pursuant to various treaties and in support of Canada's foreign policy objectives (see page 57). These contributions must be paid in the currencies in which they are levied and are thus subject to unforeseeable currency fluctuations. The remaining 30% of the operating budget is applied primarily to consultation and negotiation expenses associated with the conduct of international fisheries relations.

Resource Summaries

The International Activity represents approximately 1% of the Department's total 1988-89 operating expenditures and less than 1% of the total person-years.

Figure 27: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual* 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
International	6,037	20	5,861	18	5,854	15
	6,037	20	5,861	18	5,854	15

* Resources restated to approximate the current Program activity structure.

Approximately 21% of this Activity's total expenditures relate to personnel costs. The remaining 79% is required for operating expenditures. Of these operating expenditures, approximately 88% is paid to international organizations on a non-discretionary basis as a result of treaty obligations.

Performance Information and Resource Justification

Work undertaken in this Activity results in:

- international negotiations towards the advancement of multilateral or bilateral cooperation in scientific assessment, management, protection and conservation of Canada's fisheries resources;
- conservation of fish stocks in international waters and reduction of loss of Canadian origin fish to high seas interception fisheries through participation in bilateral agreements and multilateral commissions and organizations;
- defence of Canadian sovereignty through negotiation of maritime boundary disputes, enforcement against illegal foreign fishing in Canadian or treaty waters, and resolution of boundary conflict issues where boundaries have, and have not, been established;
- defence and development of Canada's international trade in fisheries with the EEC, the U.S., Japan and other trading partners in the Pacific Rim and elsewhere; and
- defence and development of Canadian fisheries' trade interests in Canada-U.S. trade negotiations, GATT-Multilateral Trade Negotiations, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Fisheries Committee, and EEC enlargement negotiations.

The results of this Activity are illustrated in Figure 28.

Figure 28: International Results Spectrum

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Consultations with fishermen, processors, traders and governments.	Industry and government input to Canada's positions in international negotiations.	Improved advice in implementation of international aspects of the Department's mandate.
Bilateral and multilateral negotiations.	International agreements to conserve and protect fish stocks, to settle boundary disputes, to reduce tariff and non-tariff barriers and to promote the development of markets for Canadian fish and fish products.	Conservation and protection of fish stocks of importance to Canada.
Monitoring and advising on the implementation of international agreements.		Protection of Canadian interests in international boundary disputes.

Figure 28: International Results Spectrum (Cont'd)

Operational Outputs	Client Benefits	Program Effects
Participation in commissions, trade organizations, development organizations and international conservation organizations.		Lessened pressures for access to Canadian resources in return for market access. Industry access to new and existing markets, avoidance of increased tariffs, etc.
Development of advice and positions for utilization in Canada/U.S. trade negotiations and GATT/ Multilateral Trade Negotiations.	Improved trade flows with fewer impediments.	Increased trade with the U.S. and EEC at lower tariff levels, improvement of tariff treatment and fewer non-tariff barriers among GATT member nations.
Reduction in high seas fishing of Canadian originated stocks.	Extraction of maximum economic rent from Canadian originated stocks.	Conservation of Canadian stocks.

Particular areas of focus for 1988-89 for this Activity are shown in Figure 29.

Figure 29: International Areas of Focus in 1988-89

Project	Milestones/Achievements
Canada-France and other East Coast Boundary Issues	Protect Canadian interests on boundary and fisheries issues with France; promote Canada-U.S. cooperation in the Gulf of Maine.
Strengthening of the Northwest Atlantic Fisheries Organization	Support implementation of the recommendations of the Task Force on Foreign Overfishing; seek continued support for Canadian conservation objectives within the Northwest Atlantic Fisheries Organization
Canada/U.S. Pacific Salmon Negotiations	Renegotiate transboundary and other annexes to the Pacific Salmon Treaty; negotiate an agreement to provide Canada with an equitable share of the harvest on the Yukon river.
EEC Enlargement	Prevent Canadian fisheries' trade from dislocation by the accession of Spain and Portugal to the European Economic Community.
International Trade Negotiations	Achieve widest possible market access for Canadian fish and fish product exports

Figure 29: International Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Project	Milestones/Achievements
	through a new multilateral trade negotiation in the GATT and the Canada/U.S. free trade agreement.
East Bloc Countries	Continue stable relationship and develop trade in fish products.
North Pacific Science Organization	Prepare a draft convention, in consultation with External Affairs, in preparation for international discussion which may occur in 1988-89.

To protect and advance Canadian fisheries' interests, and, in cooperation with External Affairs, the Department currently conducts foreign fisheries relations and provides funding, strategic advice and recommendations for executive decision-making with respect to the international fisheries commissions and organizations presented in Figure 30.

Figure 30: International Fisheries Commission and Organizations for 1988-89

Organization/Commission	Objective
Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)	Conservation, restoration, rational management and sharing of fish stocks in the Northwest Atlantic; international cooperation with respect to the resource (1987-88 forecast expenditures $319,000).
North Atlantic Salmon Conservation Organization (NASCO)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of North Atlantic salmon stocks (1987-88 forecast expenditures $65,000).
Pacific Salmon Commission (PSC)	Conservation, restoration, enhancement, rational management and sharing of Northeast Pacific Salmon stocks. Establishment of fisheries and salmon enhancement programs to reduce interceptions, to prevent overfishing and to secure for each country benefits equivalent to the production of salmon from its own waters (1987-88 forecast expenditures $715,000).
International North Pacific Fisheries Commission (INPFC)	Conservation, restoration, rational management and sharing of the fish stocks of the North Pacific Ocean; implementation of provisions of the International Convention for the High Seas Fisheries of the North Pacific Ocean; reduction of foreign interceptions of North American salmon (1987-88 forecast expenditures $145,000).

Figure 30: International Fisheries Commission and Organizations for 1988-89 (Cont'd)

Organization/Commission	Objective
International Convention for the Conservation of Atlantic Tunas (ICCAT)	Conservation, restoration, rational management and sharing of tuna-like species in the Atlantic Ocean and adjacent seas (1987-88 forecast expenditures $27,600).
International Council for the Exploration of the Sea (ICES)	Encouragement and coordination of studies of the marine environment and living resources of the North Atlantic Ocean and provision of scientific advice on request to member governments, groups of member governments or international commissions (1987-88 forecast expenditures $100,000).
International Pacific Halibut Commission (IPHC)	Conservation, restoration, rational management and sharing of halibut resources in the Pacific Ocean (1987-88 forecast expenditures $1,091,900).
Great Lakes Fishery Commission (GLFC)	Investigation of the Great Lakes fisheries, installation of devices and application of lampricides in the Convention area and related tributaries for lamprey control, the study of lamprey control, and provision of a forum for tha development of fisheries management programs (1987-88 forecast expenditures $1,764,600).
International Fisheries Commissions Pension Society (IFCPS)	Administration of pension and related benefit policies for employees and dependents of International Fisheries Commissions established and maintained by Canada and the U.S. in line with prevailing employee benefit plans of the Canadian and U.S. governments.

F. Corporate Policy and Program Support

Objective

To provide executive direction and coordination and corporate administrative services and human resource planning in support of the Program; to direct acquisition and provide the framework for management of capital resources and assets for the Program; to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs; to provide assessment, analysis and policy and program planning advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests; and to develop and promulgate the Department's national regulations and to direct the Department's enforcement activities.

Description

The Corporate Policy and Program Support Activity consists of three sub-activities: Corporate Policy and Administration, Capital Assets Management and Regional Policy and Administration.

Corporate Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Minister and the Deputy Minister; the corporate units reporting to the Senior Assistant Deputy Minister, Corporate and Regulatory Management, with the exception of Inspection, which is included under the Inspection Activity in Section D, and the corporate units reporting to the Assistant Deputy Minister, Policy and Program Planning.

The functions carried out by the Senior Assistant Deputy Minister with respect to this sub-activity are of a coordinating and service nature to ensure the Department manages through a well organized and coherent process and is provided with the information needed for planning, control and decision making. This sub-activity also includes the Senior Assistant Deputy Minister's responsibilities and the associated costs respecting the policy direction of the fisheries management regulations and enforcement and training function. Other costs related to the delivery of the Department's regional regulations and enforcement activities are included with the Atlantic Fisheries and Pacific and Freshwater Fisheries Activities. The following corporate functions report to the Senior ADM under the Corporate Policy and Administration sub-activity: Comptrollership, including Finance, Planning, Informatics and Administration; Personnel, including Human Resource Planning; Internal Audit; Evaluation; and Regulations and Enforcement.

The Assistant Deputy Minister, Policy and Program Planning is responsible for Strategic Policy and Planning, Economic and Commercial Analysis and Communications. Strategic Policy and Planning includes corporate policy development, coordination, strategic planning, federal/provincial relations and Native fisheries policy. Economic and Commercial Analysis encompasses analysis in support of policy development as well as market analysis and intelligence, administration of the Fishing Vessel Insurance Program and the Fisheries Improvement Loans Act and the provision of policy analysis and advice with respect to the Fisheries Prices Support Board, the Canadian Saltfish Corporation and the Freshwater Fisheries Marketing Corporation. This function is also responsible for policy development regarding oceans and with respect to recreational fisheries. The Communications function is responsible for the Department's corporate communications activities, including the development of communications strategies and efforts in support of initiatives of all sectors, as well as scientific publications.

Capital Assets Management: This sub-activity includes the management of the capital asset inventory (total estimated replacement value of $3.7 billion) which consists of Small Craft

Harbours and all other departmental assets such as special purpose buildings and other facilities, vessels and a wide range of equipment. These assets are fundamental to the delivery of the Department's fisheries management, inspection and science programs. The existing asset base includes: over 1,400 commercial fishing and 800 recreational small craft harbours, a marine fleet of 22 major vessels, 44 minor and 141 small vessels as well some 500 smaller crafts; 12 major scientific installations and over 700 offices and facilities and a wide range of scientific equipment, vehicles and machinery. The system of small craft harbours provides harbour services to approximately 70,000 commercial fishermen and 35,000 fishing vessels as well as approximately 5% of all recreational berths available throughout Canada. This sub-activity is responsible for:

- the development and implementation of a long-range plan for a national system of small craft harbours in support of commercial fishing and recreational boating, including the maintenance, renovation and acquisition of harbours and harbour facilities, and where appropriate their divestiture; and

- development and execution of long- and short-range policies, plans and budgets for the acquisition, maintenance, utilization and disposal of departmental capital assets to meet program needs while ensuring value for money. Also included in this sub-activity are the costs related to major vessel acquisition and real property acquisition or major construction activities. The costs related to the acquisition of all other classes of assets and the costs of asset maintenance and operation are reported with the Activity supported by the assets. Regional resources dedicated to the management of assets are included in the sub-activity dealing with Regional Policy and Administration as are the costs of shared use assets such as data processing installations and office buildings supporting more than one activity.

Regional Policy and Administration: This sub-activity includes the offices of the Department's six regional Directors-General and the regional executive of the Department, and the provision of administrative and support services such as management, finance and planning, personnel and communication services to the Program at the regional level.

Resource Summaries

The Corporate Policy and Program Support Activity represents approximately 40% of the Department's total 1988-89 operating expenditures and 24% of the total person-years.

Approximately 39% of this Activity's total expenditures relate to capital expenditures, 37% is required for operating costs, 23% for personnel expenditures and less than 1% for transfer payments.

Figure 31: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89		Forecast 1987-88		Actual* 1986-87	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Policy and Administration	**42,888**	**399**	45,144	410	40,929	456
Capital Assets Management	**169,452**	**156**	112,854	123	84,604	117
Regional Policy and Administration	**59,532**	**868**	61,458	882	56,379	886
	271,872	**1,423**	219,456	1,415	181,912	1,459
Less: Revenue credited to the Vote					3,348	—
	271,872	**1,423**	219,456	1,415	178,564	1,459

* Resources restated to approximate the current Program activity structure.

Performance Information and Resource Justification

Figure 32: Corporate Policy and Program Support Results Spectrum

Activities Undertaken	Services Provided	Key Results
Development of national surveillance and enforcement policies and standards, functional direction on Fishery Officer Career Program (FOCP), review of all fisheries regulation proposals.	Development, communication and implementation of corporate directions to effect the Department's mandate and priorities.	
Departmental policy formulation and management of corporate directions.		

Figure 32: Corporate Policy and Program Support Results Spectrum (Cont'd)

Activities Undertaken	Services Provided	Key Results
Monitoring, control and implementation of the Department's Resource Management Framework.	Optimized acquisition, deployment and utilization of resources in delivery of the Department's programs.	Enhanced capacity to align operations to Ministerial and Government priorities, to address changing operational and program needs and to facilitate the management of operations.
Provision of support for the maintenance, deployment and operation of capital assets, e.g., vessels used by sectors in delivering their programs.	Stewardship of shared-use departmental assets.	
Custody of major shared-use assets, e.g., office buildings and data processing installations supporting more than one sector or Activity.		
Construction, maintenance and upgrading of small craft harbours facilities.	Infrastructure in support of safe access to the fisheries resource.	Increased opportunities for commercial and recreational use of the fisheries resource.

The direct beneficiaries of the Corporate Policy and Administration Sub-activity are the program sectors of the Department, and thus the key results achieved through this sub-activity, as well as the Regional Policy and Administration Sub-activity, are subsumed in the program effects achieved by each of the Department's sectors. The overall effectiveness of this sub-activity can best be measured in terms of the success in achieving the Program's overall objectives and in undertaking the initiatives in this document.

Particular areas of focus for 1988-89 for this sub-activity are as follows:

Figure 33: Corporate Policy and Administration Areas of Focus in 1988-89

Function	Program Focus
Strategic Policy and Planning	Provide advice regarding the Department's role within broad Government priorities, legislation and key policy issues.
Federal/Provincial Relations	Provide assistance to sectors in the negotiation of General Fisheries Agreements with the provinces on freshwater fisheries management and habitat and with the Yukon and Northwest Territories on the delegation of fisheries management responsibilities to the territorial governments.

Figure 33: Corporate Policy and Administration Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Function	Program Focus
Regional Development	Coordinate the Department's involvement in the Government's regional development programs with other federal agencies.
Native Affairs Policy	Provide advice on national policy issues relating to band fishing by-laws, co-management of the resource, reserve boundaries, comprehensive claims and Native economic development.
Aquaculture	Coordinate measures to assist the development of the aquaculture industry, including assisting the sectors in negotiations of Memoranda of Understanding (MOU) with the provinces and territories on aquaculture development, and publishing an inventory of federal programs available to aquaculturalists.
Recreational Fisheries	Coordinate implementation and follow-up, in co-operation with provincial governments, of policies and approaches set out in the National Recreational Fisheries Policy Statement.
Economic and Commercial Advice	Provide economic and commercial advice on a wide range of issues, including: the impact of the Canada-U.S. free trade agreement on Canadian fisheries; economic assessment of the enterprise allocation system and other quota management systems; review of operations and mandates of the Canadian Saltfish Corporation, the Freshwater Fish Marketing Corporation and the Fisheries Prices Support Board; development of comprehensive market analyses and advice on key market developments; assessment of the impact of aquaculture on the general fishing industry and/or institutional markets; and review and recommend improvements to the Fishing Vessel Insurance Program.
Communications	Undertake projects in support of departmental priorities, incorporated within the framework of a Corporate Communication Strategy and featuring the following themes: scientific excellence; resource conservation and protection both at the national and international level; the oceans-related issues and policies and the socio-economic benefits Canadians derive from the Department's mandate and activities; and the management of R&D information relevant to departmental programs.

Figure 33: Corporate Policy and Administration Areas of Focus in 1988-89 (Cont'd)

Function	Program Focus
Regulatory Review	Continue the second phase of streamlining and simplifying fisheries regulations by consolidating regulatory texts for the current body of fisheries regulations (General Administrative, Maritime Fisheries, Pacific Fisheries, Marine Mammals, Fish Health).
Regulations and Enforcement	Develop recommendations to improve the remedies, techniques and procedures employed to ensure compliance with fisheries legislation within the context of the Justice Canada Compliance and Regulatory Remedies Project and Federal Law Enforcement Under Review (FLEUR). Undertake initiatives to enhance the Fishery Officer Career Program such as strengthening of the recruitment process, establishment of classifications for working level fishery officers and improvement of testing and training resource reporting and control mechanisms.
Corporate Management	Improve the quality of management information and accountability reporting through the enhancement of the Department's financial system being implemented for the 1988-89 fiscal year. Promote the recently established departmental corporate values statement. Continue streamlining the Department's planning process to establish an accountability framework against which plans and budgets are developed and monitored and performance is reviewed as well as develop performance measures to systematically assess program results. Develop and commence implementation of a long-range informatics plan to provide an executive level focus for the determination of information priorities, the allocation of resources and direction of system and technology development.
Expenditure and Staff Reductions	The Department has remaining downsizing obligations to reach the 579 person-year reduction target. The Department intends to implement the remaining staff reductions through attrition, thereby minimizing layoffs.

For Capital Assets Management, program delivery is dependent on the use of ships, laboratories, buildings and other capital assets. Effective acquisition, utilization and maintenance ensures support of the Science, Fisheries Management and Inspection objectives. Effective harbour conditions and services benefit the fishing industry by facilitating access to fish stocks, decreasing cruising and turn around time by correcting safety and fishing disruption situations.

Additional performance information is set out in Section III.

Figure 34: Capital Assets Management Areas of Focus in 1988-89

Function	Program Focus
Small Craft Harbours	Continue the implementation of the Small Craft Harbours Plan, particularly programs for the rehabilitation of commercial fishing harbours and the establishment of local harbour authorities to ensure that those directly benefiting from the use of Small Craft Harbours facilities bear most responsibility for their management and operating costs. During 1988-89, 145 harbour authorities are forecasted to be established.
Capital Assets Strategy	Undertake initiatives to improve the management of capital assets, such as the development of a capital assets management information system, updating of departmental inventories and the establishment of asset maintenance and utilization standards with a view to improving effective use of assets and securing the funding levels required to ensure overall program effectiveness.

Figure 35: Regional Policy and Administration Areas of Focus in 1988-89

Function	Program Focus
Regional Management Initiatives	Implementation of corporate management initiatives to enhance the financial system, improve capital asset management and streamline planning processes.

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

The expenditures of the Fisheries and Oceans Program are presented by object in Figure 36.

Figure 36: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Personnel			
Salaries and wages	242,683	234,760	241,412
Contributions to employee benefit plans	37,609	35,089	35,685
Other personnel costs	5,566	4,741	6,193
	285,858	274,590	283,290
Goods and services			
Transportation and communication	32,182	25,710	28,574
Information	5,733	3,096	4,164
Professional and special services	79,146	73,187	60,256
Ship charters	13,139	14,987	10,000
Other rentals	12,900	14,603	11,494
Maintenance of Small Craft Harbours	28,241	30,976	23,953
Other purchased repair and upkeep	16,244	14,600	14,056
Fuel	13,378	11,943	11,379
Other utilities, material and supplies	39,655	30,152	33,743
International commissions— Canada's share	4,185	4,185	4,325
Other subsidies and payments	478	531	905
	245,281	223,970	202,849
Total operating	531,139	498,560	486,139
Capital			
Construction and acquisition of land, buildings, and works	80,260	45,329	44,599
Construction and acquisition of machinery and equipment	48,149	45,951	34,204
All other expenditures	—	—	2,207
Total capital	128,409	91,280	81,010
Transfer payments	19,739	15,857	15,058
Total expenditures	679,287	605,697	582,207
Less: Receipts and revenues credited to the Vote	—	—	3,348
	679,287	605,697	578,859

2. Personnel Requirements

Figure 37: Details of Personnel Requirements

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1988-89 Average Salary Provisions
	88-89	87-88	86-87		
Management	155	155	154	51,400—100,700	70,322
Scientific and Professional					
Biological Science	432	431	426	17,485 — 70,800	45,258
Chemistry	29	32	37	17,425 — 70,800	43,949
Economics, Sociology and Statistics	51	55	71	15,600 — 70,392	51,001
Engineering and Land Survey	92	95	123	25,715 — 79,200	54,667
Physical Science	76	76	85	19,957 — 70,800	51,886
Scientific Regulation	101	97	88	16,098 — 70,800	45,750
Scientific Research	307	291	293	30,521 — 74,074	59,474
Other	13	14	17	15,334 — 70,800	39,562
Administration and Foreign Service					
Administrative Services	233	215	225	15,178 — 63,264	40,826
Commerce	103	98	116	16,182 — 66,779	55,715
Computer Systems Administration	120	111	109	20,807 — 68,111	40,603
Financial Administration	74	67	74	14,005 — 59,267	43,558
Information Services	38	40	54	15,055 — 59,100	44,833
Organization and Methods	3	2	1	14,874 — 59,100	47,576
Personnel Administration	68	74	74	14,239 — 60,400	43,466
Program Administration	184	172	186	15,178 — 63,264	43,167
Purchasing and Supply	40	35	37	14,155 — 59,268	37,324
Technical					
Drafting and Illustration	126	132	136	17,248 — 44,693	33,685
Electronics	91	86	86	18,337 — 57,319	41,129
Engineering and Scientific Support	712	675	651	15,568 — 56,395	33,093
General Technical	704	720	707	14,009 — 61,735	34,762
Primary Products Inspection	213	231	227	21,387 — 52,815	32,995
Ships' Officers	287	319	311	22,873 — 61,052	34,756
Social Science Support	65	67	71	14,009 — 64,044	36,352
Other	4	4	6	16,481 — 53,763	31,670
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	576	603	645	14,338 — 35,194	23,972
Data Processing	42	45	44	14,912 — 41,166	25,840
Secretarial, Stenographic, and Typing	281	271	328	14,210 — 35,419	24,796
Other	6	12	14	14,042 — 35,284	23,337
Operational					
General Labour and Trades	158	164	187	17,281 — 43,181	28,027
General Services	95	116	112	14,693 — 44,350	27,327
Heating Power and Stationary Plants Operations	25	25	26	20,996 — 40,948	28,152
Ships' Crew	493	455	484	21,444 — 33,288	24,889
Other	14	5	4	14,693 — 45,890	31,903

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1987. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Capital Expenditures

The management of Canada's fisheries and oceans resources must by its nature be founded on a solid biological, oceanographic and hydrographic knowledge base and supported by an effective enforcement presence, all of which requires modern and reliable capital resources. Fisheries Management, Science and Inspection program activities require a specially designed fleet of vessels complete with specialized equipment . In addition, widely dispersed land-based support facilities and equipment are required in over 3,000 locations throughout Canada.

The full spectrum of the Department's capital asset base is comprised of ships and the sophisticated equipment they carry, boats, vehicles, onshore support facilities, buildings, laboratories, small craft harbours, enhancement works, laboratory equipment, computers and inventories of a vast array of small equipment items.

In addition to benefits for the Department's direct clients, capital expenditures contribute to direct job creation in coastal and inland communities associated with the replacement and repair of facilities, the local purchase of construction materials, the construction of vessels and the purchase of new equipment. Benefits of many acquisitions are in fact felt across Canada.

Fisheries and Oceans' existing asset base has an estimated value of $3.7 billion. It includes more than 2,300 small craft harbours, several hundred special purpose buildings and laboratories, fleets of over two hundred vessels and over 1,300 vehicles, and a wide range of specialized equipment. The effectiveness of this asset base is a function of age and obsolescence. Figure 38 demonstrates that a high proportion of the inventory of some of the major asset categories are concentrated at the tail end of their life cycle or beyond.

Figure 38: Equipment, Vessels and Vehicles Profile

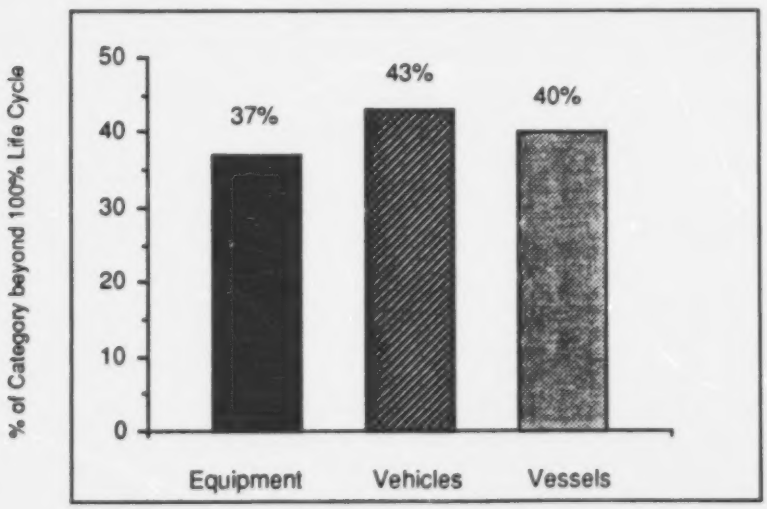

In addition to the need to replace existing assets, there is a need to acquire other assets to ensure efficient and effective operations in the face of changing client demands and

technological development. Significant investments are also required to provide the data processing infrastructure that is required to support a modern science initiative, and an effective radio communictions system is required to ensure the safety of staff involved in field operations.

In light of this situation, the Department has identified capital assets management as a major departmental priority. Organizational and decision making structures that ensure corporate level integration and control for its wide range of capital assets activities have been instituted. The Capital Assets Directorate has been established under the Department's Comptroller to provide a focal point for the management of capital assets. Its mandate includes integrated management of the entire departmental capital portfolio and the development and application of life cycle management principles to each specific group of assets found in the asset base. Under the leadership of the Directorate, the Department has developed a Long Term Capital Plan, and has instituted a more rigorous approach to planning and control of capital expenditures. In addition, a number of projects are being initiated to ensure more thorough definition and priorization of program needs, consideration of alternatives, and the most effective use of the existing asset base. These initiatives will ensure that optimum use is made of the existing financial resources and capital assets and that the impact on departmental operations from not replacing assets at the end of their useful life or acquiring new assets that would improve program delivery is better defined.

The total capital reference level for Fisheries and Oceans in 1988-89 has been increased to $128.4 million from $76.1 million. The Small Craft Harbour Program received a 44% increase to the A-Base funding (both capital and operating) and an additional $85 million over a three year period ending in 1989-90 was allocated to clear up the large backlog of damage at many harbour locations across Canada. Using these new funds some 220 harbour projects were started in 1987, and in 1988-89, $71.9 million of these funds will be expended at 240 locations in completing work begun in 1987-88 or starting new projects to be completed in 1988 or in 1989. At the completion of 1988-89, some 260 ha bours (Class A-72, B-84, C-104) which had structures in an unsafe condition will have been retur ed to a safe condition.

Significant additional funds have also been approved for the Salmonid Enhancement Program ($3.5 million), the Eastern Quebec Development Program ($1.6 million), the Quebec Economic Regional Development Agreement ($1.9 million) and for the Starkist Agreement ($0.3 million). A transfer of $9 million was approved for Public Works Canada — Market-Based Charging. An increment of $3.0 million was approved to provide some assistance in addressing other capital needs identified in the Long Term Capital Plan.

The Long Term Capital Plan has permitted the Department to identify priorities for expenditure of its approved 1988-89 capital funds. The program expenditures by activity are summarized in Figure 39.

Figure 39: Distribution of Capital Expenditures by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual* 1986-87
Science	**9,345**	10,212	7,235
Atlantic Fisheries	**6,210**	4,482	9,681
Pacific and Freshwater Fisheries	**7,758**	8,059	9,076
Inspection Services	**845**	1,280	504
International	—	—	—
Corporate Policy and Program Support	**104,251**	67,247	54,514
	128,409	91,280	81,010

* Based on 1986-87 Public Accounts but restated to approximate the current Program Activity Structure.

Figure 40 identifies capital construction or acquisition projects, by province of construction or acquisition, for which the estimated total cost equals or exceeds $250,000 (major capital projects) and includes previously identified major capital projects until completion. Regions in which vessels will be employed are also identified.

Figure 40: Details of Capital Projects Over $250,000

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1988	Estimates 1988-89	Future Years' Requirements
1. Science					
Newfoundland					
HUDSON (MLR - Phase 1)	2,261	3,755	3,755	—	—
SHAMOOK (MLR and Repairs)	—	700	700	—	—
WILFRED TEMPLEMAN (Winch)	—	410	410	—	—
New Brunswick					
1 x Fisheries Research Vessel (Gulf Region)	1,800	1,414	1,000	400	14
Nova Scotia					
B.I.O. Jetty Electrical System, Dartmouth	300	330	230	100	—
Quebec					
Maurice Lamontagne Institute	48,209	48,209	48,209	—	—
Ontario					
5 x Hydrographic survey launches	310	1,245	1,245	—	—

Figure 40: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1988	Estimates 1988-89	Future Years' Requirements
British Columbia					
Institute of Ocean Sciences wharf renovations, Sidney	1,629	•	•	•	•
Fisheries laboratory, West Vancouver	8,022	8,030	8,025	5	—
Foreshore erosion control, West Vancouver	500	486	486	—	—
DAWSON (Class II design)	—	750	750	—	—
FARV 'A' (Design)	—	650	650	—	—
Location Not Yet Determined					
MAXWELL (Replacement)	17,750	19,500	1,000	14,000	4,500
RICHARDSON (Replacement)	4,250	5,680	380	3,250	2,050
2. Atlantic					
New Brunswick					
3 x Fisheries Patrol Vessels, (Scotia-Fundy Region)	1,200	1,200	1,200	—	—
3 x Fisheries Patrol Vessels, (Gulf Region)	1,200	1,200	1,200	—	—
Nova Scotia					
CHEBUCTO (MLR)	7,200	7,900	7,200	700	—
Quebec					
ERDA	—	524	524	—	—
Location Not Yet Determined					
PIERRE FORTIN (MLR)	726	450	150	300	—
Helicopter Fuel System, (CAPE ROGER)	—	1,300	290	1,010	—
BADGER BAY (Replacement)	4,000	7,646	146	4,425	3,075
3. Pacific and Freshwater					
British Columbia					
FALCON ROCK (Replacement)	1,500	1,900	1,183	700	17
TANU (MLR)	—	5,386	5,386	—	—
Salmonid Enhancement Program					
Kakweikan Spawning Channel	—	1,680	40	500	1,140
Horsefly Spawning Channel	—	1,150	50	300	800
Mitchell Channel/Flow Control	—	1,215	0	275	940
Chilco Spawning Channel	—	610	110	500	0
Nitinat Facility Expansion	—	1,630	450	680	500
Tenderfoot Facility Expansion	—	470	260	210	0
Saddle Rock Fish Passage	—	488	100	388	0

Figure 40: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1988	Estimates 1988-89	Future Years' Requirements
4. Corporate					
Newfoundland					
North Atlantic Fisheries Centre Waterline, St. John's	415	378	378	—	—
North Atlantic Fisheries Centre Addition, St. John's**	16,555	752	752	—	—
Northwest Atlantic Fisheries Centre, St. John's	33,000	32,887	32,887	—	—
New Brunswick					
Gulf Region Fisheries Centre, Moncton	13,897	11,927	11,927	—	—
Nova Scotia					
Scotia Fundy Fisheries Centre, Halifax	1,085	1,085	1,085	—	—
Small Craft Harbours* **					
Harbour Revitalization Program:					
Newfoundland	—	13,150	2,400	8,500	2,250
Prince Edward Island	—	3,050	600	1,500	950
Nova Scotia	—	10,100	1,900	4,500	3,700
New Brunswick	—	5,050	1,100	2,500	1,450
Quebec	—	15,100	2,800	9,000	3,300
Ontario	—	9,000	1,600	3,500	3,900
Manitoba	—	2,000	400	1,000	600
Alberta	—	1,000	200	500	300
British Columbia	—	5,300	1,000	2,000	2,300
SCH Regular Program:					
Newfoundland					
Arnold's Cove, Basin, Redredging	—	500	500	—	—
Bay de Verde, Breakwater (cancelled)	600	—	—	—	—
Bonavista, Breakwater Extension	510	580	300	280	—
Fogo, Wharf Construction	725	495	400	95	—
Fox Island River, Breakwater Repairs	—	330	330	—	—
L'anse au Loup, Breakwater Construction	—	925	325	600	—
Lawn, Basin Redredging	60	641	641	—	—
Port Saunders, Wharf Construction	—	1,195	465	730	—
Punch bowl, Wharf Construction	—	519	519	—	—
Raleigh, Wharf Repair (completed)	—	350	350	—	—
St. George's, Wharf Repairs	—	533	333	200	—
St. Lunaire, Wharf Reconstruction	524	474	382	92	—
Torbay, Breakwater Extension	—	358	358	—	—
Prince Edward Island					
Egmont Bay, Channel Redredging	—	525	350	175	—

Figure 40: Details of Capital Projects Over $250,000 (Cont'd)

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 1988	Estimates 1988-89	Future Years' Requirements
Nova Scotia					
Blandford, Wharf Extension	—	323	323	—	—
Cape St. Mary's, Wharf Reconstruction	—	549	549	—	—
Cheticamp, Channel Dredging	—	658	658	—	—
Clarks Harbour, Wharf Reconstruction	—	636	636	—	—
East Ferry, Wharf Repairs	—	952	597	355	—
Eastern Passage, Wharf Reconstruction	—	950	500	450	—
Glace Bay, Basin Redredging	—	326	326	—	—
Pleasant Bay, Channel Redredging	—	290	290	—	—
Sambo, Wharf Repairs	—	373	373	—	—
Yarmouth Bay, Channel Redredging	—	300	300	—	—
New Brunswick					
Pigeon Hill, Channel Redredging	281	650	330	320	—
Shippegan Gully, Breakwater Reconstruction	—	444	444	—	—
Val Comeau, Cannel Dredging	—	253	253	—	—
Quebec					
Étang du Nord, Wharf Repair, (completed)	—	530	530	—	—
L'Anse St. Jean, Wharf Reconstruction	—	282	282	—	—
Millerand, Deck Reconstruction	—	375	375	—	—
St. Augustin, Wharf Repairs	—	273	273	—	—
Ste-Anne-des Monts, Fishing Harbour	—	3,000	200	—	2,800
Ontario					
Orillia, Float Construction	—	250	250	—	—

* Projects not yet released for tender.

** Project deferred.

*** With respect to Small Craft Harbours projects, under the Revitalization Program and the Regular Program, the following should be noted:

(i) A substantial number of Small Craft Harbour projects involve a blend of both capital and operating resources. The figures above reflect only capital resources. The specific breakdown of capital and operating resources to be expended on each project is determined as projects are developed; and

(ii) The above table displays only those capital projects approved on or before January 11, 1988.

For the Harbour Revitalization Program, the above table displays the 'block' of capital resources set aside for a particular province which comprises a number of specific projects which is reflective of the management regime established under the Harbour Revitalization Program.

4. Transfer Payments

Grants and contributions make up 3% of the 1988-89 Main Estimates of the Program. Figure 41 presents a summary of all grants and contributions expenditures.

Figure 41: Details of Grants and Contributions

(dollars)	**Estimates 1988-89**	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Grants			
Science			
*Membership Fee - International Hydrographic Organization	—	—	26,000
*Intergovernmental Oceanographic Trust Fund	—	—	15,000
*Sea Use Council	—	—	15,000
*Canadian universities and scholarships to individual research investigators in support of marine and aquatic research and fisheries and marine economic research	—	—	360,000
*Grant to the Canadian Institute of Surveying to finance the operation of the Bureau of the Fédération Internationale des Géomètres	—	—	53,000
*Grant to biology students capable of taking instruction and working in the French language	—	—	95,728
Marine Sciences Research Laboratory of Memorial University, Newfoundland	—	—	150,000
*Grants to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**663,000**	578,600	—
	663,000	578,600	714,728
Atlantic Fisheries			
Grant to the Quebec Commercial Fishermen's Alliance	—	100,000	—
	—	100,000	—
Corporate Policy and Program Support			
Grants to support organizations associated with research, development, management, and promotion of fisheries and oceans related issues	**200,000**	—	—
	200,000	—	—
Total grants	**863,000**	678,600	714,728

Figure 41: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Contributions			
Science			
Assistance towards the costs of an international meeting and exhibition of ocean industries	—	—	14,000
	—	—	14,000
Atlantic Fisheries			
Contribution to commercial licensed fishermen of the North Shore and Lower St. Lawrence and the Magdalen Islands	—	—	625,249
*Contributions for Atlantic Fisheries Technological Development and Information Transfer	—	—	875,894
Contribution to indigenous persons or groups of Northern Quebec related to their hunting and fishing activities	—	—	380,000
Contribution to registered fish plants, corporations, single individual enterprises or groups of individuals involved in the harvesting, processing, marketing or transportation of fish in Prince Edward Island	**665,000**	665,000	702,736
Contribution under the New Brunswick Fishery Subsidiary Agreement for development of New Brunswick fisheries	**2,150,000**	2,867,000	4,079,086
Contribution towards Fisheries Development Programs in Labrador	—	—	700,000
Contribution to Atlantic Commercial salmon fishermen to buy back licences	**163,000**	920,000	1,114,293
Contribution under the Fishery Subsidiary Agreement for development of the Nova Scotia fisheries	**4,460,000**	3,589,000	3,517,737
Assistance to the Committee on Seals and Sealing	—	—	45,000
Contribution to the Canadian Sealers Association	—	—	80,000
Contribution towards the cost of processing, marketing or transformation of fish products under the Eastern Quebec Development Plan	**1,600,000**	200,000	—
Contribution under the Quebec Fishery Subsidiary Agreement for Development of Quebec Fisheries	**6,029,000**	250,000	—

Figure 41: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Contribution to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans' related issues	**1,819,000**	1,819,000	—
	16,886,000	10,310,000	12,119,995
Pacific and Freshwater Fisheries			
Contribution to support the establishment and initial start-up costs of a new Pacific Salmon Foundation	**200,000**	25,000	—
Contribution to the British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission for improving the consultation process between the Department and Native users and between non-Native users and Native users	—	—	50,000
Contribution to the Joint Secretariat Inuvialuit Renewable Resource Committees	**263,000**	260,000	—
	463,000	285,000	50,000
Corporate Policy and Program Support			
Contributions to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans related issues	**526,500**	394,800	—
*Contribution to the Ontario Council of Commercial Fisheries to assist in the promotion of Ontario freshwater species	—	—	13,000
Assistance, in accordance with terms and conditions approved by the Governor in Council, for the construction of fishing vessels in respect of which capital subsidies are not payable pursuant to any other federal authorization	—	—	29,503
*Contribution to the Canadian Science Writers' Association to defray the cost of an annual award for science writing in the area of science and natural resources	—	—	1,500
Contribution to Aqua West '86 for Assistance in Expo '86 Exhibit Costs	—	—	70,000

Figure 41: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Contribution to the British Columbia Section of the Marine Technology Society to Support an international symposium on ocean technology and development	—	—	13,500
*Contributions to the Seafood Advisory Council to assist the east coast and freshwater industry in the promotion of Canadian fish and seafood in the Canadian domestic market	—	—	400,000
*Contributions to the Fisheries Council of British Columbia to assist the west coast industry in expanding its promotion of west coast fish and seafood in the Canadian domestic market	—	—	275,000
*Contribution to the Town of New Liskeard, Ontario, for the contruction of Wave Protection and Related Marine Works	—	289,000	—
*Contribution to municipalities, townships, municipal corporations or other non-profit service organizations which provide recreational harbour facilities, including fishing piers, to the public	—	700,000	—
*Contribution to the Fisheries Council of Canada to undertake a coordinated public reassurance program to re-establish consumer confidence and increase consumption through the promotion of fish and seafood products in Canada	—	700,000	—
(S)Liabilities under the Fisheries Improvement Loans Act	**1,000,000**	2,500,000	1,356,685
	1,526,500	4,583,800	2,159,188
Total contributions	**18,875,500**	15,178,800	14,343,183
Total grants and contributions	**19,738,500**	15,857,400	15,057,911

* These items have been amalgamated, starting in 1987-88, under class grant and contribution authorities.

Class grant and contribution authorities have been established under which payments not exceeding $100,000 and $200,000 for each specific grant or contribution, respectively, may be authorized by the Department. Figure 42 presents a summary of grants and contributions for 1988-89 under the class grant and contribution authority.

Figure 42: Details of Class Grants and Contributions

(dollars)	Estimates 1988-89
Grants	
Science	
Membership Fee - International Hydrographic Organization	35,000
Intergovernmental Oceanographic Trust Fund	15,000
Sea Use Council	15,000
Canadian universities and scholarships to individual research investigators in support of marine and aquatic research and fisheries and marine economic research	510,000
Grant to biology students capable of taking instruction and working in the French language	88,000
	663,000
Corporate Policy and Program Support	
Grants to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans related issues	200,000
	200,000
Total grants	863,000
Contributions	
Atlantic Fisheries	
Contribution for Atlantic Fisheries Technological Development and Information Transfer	1,819,000
	1,819,000
Corporate Policy and Program Support	
Contribution to the Canadian Science Writers' Association to defray the cost of an annual award for science writing in the area of science and natural resources	1,500
Contribution to the Seafood Advisory Council to assist the east coast and freshwater industry in the promotion of Canadian fish and seafood in the Canadian domestic market	150,000
Contribution to the Fisheries Council of British Columbia to assist the west coast industry in expanding its promotion of west coast fish and seafood in the Canadian domestic market	75,000
Contribution to support organizations associated with research, development, management and promotion of fisheries and oceans related issues	300,000
	526,500
Total contributions	2,345,500

5. Revenue

Revenues are generated through charges for regulatory and other services provided to the public by the Department. In assessing the potential for increasing the recovery of the costs of providing these services, the Department uses the model displayed in Figure 43 which arrays "baskets" of goods and services made available to external users against the departmental Operational Plan Framework (OPF) for the 1987-88 Main Estimates.

Figure 43: Array of Program Sub-Activities and Departmental Baskets of Goods and Services

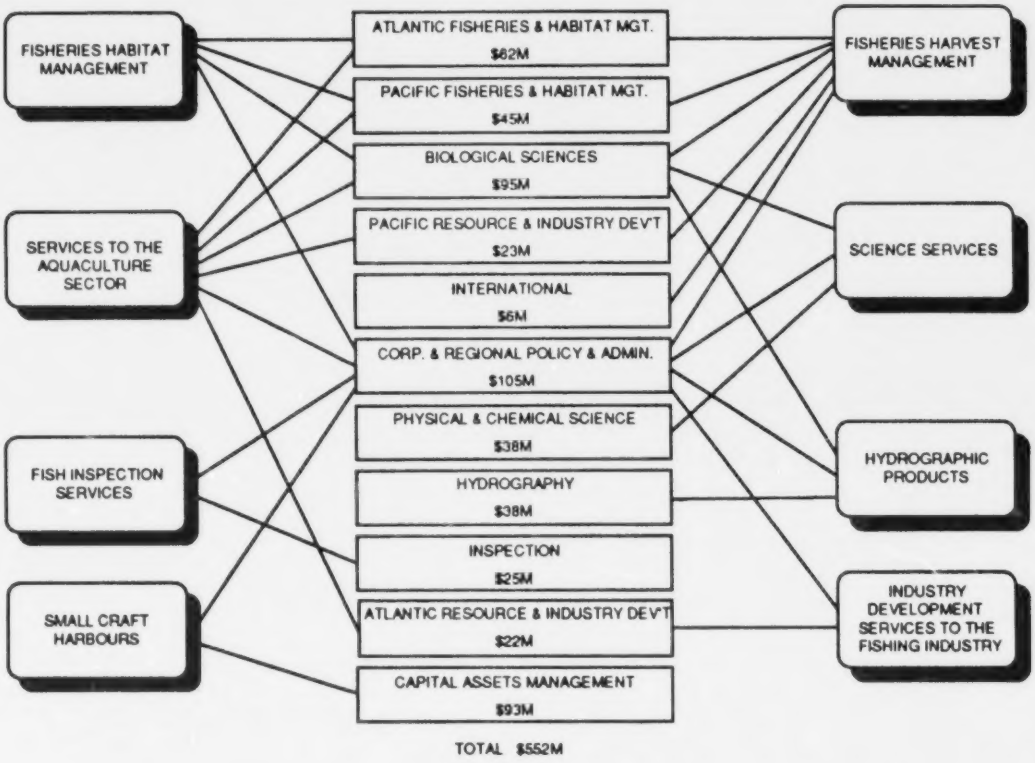

This model facilitates the departmental cost allocation process so that revenue planning can be carried out across the full range of departmental goods and services in a systematic and consistent fashion.

This approach to revenue planning reveals that more than 40% of the Department's annualized costs, including overheads, cost of capital, and depreciation are targeted towards fisheries harvest management. Figure 44 displays the proportion of annualized costs for each basket of goods and services based on 1987-88 costs.

Figure 44: Profile of Departmental Costs by Goods and Service Category

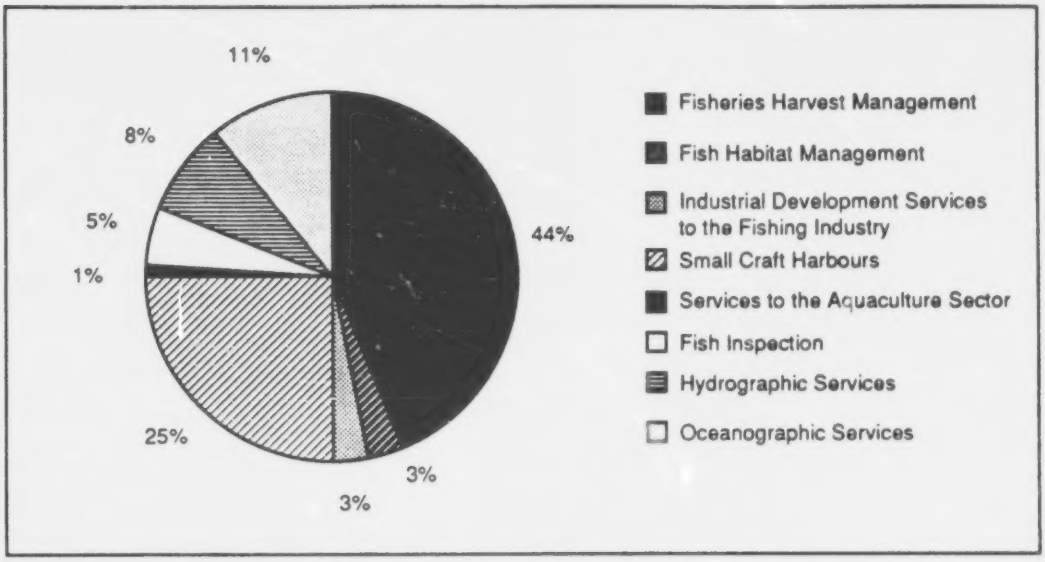

A thorough and comprehensive analysis of the Department's revenue potential has indicated that, on balance, there is little scope for generating increased revenues from sources other than fishing licences (related to the fisheries harvest management services) and inspection services. Accordingly, recent initiatives to increase revenue have been focused on fishing licences and inspection and include the following:

- increase in Pacific salmon commercial licence fees effective January 1, 1987;
- increases in Pacific recreational fishing licence fees effective April 1, 1987;
- increases in fees for the inspection of imports effective April 1, 1987;
- increases in berthage fees at recreational harbours effective April 1, 1987; and
- increases in access fees for the Atlantic offshore groundfish sector to the equivalent of 0.25¢/lb for cod effective January 1, 1988.

Figure 45 provides details on the sources of revenue generated by the Department. Revenue previously credited to the Vote for the sale of canned mackerel by the Fisheries Prices Support Board has been accommodated through alternate funding arrangements with the purchaser beginning in the 1987-88 fiscal year. All other revenue is credited directly to the Consolidated Revenue Fund, and is not available for use by the Program.

Figure 45: Revenue by Class

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Revenue credited to the Vote			
Sale of fish products by the Fisheries Prices Support Board	—	—	3,348
	—	—	3,348
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund			
User fee revenue*			
Fisheries Harvest Management			
Commercial licences	9,800	8,800	7,616
Foreign licences	6,000	6,000	4,139
Sportfish licences	3,500	3,500	2,159
Fish Inspection Services			
Import inspection licences, fees and charges	600	575	442
Lab tests and analyses	42	42	39
Industrial Development Services to the Fishing Industry			
Sale of bait	1,245	1,245	1,377
Rental of insulated containers	—	46	72
Small Craft Harbour revenue	4,500	4,387	3,699
Hydrographic Products			
Sale of charts and publications	1,350	1,350	1,567
Science Services			
Charges for oceanographic services	10	10	11
Other User Fee Revenue			
Access to Information	—	—	—
Rental of land, buildings and equipment	340	340	321
Sale of fish	—	—	730
Other services and service fees	60	60	54
Miscellaneous	32	32	327
	27,479	26,387	22,553
Other Revenue			
Sale of land and buildings	—	—	—
Refund of previous years' expenditures	700	700	1,946
Fines and forfeitures	1,600	1,600	1,606
Return on investment	3,500	3,500	3,347
	5,800	5,800	6,899
	33,279	32,187	32,800

* Note the above figures do not reflect revenues from the sale of products (i.e. surplus fish and eggs, and selected publications) through Supply and Services Canada estimated at $1.1 million for 1987-88, nor do they reflect the annual net surplus of premiums over indemnities under the Fishing Vessel Insurance Plan (FVIP) estimated at approximately $2 million for 1987-88.

6. Loans, Investments and Advances

The various loans and advances currently outstanding are summarized in Figure 46. The interest collected from loans is credited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 46: Outstanding Loans and Advances

(thousands of dollars)

Debtor and Purpose	Balance March 31/86	1986-87 New Loans/ (repayments)	Balance March 31/87	1987-88 New Loans/ (repayments)	1988-89 New Loans (repayments)
Loans to Crown Corporations					
Canadian Saltfish Corporation					
Capital asset loan	672.5	—	500.0	—	—
Loan requirement	—	—	—	500.0	300.0
Repayment	—	(172.5)	—	(150.0)	(200.0)
Working capital loan	16,750.0	—	23,500.0	—	—
Loan requirement	—	398,750.0	—	39,500.0	31,500.0
Repayment	—	(392,000.0)	—	(41,500.0)	(31,500.0)
Freshwater Fish Marketing Corporation					
Capital asset loan	2,652.6	—	—	—	—
Loan requirement	—	—	—	—	—
Repayment	—	(2,652.6)	—	—	—
Working capital loan	15,500.0	—	3,000.0	—	—
Loan requirement	—	29,000.0	—	38,910.0	38,920.0
Repayment	—	(41,500.0)	—	(36,720.0)	(39,460.0)
Other loans, advances, loan guarantees					
Loans to groundfish processors*	34.8	—	34.8	—	—
Loans to haddock fishermen**	1,359.6	(1.2)	1,358.4	—	—
Working capital loans to ice affected fish plants*	158.1	—	158.1	—	—
Advances to Canadian producers of frozen groundfish*	630.0	(213.3)	416.7	—	—
Loan guarantees under Fisheries Improvements Loan Act	N/A	1,356.7	N/A	2,500.0***	1,000.0***

* Referred to Department of Justice for remedial action.

** Provided for in the "Allowance for Valuation", Public Accounts 1986-87, Volume 1, page 2.8 "Statement of Assets and Liabilities".

*** Potential Requirements.

7. Net Cost of Program

The 1988-89 Main Estimates include only those expenditures to be charged to its voted and statutory authorities. Other cost items, as well as revenue, must be considered when describing the Program on a full-cost basis.

Figure 47: Estimated Net Cost of Program for 1988-89

(thousands of dollars)	1988-89	1987-88
Operating expenditures	**531,139**	463,904
Capital expenditures	**128,409**	74,127
Grants and contributions	**19,739**	13,691
Main Estimates	**679,287**	551,722
Services received without charge		
Accommodation — from Public Works Canada	**12,000**	14,000
Cheque issue services — from Supply and Services	**672**	967
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and costs — from Treasury Board Secretariat	**6,203**	5,597
Employer's share of compensation costs — from Labour Canada	**490**	370
	19,365	20,934
Total Program Cost	**698,652**	572,656
Less: Revenues credited directly to the Consolidated Revenue Fund*	**33,279**	32,187
Estimated net program cost	**665,373**	540,469

* Figure 45 provides details on user fee and other revenue credited to the Vote and the Consolidated Revenue Fund.

B. Fisheries and Oceans' Fleet

Fisheries and Oceans operates an extensive marine fleet made up of its own vessels and chartered vessels. The vessels are used for biological sciences, fisheries management, physical and chemical sciences, hydrographic surveys, and also the provision of ship support to the programs of other departments, agencies and institutions. Included is the provision of a search and rescue capability. The total operating cost of the marine fleet in 1987-88 was estimated to be $47 million and 950 person-years with an additional $15 million in vessel charters.

There are approximately 243 vessels in the fleet of Fisheries and Oceans. Figure 48 shows particulars of the major ships in the fleet.

Figure 48: Major Vessels of Fisheries and Oceans

Name	Primary Purpose	Year Built	Life Expectancy	Vessel Length (metres)	Home Port
LEONARD J. COWLEY	Fisheries patrol	1985	35	72	St. John's, Nfld.
CAPE ROGER	Fisheries patrol	1977	25	62	St. John's, Nfld.
WILFRED TEMPLEMAN	Fisheries research	1982	25	51	St. John's, Nfld.
CHEBUCTO*	Fisheries patrol	1966	35	55	Dartmouth, N.S.
CYGNUS	Fisheries patrol	1982	25	62	Dartmouth, N.S.
LOUISBOURG	Fisheries patrol	1977	20	37	Dartmouth, N.S.
A. NEEDLER	Fisheries research	1982	25	50	Dartmouth, N.S.
E.E. PRINCE**	Fisheries research	1966	25	40	Dartmouth, N.S.
BAFFIN	Hydrography/Oceanography	1956	35	87	Dartmouth, N.S.
DAWSON	Oceanography/Hydrography	1967	30	65	Dartmouth, N.S.
HUDSON*	Oceanography/Hydrography	1963	40	91	Dartmouth, N.S.
MAXWELL**	Hydrography/Oceanography	1961	20	35	St. John's, Nfld.
F.C.G. SMITH	Hydrography	1987	25	30	Dartmouth, N.S.
PIERRE FORTIN*	Fisheries patrol	1975	30	30	Quebec City, Que.
LOUIS M. LAUZIFR	Oceanography/Hydrography	1977	20	37	Quebec City, Que.
BAYFIELD	Limnology/Hydrography	1960	22	31	Burlington, Ont.
LIMNOS	Limnology/Hydrography	1968	30	45	Burlington, Ont.
JAMES SINCLAIR	Fisheries patrol	1981	20	37	Sidney, B.C.
TANU*	Fisheries patrol	1968	35	52	Sidney, B.C.
W.E. RICKER	Fisheries research	1978	25	55	Nanaimo, B.C.
PARIZEAU*	Hydrography/Oceanography	1967	35	65	Sidney, B.C.
VECTOR*	Oceanography	1967	35	40	Sidney, B.C.
JOHN P. TULLY	Hydrography/Oceanography	1984	25	69	Sidney, B.C.

* Midlife refit (MLR) will extend useful life by 10 to 15 years.

PARIZEAU, BAFFIN and TANU MLRs completed;
CHEBUCTO MLR Phase I completed 1986-87, Phase II scheduled for 1987-88;
HUDSON MLR Phase I scheduled for 1987-88, Phase II scheduled for 1988-89;
PIERRE FORTIN MLR scheduled for 1988-89;
VECTOR MLR has been deferred until 1990-91.

** MAXWELL & PRINCE are scheduled for replacement.

C. Relationship of Program Objective to Legislation

Legislative Base	Program Objective
Government Organization Act (1979) - Section 5 Fisheries Act (RSC 1970 CF - 14)	To undertake policies and programs in support of Canada's economic, ecological and scientific interests in the oceans and inland waters, and to provide for the conservation, development and sustained economic utilization of Canada's fisheries resources in marine and inland waters for those who derive their livelihood or benefit from these resources; and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting oceans.
Government Organization Act (1979) - Section 5 Canada Shipping Act requires use of DFO/CHS charts Government Organization Act (1979)	To ensure that scientific information of the highest international standards is available to the Government of Canada for use in developing policies, regulations, and legislation regarding the oceans and aquatic life, and to other government departments, private industry and the public for use in carrying ut aquatic activities.
Fisheries Act MOU with DOE Coastal Fisheries Protection Act Fisheries Development Act	To conserve, protect, develop and enhance the fishery resource base and its habitat, and to provide for the management, allocation and control of the commercial, Native and recreational fisheries in marine and inland waters to maintain and develop benefits from the use of the resource, and to provide services and infrastructure in support thereof.
Fisheries Act Fish Inspection Act	To provide assurance that fish and fish products for domestic and export trade meet Canadian and/or foreign country grade, handling, identity, process, quality and safety standards.
International Conventions and Treaties	To advance Canada's international fisheries interests in conservation and trade.
Government Organizaton Act (1979) Fishing and Recreational Harbours Act (1978) Fisheries Improvement Loans Act Appropriations Acts re: Fishing Vessel Insurance Plan Fisheries Prices Support Act Coastal Fisheries Protection Act North Pacific Fisheries Convention Act Northern Pacific Halibut Fisheries Convention Act Northwest Atlantic Fisheries Convention Act Pacific Salmon Fisheries Convention Act	To provide executive direction and coordination, corporate administrative services and human resource planning in support of the Program, and to direct the acquisition and to provide the framework for the management of capital resources and assets for the Program, and to coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting ocean affairs, and to provide assessment, analysis and policy and program planning and advice respecting the current and future direction of Canadian fisheries and oceans interests, and to develop and promulgate the Department's national regulations and the direction of the Department's enforcement activities.

Pêches et Océans

Budget des dépenses 1988-1989

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1989-III-56 au Canada: $9.00
ISBN 0-660-53934-9 à l'étranger: $10.80

Prix sujet à changement sans préavis

Budget des dépenses 1988-1989

Partie III

Pêches et Océans
Canada

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient donc plusieurs niveaux de détails pour répondre aux besoins variés de ses utilisateurs.

Le plan comprend trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans actuels et de leur rendement. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales dont le lecteur aura peut-être besoin pour mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée de précisions sur l'autorisation de dépenser de la partie II du Budget et du volume II des Comptes publics. Le lien est ainsi assuré avec les autres documents budgétaires et cela facilite l'évaluation du rendement financier du Programme au cours de l'année écoulée.

Le Ministère a adopté une structure par activité légèrement modifiée en 1987-1988, qui est décrite à la section I, page 17. Le présent plan de dépenses contient de l'information dans le cadre de cette structure par activité.

Ce document vise à permettre un accès facile à des renseignements précis. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section; le tableau des besoins financiers présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent plus particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1988-1989 4
B. Emploi des autorisations en 1986-1987 6

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1988-1989
1. Points saillants 7
2. Sommaire des besoins financiers 9

B. Rendement récent
1. Points saillants 11
2. Examen des résultats financier 15

C. Données de base
1. Introduction 16
2. Mandat 17
3. Objectif du Programme 17
4. Organisation du Programme en vue de son exécution 18

D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 19
2. Initiatives 22
3. État des initiatives annoncées antérieurement 23

E. Efficacité du Programme 25

Section II
Analyse par activité

A. Sciences 28
B. Pêches de l'Atlantique 39
C. Pêches dans le Pacifique et en eaux douces 46
D. Services d'inspection 53
E. Affaires internationales 60
F. Politiques intégrées et soutien de programmes 66

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 73
2. Besoins en personnel 74
3. Dépenses en capital 75
4. Paiements de transfert 82
5. Recettes 87
6. Prêts, dotation en capital et avances 90
7. Coût net du Programme 91
B. Flottille de Pêches et Océans 91
C. Liens entre les objectifs du Programme et la loi 93

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1988-1989 — Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1988-1989	Budget principal 1987-1988
	Pêches et Océans		
1	Dépenses de fonctionnement	**493 484**	428 830
5	Dépenses en capital	**128 409**	74 127
10	Subventions et contributions	**18 739**	11 191
(S)	Ministre des Pêches et Océans — Traitement et allocation pour automobile	**46**	40
(S)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	**1 000**	2 500
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**37 609**	35 034
	Total du Ministère	679 287	551 722

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1988-1989
	Pêches et Océans	
1	Pêches et Océans — Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part desdites commissions dans les programmes à frais partagés.	**493 484 500**
5	Pêches et Océans — Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale.	**128 409 000**
10	Pêches et Océans — Subventions inscrites au Budget et contributions.	**18 738 500**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1988-1989					Budget principal 1987-1988
	Années-personnes autorisées	Budgétaire			**Total**	
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Sciences	2 159	175 057	9 345	663	**185 065**	171 091
Pêches de l'Atlantique	1 070	76 983	6 210	16 886	**100 079**	83 874
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	848	80 654	7 758	463	**88 875**	67 722
Services d'inspection	491	26 514	845	—	**27 359**	25 037
Affaires internationales	20	6 037	—	—	**6 037**	5 729
Politiques intégrées et soutien de programmes	1 423	165 894	104 251	1 727	**271 872**	198 269
	6 011	531 139	128 409	19 739	**679 287**	551 722
Années-personnes autorisées en 1987-1988	5 980					

B. Emploi des autorisations de 1986-1987 — Volume II des Comptes publics

Crédit (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Pêches et Océans			
1	Dépenses de fonctionnement, participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes au montant de la quote-part desdites commissions pour les projets à frais partagés	423 577 000	448 628 400	**446 637 345**
5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	82 688 000	81 529 000	**81 010 276**
10	Subventions inscrites au Budget et contributions	14 337 000	13 965 000	**13 701 226**
(S)	Ministre des Pêches et Océans —Traitement et allocation pour automobile	39 530	41 098	**41 098**
(S)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	2 500 000	1 356 685	**1 356 685**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 193 470	35 685 000	**35 685 000**
(S)	Jugements de la Cour fédérale	—	338 119	**338 119**
(S)	Remboursement des montants attribués aux recettes des années précédentes	—	89 587	**89 587**
	Total du Programme - Budgétaire	555 335 000	581 632 889	**578 859 336**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1988-1989

1. Points saillants

Voici les points saillants du Programme des pêches et océans pour 1988-1989:

- élaborer et adopter un plan d'action en vue d'améliorer les communications entre les scientifiques du Ministère et les groupes de clients pour que les programmes scientifiques répondent pleinement aux besoins des clients (voir page 34);

- mettre en oeuvre la stratégie nationale sur les océans en examinant le cadre juridique applicable aux océans; en coordonnant le Plan pluriannuel des sciences de la mer; en établissant un Conseil national des affaires maritimes; en renforçant la dimension internationale des sciences océaniques au Canada et en dressant un plan d'action sur les débris en plastique et les filets dérivants (voir page 34);

- veiller à ce que les programmes scientifiques du Ministère concordent avec le cadre de décisions des sciences et de la technologie et la stratégie InnovAction et élaborer une politique de développement et de transfert de la technologie qui soit compatible avec la politique globale du gouvernement (voir page 34);

- revoir et évaluer en profondeur le programme d'allocations de poisson de fond aux entreprises (AE) du secteur hauturier en vue de l'appliquer en permanence en 1989; et poursuivre ou adopter des initiatives analogues pour d'autres flottilles de pêche; dans ce contexte, une revue des droits d'accès pour tous les secteurs sera entreprise (voir page 44);

- augmenter la compréhension et la participation du public et de tous les groupes de clients relativement à la gestion et au développement des pêches en insistant davantage sur une plus grande collaboration entre le Ministère et sa clientèle autochtone (voir pages 44 et 50);

- continuer de clarifier et d'améliorer les relations fédérales, provinciales et territoriales en négociant des ententes générales sur les pêches avec les provinces ainsi que des ententes auxiliaires sur l'habitat, l'aquiculture et la pêche récréative et en négociant, avec les territoires,des ententes sur la délégation de la gestion des pêches en eaux douces (voir pages 45, 51 et 70);

- appliquer la nouvelle politique sur les phoques en réponse aux principales recommandations de la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada, y compris l'abolition de la chasse commerciale des blanchons et des jeunes phoques à dos bleu, l'abolition de la chasse pratiquée en mer à partir de gros bateaux et l'élimination graduelle, sur une période de cinq ans, de la chasse pratiquée à l'aide de filets, sauf la chasse traditionnelle du phoque dans les régions septentrionales; appliquer un

programme de recherches sur le phoque gris en collaboration avec d'autres intervenants (voir pages 34 et 44);

- appuyer la gestion des ressources marines de l'Arctique à l'aide de mesures telles que l'élaboration d'une politique stratégique sur les pêches de l'Arctique et la Stratégie de conservation du milieu marin arctique; et assurer une concentration opérationnelle accrue sur des projets de gestion des pêches et sur les activités scientifiques dans l'Arctique (voir pages 45, 51 et 52);

- intensifier les efforts de conservation de la ressource du Ministère notamment au moyen de mesures visant à accroître la surveillance et l'application des règlements ainsi qu'à mettre en oeuvre des plans de gestion pour reconstituer les stocks qui dépérissent, par exemple, le Plan de gestion des stocks de saumon du Pacifique (voir pages 44, 45 et 51);

- compléter l'élaboration de programmes génériques de contrôle de la qualité en usine pour le secteur de la transformation du poisson et prise en sorte que ces programmes devriennent une condition de la délivrance de permis d'exploitation (voir pages 56 et 59);

- mettre en oeuvre un meilleur système de contrôle pour la détection des toxines dans les mollusques pour que ceux-ci répondent à toutes les normes de santé et de qualité du gouvernement, afin d'éviter les fermetures de vastes secteurs d'exploitation et de permettre l'expansion continue de l'industrie, particulièrement dans le domaine de l'aquiculture (voir page 54);

- assurer la stabilité des relations sur les pêches avec les membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), appliquer des mesures particulières en vue de contrer la surpêche étrangère, renforcer l'appui international pour les objectifs de conservation et améliorer l'accès des marchés pour les produits de la pêche et des océans (voir page 63 et 64);

- continuer à négocier une solution acceptable au différend frontalier touchant l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon (voir page 63);

- chercher à conclure une nouvelle entente multilatérale en vue d'établir un organisme scientifique pour l'océan Pacifique nord (voir pages 34 et 63);

- continuer la mise en oeuvre du Plan de gestion des ports pour petits bateaux (PPB), en particulier des programmes de relance des ports de pêche commerciale, ainsi que l'établissement d'administrations portuaires locales pour que les utilisateurs des installations des PPB soient davantage responsables de leur gestion et des coûts de fonctionnement (voir page 72);

- continuer à élaborer le plan de remplacement des immobilisations du Ministère et faire des propositions pour assurer la mise en oeuvre la plus efficacement possible des programmes (voir pages 75 à 81);

- mettre en oeuvre l'Enoncé des valeurs du Ministère qui reconnaît explicitement l'importance de la connaissance, de la conservation et du meilleur usage de nos ressources aquatiques nationales (voir page 71).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1: Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1988-1989**	Prévu 1987-1988	Différence	Détails à la page
Sciences	**185 065**	178 042	7 023	29
Pêches de l'Atlantique	**100 079**	89 533	10 546	42
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	**88 875**	85 025	3 850	48
Services d'inspection	**27 359**	27 780	(421)	55
Affaires internationales	**6 037**	5 861	176	61
Politiques intégrées et soutien de programmes	**271 872**	219 456	52 416	68
	679 287	605 697	73 590	
Années-personnes	**6 011**	5 962	49	

Explication de la différence: Pour l'année financière1988-1989, les besoins financiers sont supérieurs de 74 millions de dollars ou de 12% aux prévisons de dépenses de 1987-1988. Cette différence s'explique par les principaux facteurs compensatoires suivants:

- augmentation de 39,4 millions de dollars et de six années-personnes pour le Programme de relance des ports pour petits bateaux;
- augmentation de 15 millions de dollars pour les salaires négociés dans le cadre des conventions collectives;
- transfert de 9 millions de dollars de Travaux publics Canada pour le programme de facturation en fonction du marché;
- augmentation de 4,4 millions de dollars et de 25 années-personnes pour les activités scientifiques au Québec;
- augmentation de 5,5 millions de dollars et diminution d'une année-personne pour les programmes dans le cadre des ententes de développement économique et régional (EDER);
- augmentation de 3 millions de dollars pour le Plan d'investissement à long terme;
- augmentation de 0,3 million de dollars et de huit années-personnes pour le Programme de recrutement en matière de recherche scientifique;
- augmentation de 2,5 millions de dollars pour le Programme de développement du Québec;

- diminution de 2,5 millions de dollars et de 13 années-personnes en ce qui a trait au Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN);

- transfert de 1,5 million de dollars à Expansion industrielle régionale Canada pour le Programme de prêts aidant aux opérations de pêche;

- diminution de 0,6 million de dollars et de cinq années-personnes en ce qui a trait au Groupe d'étude des pêches de l'Atlantique;

- diminution nette de 0,9 million de dollars liée à divers autres besoins en matière de fonctionnement et reprise de 28 années-personnes du Programme d'emploi d'été des étudiants — Défi 87.

Explication des prévisions de 1987-1988: Les prévisions de 1987-1988, au 11 janvier 1988, reflètent les changements suivants par rapport au Budget des dépenses principal de 1987-1988, provenant surtout du Budget supplémentaire (E) de 1987-1988 comme présentés ci-dessous:

- augmentation de 15,7 millions de dollars pour le Programme de mise en valeur des salmonidés;

- augmentation de 32,5 millions de dollars et de six années-personnes pour le Programme de relance des ports pour petits bateaux;

- augmentation d'un million de dollars pour le programme des observateurs— flottille de pêche soviétique;

- augmentation de 1,2 million de dollars pour le Plan de développement de l'Est du Québec;

- augmentation d'un million de dollars et de quatre années-personnes pour donner suite à l'entente conclue avec Star-Kist;

- augmentation d'un million de dollars pour l'EDER avec le Québec;

- augmentation de 0,8 million de dollars et diminution de 28 années-personnes — Défi 87;

- augmentation de 0,7 million de dollars en vue d'une contribution au Conseil canadien des pêches pour entreprendre un programme coordonné visant à rassurer le public à l'égard des produits canadiens du poisson et des fruits de mer;

- augmentation nette de 0,1 million de dollars pour divers autres besoins de fonctionnement.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Voici les grandes réalisations du Programme des pêches et des océans et les faits récents à cet égard:

- l'important institut de recherche de la région du Québec, l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli dans l'estuaire du Saint-Laurent, a été officiellement inauguré et doté de scientifiques de la région;

- à la suite des consultations avec l'industrie, le secteur universitaire et d'autres ministères, le gouvernement a récemment adopté une stratégie nationale sur les océans de même qu'une série d'initiatives selon les pouvoirs qui ont été délégués au Ministère pour ce qui est de coordonner les politiques et programmes gouvernementaux relatifs aux océans. Cette stratégie vise à maximiser les avantages, sur les plans de l'économie, des technologies, des sciences et de la souveraineté, que les Canadiens peuvent tirer des océans et servira à promouvoir les industries océaniques, à favoriser la reconnaissance mondiale de l'expertise canadienne dans le domaine des sciences, des techniques et du génie océaniques, à assurer que les ressources des océans et l'environnement font l'objet d'une saine gestion, à protéger et à affirmer les droits souverains du Canada;

- ayant reconnu la nécessité d'une meilleure liaison entre les programmes scientifiques du Ministère et les priorités du secteur privé et du gouvernement, on a créé un nouveau secteur des Sciences en regroupant la recherche sur les pêches, l'océanographie et l'hydrographie et en les plaçant sous l'autorité du sous-ministre adjoint, Sciences. Ce nouveau secteur englobe les sciences biologiques, physiques et chimiques et l'hydrographie et des équipes interdisciplinaires ont été constituées pour s'occuper des questions-clés. Sept Centres d'expertise scientifique (CES) ont été établis à travers le pays pour se concentrer sur les questions prioritaires au niveau de la recherche;

- afin d'étayer les responsabilités de gestion des pêches du Ministère, des données biologiques ont été compilées sur divers programmes, y compris la première phase d'une étude triennale canado-américaine sur la morue et l'aiglefin juvéniles du banc Georges; des études visant à améliorer les évaluations des stocks de hareng dans le golfe du Saint-Laurent et la première enquête systématique sur le poisson de fond dans la partie est de l'Arctique entre l'île Baffin et le Groenland;

- la recherche sur les contaminants et les substances toxiques a permis d'identifier de nouvelles méthodes pour réduire l'impact biologique des boues de forage près des plates-formes de forage pétrolier et gazier. Les études des régions touchées par les pluies acides ont appuyé la position du Canada au cours des négociations avec les États-Unis;

- des résultats importants ont été obtenus en matière d'océanographie physique relativement à la mise au point de modèles numériques pour étudier l'influence des systèmes météorologiques sur les courants de la mer de Beaufort en hiver et

en d'autres saisons, à la mise en oeuvre, de concert avec Environnement Canada et Transports Canada, de meilleurs systèmes de prévision météorologique et d'observation des vagues sur la côte ouest, ainsi qu'à l'achèvement de projets entrepris dans le cadre du Programme canadien d'étude des tempêtes dans l'Atlantique (PCETA);

- un total de six millions de dollars et de neuf années-personnes reçus dans le cadre du Programme de recherche et de développement énergétiques d'Énergie, Mines et Ressources Canada a été utilisé à l'appui de 44 projets liés à la recherche hydrographique, aux sciences halieutiques et océaniques, ainsi qu'au développement industriel des pêches. De ces ressources, 75 % ont été utilisées pour l'impartition de contrats au secteur privé. Parmi les réalisations, citons la mise au point d'un système de communications par satellite pour la transmission de données numériques sur les cartes, les essais dans l'Arctique d'un système bathymétrique, électromagnétique aéroporté, les essais d'un radar d'altimétrie pour mesurer les glaces, les vagues et les courants marins et la mise au point de techniques acoustiques en vue d'étudier les vagues et les vents marins et les changements d'état des glaces marines;

- à l'instigation des premiers ministres, un groupe de travail fédéral-provincial a été mis sur pied pour étudier les effets de la surpêche étrangères et formuler des recommandations en vue de la réduire. Le rapport du Groupe qu'ont approuvé le Ministre et tous les ministres des Pêches de l'Atlantique recommandait le renforcement de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) et l'adoption de mesures bilatérales précises visant à décourager la surpêche;

- des initiatives importantes ont été prises relativement à la mise en valeur et à la gestionà long terme des stocks de saumon de l'Atlantique, y compris le rachat des permis de pêche commerciale entraînant le retrait de 79 % des permis dans les trois provinces maritimes;

- le gouvernement a répondu aux principales recommandations du Rapport de la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Dans le cadre de cette réponse, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser cinq millions de dollars à cette industrie pour des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre, de commercialisation et de développement industriel. Le Ministère a coordonné ces mesures et a préparé, pour le gouvernement, une réponse détaillée à toutes les recommandations de la Commission royale;

- afin de renforcer l'engagement du Ministère pour ce qui est d'une plus grande collaboration en matière de gestion des pêches, d'importants changements ont été apportés aux processus consultatifs sur la côte du Pacifique par l'établissement du Conseil régional du Pacifique (CRP). Sur la côte atlantique, le Conseil régional de l'Atlantique (CRA), qui représente les divers groupes d'intérêt de l'industrie, a continué à conseiller le ministre des Pêches et des Océans et la haute direction du Ministère sur des questions d'intérêt;

- soucieux d'établir un meilleur cadre de coopération fédérale-provinciale au sujet des pêches, nous avons accompli de grands progrès relativement à la négociation d'ententes générales sur les pêches (EGP) avec plusieurs

provinces. Une entente a été conclue avec l'Alberta, des négociations sont en cours avec l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard et des discussions sont prévues avec le Nouveau-Brunswick. Des ententes auxiliaires sur l'aquiculture ont déjà été signées avec le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. En 1987, une entente sur le développement des pêches a été conclue avec le Québec et une autre sur le développement de la pêche côtière devrait être conclue avec Terre-Neuve au début de 1988. De plus, le Canada et la Colombie-Britannique ont signé un Protocole d'entente sur la protection de l'habitat et des ententes auxiliaires relatives à l'habitat sont en train d'être négociées avec la plupart des provinces;

- le Ministère a encouragé une plus grande exploitation d'espèces sous-utilisées jusqu'à présent, afin d'offrir de nouvelles possibilités à l'industrie de la pêche dans l'Atlantique et d'alléger la pression exercée sur les stocks traditionnels de poisson de fond déjà fortement exploités; ainsi, l'effort de pêche canadien a été orienté vers des espèces et des pêches qui, jusque-là, avaient surtout été exploitées par des flotilles étrangères et de nouvelles pêches commerciales commes les palourdes en haute mer ont été ouvertes à titre expérimental;

- des systèmes d'allocations aux entreprises (AE) ont été appliqués à d'autres secteurs que celui de la pêche hauturière du poisson de fond (p. ex. crevette nordique et palourdes en haute mer) et la responsabilité administrative du Programme d'aide aux usines à court de ressources est passée du Ministère à des consortiums de l'industrie halieutique (Newfound Resources Inc. et Marque Resources Inc.).

- le Programme de mise en valeur des salmonidés a été stabilisé grâce à l'apport d'environ 42 millions de dollars par année. Le Ministère a aussi amorcé la création de la Fondation du saumon du Pacifique en vue d'obtenir des fonds additionnels pour la mise en valeur des salmonidés;

- on a produit un document de travail sur une Stratégie de conservation du milieu marin arctique qui à été débattue publiquement et fait l'objet de vastes consultations avec les communautés nordiques, les industries, les chefs autochtones et d'autres organismes gouvernementaux. L'engagement du gouvernement de conserver les écosystèmes marins de l'Arctique y est affirmé et articulé et il y est en outre question d'une gestion partagée et de l'utilisation soutenue des ressources par les Canadiens, ceux de l'Arctique en particulier;

- une entente à l'amiable a été conclue avec la société Alcan en vue de stabiliser le débit de l'eau dans la rivière Nechako pour assurer la survie des stocks de salmonidés dans ce réseau fluvial et la mise en oeuvre ordonnée du Projet Kemano;

- en 1986-1987, la région du Pacifique a effectué 49 pêches d'essai pour aider à déterminer l'abondance des stocks et la pêche du poisson de remonte. Le programme s'est étendu sur 327 jours de pêche d'essai du hareng où le poisson pris constituait le paiement des participants. La valeur de ces pêches d'essai était d'environ 2,75 millions de dollars en 1986-1987. La pêche d'essai du saumon s'est échelonnée sur 547 jours et les prises constituaient le mode de paiement. La valeur des prises était de 0,62 million de dollars. Dans l'Atlantique,

des permis ont été délivrés à l'égard de nouvelles pêcheries ou de pêches expérimentales d'espèces sous-utilisées comme la crevette nordique, le merlu argenté, les palourdes, le thon et le buccin;

- un moratoire sur la pêche expérimentale canadienne du calmar hauturier à l'aide de filets dérivants sur la côte du Pacifique a été annoncé, et on a fait appel à la collaboration internationale pour contrôler l'utilisation de tels filets en haute mer;

- les lâchers dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS) ont en général atteint les cibles prévues. Environ 23 % des prises de kétas et 12 % de la prise totale de cohos (30 % des prises des pêcheurs sportifs) provenaient d'installations de mise en valeur. Le PMVS a permis d'appuyer les activités de 7 500 volontaires participant à 216 projets de production du poisson et de passer des contrats avec 28 groupes communautaires (19 communautés autochtones) dans le but de produire du poisson et de compiler des données sur la gestion des pêches. Dans le cadre du PMVS, 15 millions d'oeufs de saumon quinnat et 20 autres millions d'oeufs de saumon coho ont été fournis à l'industrie aquicole. Les travaux de rénovation, d'entretien et de construction d'installations ont procédé comme prévu, y compris la parachèvement du barrage Nicola en collaboration avec la Colombie-Britannique, l'installation d'une barrière de dénombrement permanente sur la rivière Yakoun pour aider à la gestion des pêches, la rénovation et l'entretien des installations de l'ancienne Commission du saumon dont la passe à poissons de Hell's Gate et le nettoyage de divers cours d'eau;

- au cours de la dernière année, de meilleurs mécanismes de consultation avec l'industrie ont été instaurés relativement aux pratiques d'inspection. Le Comité consultatif sur la politique d'inspection des produits de la mer (CCPIPM), composé des principaux représentants de l'industrie des secteurs du Pacifique, des Grands Lacs et de l'Atlantique, a été établi en vue de poursuivre l'élaboration de Bonnes pratiques industrielles (BPI). Des progrès ont aussi été accomplis dans l'élaboration de programmes génériques de contrôle de la qualité dans les usines. De plus, une entente a été conclue entre le Ministère et la société Star-Kist sur les procédures d'inspection du thon en conserve et de la transformation du thon, ce qui crée les conditions requises pour la réouverture de l'usine au Nouveau-Brunswick;

- de grands changements de politique ont été apportés et ont entraîné l'abolition de la politique des allocations non excédentaires aux bateaux étrangers, à moins d'être prévues dans les traités en vigueur; par ailleurs, on a stipulé que les allocations excédentaires seraient assujetties à la participation aux efforts de conservation;

- le gouvernement a approuvé la mise en place d'un grand programme de relance des ports qui a accru de 44 % (de 48,5 millions à 70 millions de dollars) le niveau de financement pour l'entretien et l'amélioration des ports pour petits bateaux. Le programme s'accompagne de mesures visant à établir des administrations portuaires qui se chargeront de trouver les fonds nécessaires à la gestion des ports, à l'établissement de priorités et à l'exécution de petits travaux d'entretien. Le programme a pour but d'accroître la sécurité des pêcheurs et de protéger leurs investissements;

- dans le cadre de la Stratégie de réforme de la réglementation, la première étape de l'examen détaillé de tous les règlements a pris fin et l'on a commencé la refonte et la rationalisation de l'ensemble des règlements sur les pêches.

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2: Résultats financiers en 1986-1987

	1986-1987		
(en milliers de dollars)	Réel	Budget principal*	Différence
Sciences et levés océaniques	103 690	111 175	(7 485)
Gestion des pêches de l'Atlantique	186 798	194 769	(7 971)
Gestion des pêches du Pacifique et en eaux douces	136 061	119 306	16 755
Commercialisation et pêches internationales et inspection	35 193	37 532	(2 339)
Services intégrés et Actif immobilisé	120 465	96 053	24 412
	582 207	558 835	23 372
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	3 348	3 500	(152)
	578 859	555 335	23 524
Années-personnes	6 167	6 189	(22)

* La structure par activité du Programme utilisée dans le cadre du Rendement financier de 1986-1987 est celle qui était en place pour la Partie III du Budget de 1986-1987. Le Budget des dépenses principal de 1986-1987 comprenait, comme partie intégrante du budget de mai 1985, une réduction de 202 années-personnes et de 31,7 millions de dollars. Au moment de mettre sous presse, la ventilation définitive de la réduction parmi les diverses activités n'était pas encore arrêtée. La réduction globale a été consignée à l'égard des Services intégrés et de l'Actif immobilisé dans les tableaux du Budget des dépenses. Le 10 avril 1986, le Ministre a fourni au Comité permanent des Pêches et des Océans des précisions sur les niveaux de réduction qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés pour le Ministère dans les budgets de mai 1985 et de février 1986. La mise en oeuvre de ces réductions de dépenses a occasionné de grands écarts par activité.

Explication de la différence: Les changements par rapport au Budget des dépenses principal de 1986-1987, provenant surtout du Budget supplémentaire (C) et le crédit 5 du Conseil du Trésor — éventualités du gouvernement, sont donnés ci-dessous:

- augmentation de 14,9 millions de dollars pour la phase de transition du Programme de mise en valeur des salmonidés;

- augmentation de 10,8 millions de dollars pour satisfaire aux dispositions des conventions collectives relatives aux traitements et aux salaires;

- augmentation de 4,1 millions de dollars pour les coûts directs à payer à Travaux publics Canada;

- augmentation de 0,5 million de dollars pour le Programme de développement de l'emploi du gouvernement canadien;

- augmentation de 0,5 million de dollars pour la Convention définitive des Inuvialuit, règlement exhaustif de revendications d'autochtones dans le nord du Canada;

- augmentation de 0,1 million de dollars pour la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba qui indemnise les bandes indiennes touchées pour des dommages causés par la diversion Churchill-Nelson;

- augmentation d'un million de dollars pour le Programme d'emploi d'été des étudiants — Défi 86;

- diminution de 7 millions de dollars en ce qui a trait aux mesures annoncées dans le Budget des dépenses de février 1986;

- diminution de 1,4 million de dollars pour ce qui est de compenser les retards de mise en oeuvre des mesures visant à réaliser les objectifs de recouvrement des coûts dans le cadre de l'exposé économique de novembre 1984.

Explication des recettes: Le Ministère a, par les années passées, acheté du maquereau en conserve qui était revendu à l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Cet arrangement n'a maintenant plus cours, l'ACDI achetant directement ce dont elle a besoin.

C. Données de base

1. Introduction

Le Canada est un pays maritime qui possède des intérêts souverains dans les trois océans qui le bordent. Le Canada a le plus long littoral du monde et le deuxième plus grand plateau continental. Nombre de grandes villes sont des ports de mer ou sont situées le long de la voie maritime du Saint-Laurent, la plus longue voie navigable du monde et la plus utilisée. Le commerce extérieur représente le quart du Produit national brut (PNB) du Canada, et plus de la moitié se fait par transport maritime. Le climat est influencé par les processus marins, ce qui détermine l'emplacement et le succès de nos importantes industries agricoles et forestières. L'industrie halieutique du Canada met ce dernier au premier rang des pays exportateurs de produits de pêche et constitue le pilier de l'économie de centaines de petites localités des régions côtières. Le Canada abonde aussi en eaux douces: celles-ci représentent 7,5 % de la superficie du pays et 16 % de la superficie totale d'eaux douces au monde.

Les clients du Ministère sont bien définis et comprennent nommément:

Les personnes qui profitent des ressources halieutiques du Canada: à savoir tous les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones, les propriétaires et travailleurs d'usines de

transformation du poisson, de même que les personnes travaillant au sein des industries d'approvisionnement connexes, les canadiens qui s'occupent de la commercialisation des produits du poisson et des fruits de mer et tous les consommateurs de produits du poisson.

Les navigateurs: tous les bateaux commerciaux, de plaisance et militaires qui naviguent sur les eaux canadiennes ont besoin de cartes marines, de tables des marées et de publications sur les aides à la navigation qui sont exactes et à jour.

L'exploitation pétrolière offshore: le secteur de l'exploitation pétrolière offshore a besoin, pour la conception et l'utilisation des plates-formes d'exploration et d'exploitation pétrolières, de données historiques et actuelles sur les vagues, les courants, les mouvements des glaces, les vents et les conditions météorologiques et ce, pour des emplacements précis.

Le secteur des techniques de la mer: par ses marchés et ses acquisitions, le Ministère contribue au succès de nombreuses petites et moyennes entreprises canadiennes dans le secteur naissant des techniques de la mer.

2. Mandat

Bien que d'autres ministères participent à la gestion des activités aquatiques du Canada, Pêches et Océans est le seul ministère du gouvernement fédéral dont la raison d'être soit l'eau et les ressources qu'elle contient. Ainsi, Emploi et Immigration Canada, Expansion industrielle régionale Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Environnement Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Transports Canada, la Défense nationale et Affaires extérieures Canada ont leurs responsabilités propres relativement aux océans, tandis que Pêches et Océans est responsable de toutes les questions concernant les océans qui ne relèvent pas d'un autre ministère en vertu de la loi.

L'Acte constitutionnel détermine les diverses compétences en matière de pêches maritimes et intérieures, de ports publics et de navigation dans les eaux marines et intérieures. L'orientation et la portée de cette responsabilité sont déterminées par l'interprétation de la loi, par des accords avec les provinces et par l'évolution de la politique publique. Des responsabilités administratives ont été déléguées à certaines provinces à divers degrés.

La section III du présent document illustre les liens qui existent entre l'objectif du Programme et les lois qui confèrent des pouvoirs au Ministère (voir page 93).

3. Objectif du Programme

L'objectif du Programme est de réaliser des politiques et des programmes à l'appui des intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et intérieurs, et prendre des mesures pour la conservation; le développement et l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieurs, à l'intention de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; et coordiner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui trait aux océans. Les sous-objectifs de chaque activité sont décrits dans la section II.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité: Le Programme du ministère des Pêches et des Océans est divisé en six activités qui correspondent aux responsabilités définies et à la façon de gérer ce Programme pour atteindre les objectifs énoncés. Chaque activité est divisée en sous-activités qui traitent plus en profondeur les objectifs et le fonctionnement du Programme. Le tableau 3 décrit les activités et sous-activités actuelles du Programme.

Tableau 3: Structure par activité

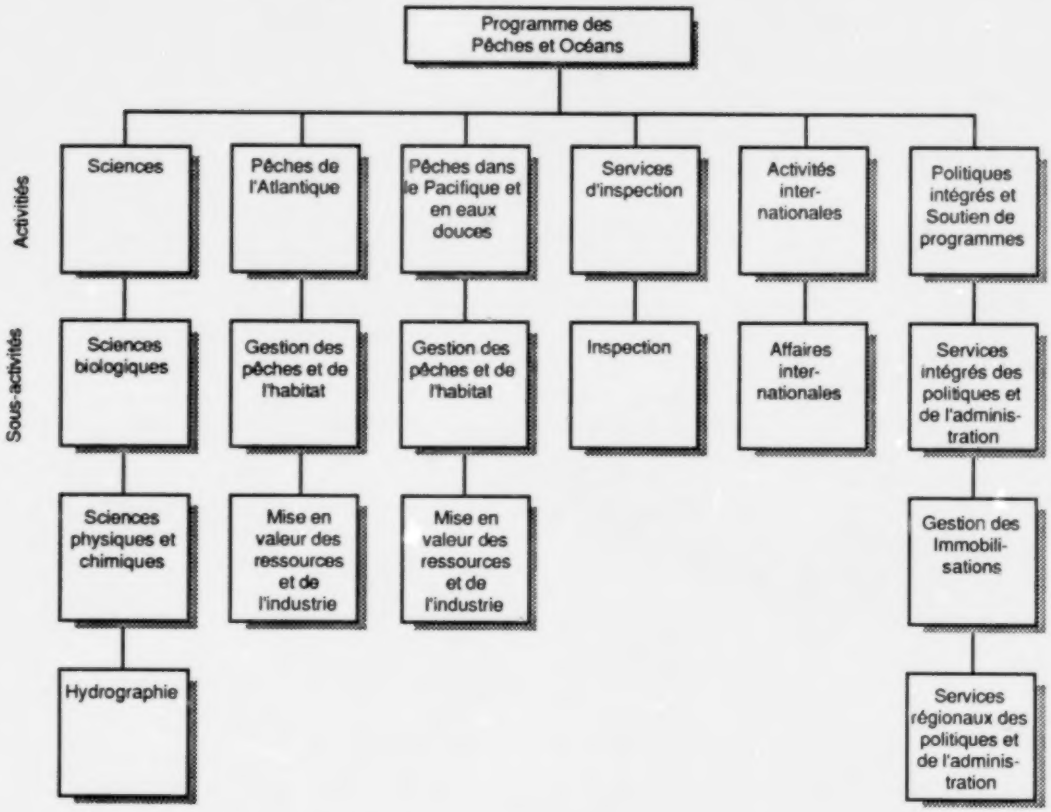

Organisation: L'organisation du Ministère regroupe les opérations en quatre secteurs afin de garantir qu'elles sont administrées comme des programmes nationaux dont les liens avec les priorités du gouvernement sont clairs et efficaces: Sciences, Pêches de l'Atlantique, Pêches dans le Pacifique et en eaux douces et Services d'inspection. Les Sciences, les Pêches de l'Atlantique et les Pêches dans le Pacifique et en eaux douces relèvent de sous-ministres adjoints. L'Inspection relève du sous-ministre adjoint principal. De plus, les activités internationales du Ministère sont dirigées par un sous-ministre adjoint. La responsabilité des Services intégrés des politiques et du soutien de programmes est partagée entre le sous-ministre adjoint principal, qui est responsable de la gestion intégrée et de la réglementation de même que de la gestion de l'actif immobilisé, et un sous-ministre adjoint responsable de la planification des politiques et des programmes.

Le Programme est réalisé dans les six régions suivantes de Pêches et Océans, dont chacune est dirigée par un directeur-général régional. Les administrations régionales se trouvent aux endroits suivants: région de Terre-Neuve, St. John's (Terre-Neuve); région Scotia-Fundy, Halifax (Nouvelle-Écosse); région du Golfe, Moncton (Nouveau-Brunswick); région du Québec, Québec (Québec); région du Centre et de l'Arctique, Winnipeg (Manitoba) et région du Pacifique, Vancouver (Colombie-Britannique).

Tableau 4: Ressources par organisation et par activité pour 1988-1989 (en milliers de dollars)

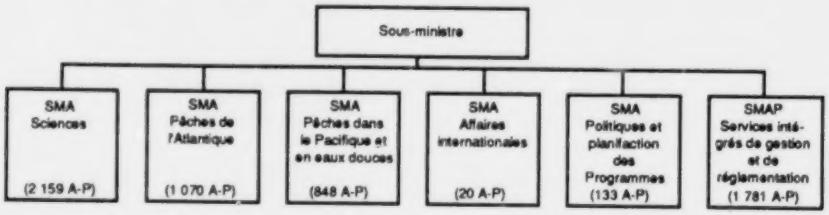

	Sciences (2 159 A-P)	Pêches de l'Atlantique (1 070 A-P)	Pêches dans le Pacifique et en eaux douces (848 A-P)	Affaires internationales (20 A-P)	Politiques et planification des Programmes (133 A-P)	Services intégrés de gestion et de réglementation (1 781 A-P)	Total des activités
Sciences (2 159 A-P)	185 065 (2 159 A-P)						185 065
Pêches de l'Atlantique (1 070 A-P)		100 079 (1 070 A-P)					100 079
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces (848 A-P)			88 875 (848 A-P)				88 875
Services d'inspection (491 A-P)						27 359 (491 A-P)	27 359
Affaires internationales (20 A-P)				6 037 (20 A-P)			6 037
Services intégrés des politiques et soutien de programmes (1 423 A-P)					13 904 (133 A-P)	257 968 (1 290 A-P)	271 872
	185 065	100 079	88 875	6 037	13 904	285 327	679 287 (6 011 A-P)

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Le secteur des pêches: L'année 1987 marque le dixième anniversaire de l'extension jusqu'à 200 milles de la zone de compétence canadienne sur les pêches. Les débarquements de poissons commerciaux ont atteint 1,3 milliard de dollars en 1986, par rapport à 1,1 milliard de dollars en 1985. Les débarquements commerciaux totalisaient 390 millions de dollars en 1976, avant l'extension de la zone de compétence. Le poisson débarqué en 1986 a été transformé en produits valant 2,9 milliards de dollars. En même temps, la valeur des exportations est passée de 1,9 milliard de dollars en 1985 à 2,4 milliards de dollars en 1986, ce qui a placé le Canada au premier rang des exportateurs de poissons pour une neuvième année d'affilée. Les États-Unis sont demeurés notre meilleur client, achetant pour 1,4 milliard de dollars ou 59 % des exportations totales de poissons. La CEE et le Japon absorbent presque tout le reste des exportations annuelles du Canada. La valeur des importations canadiennes des produits de la pêche est passée de 496 millions de dollars en 1985 à 616 millions de dollars en 1986.

Les débouchés extérieurs du Canada ont été caractérisés par une forte demande et une pénurie d'approvisionnements, bien que certains signes préliminaires indiquent que la résistance des consommateurs à une hausse des prix pourrait resteindre encore plus la croissance du marché. De plus, une fois ratifié, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis avantagera l'industrie canadienne de la pêche en réduisant les tarifs, ce qui donnera aux exportateurs de poisson canadiens un atout par rapport à leurs concurrents et offrira des possibilités aux transformateurs qui ajoutent à la valeur des produits, en améliorant le processus de règlement des differends, en faisant obstacle aux barrières commerciales qui découlent de règlements et de procédures du gouvernement américain, en affermissant les pouvoirs du ministre des Pêches et des Océans pour que les Canadiens tirent profit de leurs ressources halieutiques, et finalement en maintenant la capacité du Canada à mener des programmes de développement social et regional qui apportent des avantages aux pêcheurs comme le Programme d'assurance-chômage. Il se peut en outre que les négociations en cours dans le cadre du GATT entraînent une autre libéralisation des échanges. Toutefois, des facteurs tels que la récente décision préliminaire du GATT à l'encontre du règlement canadien sur l'exportation de hareng ainsi que de saumon rose et de saumon rouge du Pacifique et le maintien des préférences tarifaires entre les pays membres de la CEE pourraient nuire au secteur de la transformation au Canada.

Outre la pêche commerciale, la pêche sportive et la pêche des autochtones croissent en importance. Cinq millions de pêcheurs à la ligne canadiens et un million de pêcheurs étrangers soutiennent une industrie intérieure importante et ont dépensé quelque 4,4 milliards de dollars en 1985, dont 11 % environ étaient attribuables aux pêcheurs sportifs étrangers. Pour ce qui est de la pêche des autochtones, le règlement des revendications territoriales de ces derniers pourrait modifier les procédés et structures actuels de gestion des pêches. Les groupes autochtones dépendent beaucoup du poisson pour leur subsistance et l'accès à cette ressource de même que la participation à sa gestion sont des éléments -clés de leurs revendications territoriales. De plus, les autochtones continuent à jouer un rôle capital dans l'industrie de la pêche commerciale en Colombie-Britannique, dans le nord de l'Ontario, les provinces des Prairies et les Territoires.

L'industrie aquicole continue de croître rapidement au Canada. Le rythme d'expansion pourrait être accéléré par des mesures conjointes des gouvernements fédéral et provinciaux et par l'accès accru des aquiculteurs aux programmes existants du gouvernement.

En ce qui concerne les perspectives pour les ressources dans les régions, on peut s'attendre à ce que la demande accrue donne lieu à des pressions croissantes sur la capacité du Ministère de conserver le fonds de ressources halieutiques. Voici quelques précisions à ce sujet:

Pacifique: Les remontes de saumon en 1987 ont été quelque peu inférieures à celles des deux années précédentes mais, dans l'ensemble, étaient conformes aux débarquements escomptés, ayant atteint environ 65 000 tonnes métriques. En 1988, les débarquements devraient dépasser de 25 % ceux de 1987. On prévoit de bonnes remontes de saumon rose dans toutes les régions nordiques, de meilleures remontes de saumon rouge dans la rivière Skeena, de plus faibles remontes de cette espèce et aucune remonte de saumon rose dans le fleuve Fraser. Toutefois, à cause du mélange des espèces, c'est-à dire une prépondérance de saumons roses de moindre valeur, il est possible que la valeur des débarquements n'augmente que faiblement. On s'attend à de bonnes remontes de kéta dans les eaux du sud. Les stocks de quinnat dans le détroit de Géorgie continueront leur tendance à la baisse et des mesures de gestion et de mise en valeur devront être prises dans les plus brefs délais pour que ces stocks puissent se reconstituer d'ici 1988 comme prévu.

Les débarquements de hareng devraient se maintenir à un niveau quelque peu supérieur à 30 000 tonnes métriques. Les débarquements de poisson de fond sont à la hausse étant donné une plus grande participation et la croissance du marché. De même, les récoltes de crustacés continueront d'augmenter vu l'importance de la demande et de la participation des intervenants.

Eaux douces et Arctique: On prévoit que la production commerciale des Grands Lacs restera relativement stable vu l'imposition de contingents pour toutes les espèces. Les recettes totaliseront environ 4,6 millions de dollars, ce qui est comparable à l'année dernière.

Des pressions de plus en plus grandes sont exercées relativement à l'exploitation des espèces nordiques. À court terme, ce qui nous intéresse particulièrement c'est le potentiel des pêches côtières et hauturières dans l'est de l'Arctique et l'exploitation de l'omble chevalier dans le centre et l'est de l'Arctique.

Atlantique: Le stock de morue du nord continue d'augmenter mais un peu plus lentement que prévu. Les prises de la pêche côtiere ont baissé de 1982 à 1986 mais ont augmenté légèrement en 1987. Depuis la fin de 1986, toutefois, la hausse des prix du poisson de fond subséquente à la faiblesse de l'offre et à l'importance de la demande a compensé la diminution des débarquements et permis à la plupart des flottilles de maintenir leurs gains à des niveaux raisonnables.

Les perspectives concernant les ressources pour les principales espèces de mollusques et de crustacés en 1988 sont variées. On prévoit une stabilité des stocks dans le cas de la crevette et du homard, mais une diminution pour le crabe des neiges. Les importantes pêches du hareng de l'Atlantique fournissent de bons revenus en raison de la conjoncture favorable du marché des oeufs de hareng au Japon. En 1987, un programme de pêche d'essai, établi pour déterminer le contenu en oeufs de hareng, a amélioré les revenus des pêcheurs et des transformateurs. La stratégie de conservation du saumon de l'Atlantique, adoptée en 1984, s'avère des plus concluantes et dans beaucoup de rivières les niveaux de reproduction ont atteint les cibles prévues.

Dans l'ensemble, le Canada continue d'espérer que les prix et les marchés mondiaux des produits du poisson resteront favorables. Les perspectives d'expansion rapide des marchés, une fois que l'Accord Canada/E.- U. sur le libre-échange aura été signé, sont particulièrement bonnes. La productivité de la ressource dépendra encore énormément de la qualité de l'habitat aquatique. Les mesures de protection de l'habitat ont été considérablement renforcées par la mise en oeuvre de la Politique nationale sur la gestion de l'habitat du poisson. Des activités telles que l'exploitation forestière et minière, le forage en mer, le développement portuaire et l'urbanisation peuvent endommager l'habitat du poisson. L'objectif visé, à savoir un gain net de la capacité de production des habitats, sera atteint d'ici quelques années par une ferme protection des ressources fondée sur le principe d'aucune perte nette de l'habitat, la planifcation intégrée des ressources, la recherche, l'éducation du public, la reconstitution de l'habitat, le développement et le contrôle. En outre, une demande accrue plus la surcapacité chronique des bateaux et des usines sur les deux côtes, ainsi qu'une plus grande concurrence entre groupes d'usagers, pourraient éprouver davantage la ressource halieutique. Il s'agit d'un défi de taille que le Ministère relèvera en multipliant ses efforts visant à conserver et à valoriser le fonds de ressources ainsi qu'à assurer la viabilité économique de l'industrie de la pêche.

Le secteur des océans: Les perspectives à long terme pour le secteur des océans sont prometteuses et, en général, la conjoncture du marché des produits du poisson l'est également. La chute des prix du pétrole sur le marché international depuis le début des années 80 s'est traduite par un ralentissement des activités d'exploration et d'exploitation du gaz et du pétrole en mer. Cette désescalade de l'industrie pétrolière et gazière a nui aux industries de fabrication et de service du secteur océanique puisque le secteur gazier et pétrolier est le plus grand client des biens et services de ces dernières. Néanmoins, l'avenir semble plutôt favorable pour les industries océaniques si des mesures efficaces sont prises pour les rendre plus compétitives, notamment les industries engagées dans la fabrication de produits et la prestation de services scientifiques et de haute technologie. Certaines industries océaniques, par exemple celle de la télédétection, peuvent s'attendre à une excellente conjoncture du marché parce que l'industrie canadienne fait figure d'avant-gardiste pour son expertise et son rendement technologiques.

Au cours des cinq prochaines années, toutes sortes de possibilités s'ouvriront aux industries océaniques du Canada à mesure que les pays en voie de développement se mettront à préciser, à explorer et à exploiter leurs nouvelles Zones économiques exclusives et leurs ressources extra-côtières. Les politiques du gouvernement en matière d'impartition et d'achat qui viennent à l'appui des industries océaniques sont essentielles pour que ces industries puissent concurrencer leurs rivales pour l'accès aux parties inexploitées des marchés internationaux et pour assurer une certaine stabilité dans cette période de baisse des prix de l'énergie. Une fois ratifié, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis facilitera l'accès aux marchés américains par l'élimination des tarifs et la réduction des restrictions à l'acquisition de matériel autre que le matériel de défense.

Les perspectives sont prometteuses pour le transport maritime. L'exploitation minière en mer, même si elle ne constitue pas encore une activité commerciale, pourrait se développer modestement d'ici l'an 2000. Toutefois, le secteur de la construction navale et de la réparation des navires est toujours en difficulté et cette tendance se poursuivra.

2. Initiatives

En 1988-1989, le Ministère cherchera essentiellement à compléter un certain nombre d'initiatives à long terme au niveau des politiques énoncées à la sous-section des points saillants. Outre ces points saillants, il existe deux autres initiatives, énoncées ci-après, qui résultent de récentes décisions de principe et qui auront un effet important sur les principaux résultats du Programme. Voici la description des initiatives dont les coûtes sont présentés au tableau 5.

Mise en oeuvre de l'entente sur la rivière Nechako: Dans le cadre de l'entente conclue récemment avec la société Alcan Aluminium Limitée, le Ministère assumera la moitié des coûts associés au contrôle de la quantité et de la qualité du poisson dans le réseau fluvial de la Nechako. Le Ministère entreprendra également un certain nombre de projets de recherche sur l'efficacité de la ligne d'approvisionnement en eau froide que l'Alcan doit installer et recensera d'autres mesures d'atténuation, le cas échéant.

Mise en oeuvre de la Stratégie nationale sur les océans: Le Ministère va élaborer et appliquer un certain nombre de mesures visant à promouvoir les objectifs de la Stratégie nationale sur les océans, comprenant l'établissement d'un Conseil national des affaires maritimes et la coordination d'un Plan pluriannuel des sciences de la mer; un projet détaillé de cartographie océanographique, de compilation de données sur les océans et de recherche et de développement océaniques; un examen approfondi du cadre législatif sur les océans; le renforcement de la dimension internationale des sciences de la mer au Canada; un plan d'action

relatif aux débris plastiques et aux filets dérivants et l'établissement d'un Bureau de promotion des techniques océaniques.

Tableau 5: Coût des nouvelles initiatives

(en milliers de dollars)	Dépenses au 31 mars 1988		1988-1989		Besoins des années futures		Coût total des ressources	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Mise en oeuvre de l'entente sur la Nechako	150	—	678	2	567	2 (1989-90)	3 291	10
					587	2 (1990-91)		
					645	2 (1991-92)		
					664	2 (1992-93)		
Mise en oeuvre de la stratégie sur les océans	—	—	100	2	100	2	100 permanent	2

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Les lignes qui suivent présentent la situation des initiatives dont il a été question dans les plans de dépenses précédents. Le tableau 6 donne l'établissement des coûts des initiatives déjà signalées.

Traité Canado-américain sur le saumon du Pacifique: Ce traité, signé en 1985 après quinze ans de négociation, a permis d'établir des principes fondamentaux en ce qui concerne la conservation et l'exploitation équitable de la ressource, et un mécanisme permettant de réglementer annuellement les activités dans les principales pêches d'interception. Au cours des deux dernières années, la gestion des pêches de saumon a été pratiquée dans le cadre du régime établi par le Traité. On n'a pas encore mené à terme la négociation d'une entente en vue de partager les prises de saumon du fleuve Yukon, principaux éléments du traité. Un plan d'action, en cours d'élaboration, vise à remédier à la situation, et d'autres négociations sont prévues pour le printemps de 1988. En même temps, les annexes sur les stocks transfrontières seront ajoutées.

Intégration des programmes scientifiques: Tous les programmes scientifiques, qui ont été intégrés, relèvent maintenant d'un nouveau secteur des Sciences. Des fonds alloués au Programme des Sciences sur la côte est continuent d'être affectés à la recherche sur des sujets hautement prioritaires. Des services hydrographiques ont été établis dans la région de Terre-Neuve, et des services océanographiques y sont en cours d'établissement. La recherche sur les pêches arctiques s'intensifie dans la région du Centre et de l'Arctique. Sept Centres d'expertise scientifique (CES) disposent maintenant de tout le personnel nécessaire. Cette initiative est considérée comme terminée et il n'en sera plus fait mention dans les plans de dépenses futurs.

Surveillance et application des règlements: De nouvelles mesures de surveillance et d'application des règlements ont été mises en oeuvre; elle comprennent notamment une augmentation marquée des amendes visant les activités de pêche non autorisées menées par les étrangers, un programme de surveillance des bateaux étrangers par des observateurs, l'utilisation d'un hélicoptère, l'armement des bateaux garde-pêche en zones hauturières dans l'Atlantique et l'intensification de la surveillance aérienne par l'entremise de services privés obtenus par contrats. Cette initiative est considérée comme terminée et il n'en sera plus fait mention dans les plans de dépenses futurs.

Plans et programmes de gestion de l'habitat du poisson: Le processus de mise en oeuvre de la nouvelle politique concernant la gestion de l'habitat du poisson annoncée par le Ministre en octobre 1986 se déroule bien. Conformément à un plan gobal stratégique de mise en oeuvre, des politiques sur la conformité à différents articles de la Loi sur les pêcheries et sur leur application sont en cours d'élaboration, de même qu'un plan modèle de gestion de l'habitat, un système expert informatisé pour des directives techniques, des méthodes d'évaluation de l'habitat et des règles de procédures pour éviter toute perte nette. Comme il a été signalé ailleurs, les négociations en vue de la conclusion d'ententes fédérales-provinciales sur la gestion de l'habitat ont très bien progressé. Des programmes de recherche, qui ont été entrepris dans le cadre de la gestion de l'habitat, comprenaient, entre autres, des études sur les habitats estuariens et marins vitaux du plateau de Beaufort et du cours inférieur du fleuve MacKenzie et des études entreprises dans le port de Hamilton (lac Ontario) sur l'incidence des modifications de l'habitat sur la végétation des terres humides.

Convention définitive des Inuvialuit: Le ministère des Pêches et des Océans a poursuivi la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit, promulguée en 1984, qui a permis de régler la question des revendications foncières autochtones dans l'ouest de l'Arctique. Le Comité mixte de gestion de la pêche (CMGP), établi conformément à la Convention et dont la mission est d'aider le Ministre à faire valoir des droits et à faire respecter des obligations en vertu du règlement et de fournir des conseils en matière de gestion, s'est réuni pour la première fois en avril 1986 à Inuvik. Les réunions qui ont suivi ont porté sur une vaste gamme de questions sur la gestion des pêches et des mammifères marins et des aspects scientifiques relatifs à la région de l'ouest de l'Arctique, y compris sur l'élaboration d'une version préliminaire d'un plan de gestion du béluga dans la mer de Beaufort. En outre, des dispositions visant à réduire le fardeau de la réglementation pour les pêcheurs Inuvialuit sont actuellement prises par le biais de la modification des règlements pertinents élaborés en consultation avec le CMGP.

Mise en oeuvre des recommandations du rapport Morrison: En plus de l'élaboration de Bonnes pratiques industrielles (BPI) en ce qui concerne le thon en conserve, les mesures qui suivent ont été prises: des recherches qui ont été menées à bien sur les indices chimiques pour déterminer l'état de détérioration des fruits de mer, ont démontré que la teneur en diamines présente une corrélation étroite avec les résultats des examens organoleptiques des produits de la pêche, ce qui a par conséquent permis d'accroître la fiabilité des examens organoleptiques effectués par du personnel formé à cet égard. Cette formation est maintenant donnée à l'Université du Manitoba. Un accord passé entre le Canada et le Japon en ce qui concerne le thon japonais en conserve exporté dans notre pays permettra d'assurer l'inspection de ces produits par les autorités japonaises pour qu'ils soient conformes aux normes canadiennes, d'où une économie, pour le Canada, de 250 000 $ par année; en outre, des missions d'inspection ont été menées en Thaïlande, en Indonésie et en Malaysia. Cette initiative est considérée comme terminée et il n'en sera plus fait mention dans les plans de dépenses futurs.

Tableau 6: Coûts des initiatives annoncées antérieurement

(en milliers de dollars)	Dépenses au 31 mars 1987		Prévisions 1987–1988		1988–1989		Besoins de l'année à venir	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique	16 738	108	10 164	76	**10 297**	**76**	10 297 permanent	76
Intégration des programmes scientifiques	700	—	1 690	—	**1 310**	—	300	—
Surveillance et application des règlements	1 013	11	1 930	26	**3 890**	**32**	2 180	27
Plans et programmes sur l'habitat du poisson	—	—	746	17	**1 825**	**27**	1 720 permanent	26
Convention définitive des Inuvialuit	499	—	644	—	**581**	—	1 234	—
Mise en oeuvre des recommandations du rapport Morrison	600	8	1 200	20	**1 200**	**18**	3 600	62

E. Efficacité du Programme

Aperçu: Un tableau des résultats a été préparé pour chacune des activités dans la section II, afin d'associer les activités aux effets du Programme. Ainsi, l'évaluation de l'efficacité du Programme à Pêches et Océans consiste surtout à comparer l'effet cumulatif ou les "résultats" des activités du Ministère aux objectifs du Programme. Cela, est fait surtout au moyen d'évaluations périodiques de l'efficacité des programmes en fonction des objectifs.

Évaluation de l'efficacité des opérations des navires du Ministère: Étant donné la grande importance des navires pour l'exécution du Programme de Pêches et Océans et de leur coût de fonctionnement élevé, on a terminé, en 1987-1988, une évaluation de l'efficacité, au niveau de l'appui des activités halieutiques et scientifiques, des opérations des navires du Ministère. Le Ministère a déterminé que les études techniques, le matériel et le nombre de navires servant aux activités scientifiques sont suffisants en général, bien qu'il faille remplacer certains bateaux de la flottille, vétustes ou affrétés. En ce qui concerne la flottille de patrouilleurs des pêches, et bein que la taille de la flottille hauturière semble appropriée, le Ministère ne possède pas suffisamment de navires côtiers pour appliquer les règlements efficacement le long du littoral atlantique ou pacifique. Ainsi, d'importants lieux de pêche, sur de grandes superficies ne sont pratiquement pas protégés.

Cette pénurie de navires est exacerbée par ce qui suit: la majorité des patrouilleurs évoluant près des côtes deviennent vétustes et bon nombre d'entre eux ne seront pas entièrement conformes aux exigences actuelles et futures du Programme. Par exemple, au fil des ans, certaines pêches le long des côtes de l'Atlantique se sont étendues en zones semi-hauturières. À Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, certaines pêches côtières occupent une

superficie de près 60 milles au large des côtes, tandis que les partouilles ne se prêtent qu'à des déplacements d'au plus 20 milles en mer; ces bateaux ont, en effet, été conçus à une époque où la pêche côtière était pratiquée beaucoup plus près du littoral. Par conséquent, les navires de remplacement devraient pouvoir évoluer plus au large, patrouiller les mêmes zones, affronter les mêmes conditions météorologiques que les bateaux de pêche et effectuer des déplacements d'une durée comparable.

Cadres d'évaluation: Des cadres d'évaluation, plans détaillés d'évaluation des programmes, ont été élaborés pour la nouvelle politique de gestion de l'habitat et le Programme de mise en valeur des salmonidés.

Politique sur la gestion de l'habitat du poisson: Comme il a été mentionné dans la Partie III du Budget de 1987-1988, la dégradation accrue de l'environnement et la baisse continue de la capacité de production de l'habitat du poisson ont incité le Ministre à annoncer une nouvelle politique de gestion de l'habitat du poisson. Conformément à l'objectif de cette nouvelle politique, la stratégie d'évaluation adoptée par le Ministère permettra de déterminer jusqu'à quel point ce processus de dégradation suivie de l'habitat a été enrayé. Des mécanismes seront développés en vue d'évaluer dans quelle mesure les projets ultérieurs de reconstitution et de mise en valeur de l'habitat contribuent au développement de l'habitat du poisson (gain net) et par conséquent à l'augmentation de la production de poissons et à un accroissement des avantages économiques pour les Canadiens. Ces mécanismes exigeront une meilleure compréhension, sur le plan scientifique, des rapports qui existent entre l'habitat et la production de poissons. En mettant en oeuvre la politique sur l'habitat, le Ministère a déterminé des initiatives clés qui doivent maintenant être prises pour permettre la réalisation des objectifs de cette politique. On peut citer à cet égard l'établissement de directives nationales dans le cadre du programme aux fins de la gestion de l'habitat du poisson, l'intégration plus poussée du processus de planification de la gestion de l'habitat et des pêches, un renforcement des mesures d'application des règlements pour assurer une plus grande conformité aux dispositions de la Loi sur les pêcheries en ce qui concerne l'habitat, et l'intensification de la recherche sur les rapports essentiels qui existent entre le poisson et son habitat. La stratégie d'évaluation à court terme permettra d'évaluer jusqu'à quel point ces initiatives se sont concrétisées.

Programme de mise en valeur des salmonidés du Pacifique: Un évaluation provisoire de la première phase du Programme de mise en valeur des salmonidés du Pacifique (PMVS) entreprise en 1985 a permis de conclure que ce Programme apportait une contribution marquée à la production de saumon. On a toutefois déterminé qu'il fallait préciser davantage la contribution du PMVS à cette production, comme élément clé intéressant la gestion.

On peut mieux évaluer la production du PMVS dans la mesure où l'on comprend les interactions entre la production d'élevage dans le cadre de ce programme, et les stocks sauvages. Il importe de connaître ce genre d'interaction car l'état biologique et l'abondance des stocks sauvages ont été, dans une certaine mesure, modifiés par ces stocks avec le poisson d'élevage. Dans certains cas, ces interactions ont été positives, dans d'autres négatives.

La stratégie d'évaluation vise à quantifier l'incidence globale de ces interactions, ce qui permettra d'évaluer plus précisémment la contribution du PMVS à la production globale de saumon du Pacifique, d'élargir la marge de certitude sur laquelle sont fondées les décisions en matière de gestion et d'établir un cadre plus stable pour évaluer dans quelle mesure les investissements dans le PMVS sont optimisés.

Faits marquants en 1988-1989: Les évaluations de l'efficacité des programmes comprendront les levés hydrographiques et la production de cartes, les initiatives associées aux pêches prises dans le cadre des Ententes de développement économique et régional (EDER) avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, et les activités de gestion des pêches dans l'Atlantique et dans le Pacifique et aux eaux douces.

Section II
Analyse par activité

A. Sciences

Objectif

Faire en sorte que des données scientifiques répondant à des normes internationales élevées puissent être mises à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de lois sur les océans et les organismes aquatiques ainsi qu'à celle d'autres ministères du gouvernement, du secteur privé et du public aux fins de la planification et de la réalisation d'activités aquatiques; fournir une base de données scientifiques fiables pour la gestion des pêches et de l'habitat du poisson ainsi que pour l'aquiculture; rassembler et transmettre des données scientifiques sur l'effet de certaines substances dangereuses sur le poisson, l'habitat du poisson et les écosystèmes aquatiques; décrire et comprendre l'influence du climat et des processus océaniques sur les stocks de poisson, et leur interaction avec l'atmosphère; décrire et quantifier divers paramètres concernant le milieu marin susceptibles d'être utiles dans les domaines du génie maritime, du transport, etc.; cartographier les eaux canadiennes pour que la navigation s'effectue dans des conditions sécuritaires, pour faciliter les activités de pêche ainsi que les projets de développement et autres activités dans les eaux côtières et hauturières; mettre au point et perfectionner les méthodes et les technologies dont a besoin le Ministère pour remplir son rôle scientifique et faire connaître certaines technologies à l'industrie canadienne afin d'améliorer le potentiel du secteur privé; faciliter le déroulement et la coordination des programmes du gouvernement touchant les sciences de la mer de concert avec les ministères intéressés, par l'entremise du Comité interministériel sur les océans (CIO).

Description

La gestion de cette activité se fait par l'entremise des trois sous-activités suivantes:

Sciences biologiques: Cette sous-activité est responsable de la recherche sur les poissons, les invertébrés, les mammifères marins, les plantes marines et les écosystèmes. Des connaissances scientifiques et des bases de données sur les ressources aquatiques et sur divers paramètres environnementaux sont nécessaires aux fins de la conservation, de la protection, du développement et de la mise en valeur des ressources halieutiques et de l'habitat et de la gestion et de la surveillance des activités des pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs. La sous-activité Sciences biologiques fournit par ailleurs des services qui répondent aux besoins des gestionnaires des pêches, de l'industrie et d'autres organismes du gouvernement. La recherche effectuée dans le cadre de cette sous-activité porte sur l'évaluation des ressources, l'aquiculture et la mise en valeur, l'évaluation de l'habitat et l'océanographie biologique.

Sciences physiques et chimiques: Cette sous-activité est responsable de l'étude des propriétés, des processus et des phénomènes physiques en mer; de l'étude des déplacements, de la distribution et du comportement des matières organiques et inorganiques par suite d'événements d'origine naturelle ou autre, et de leur effet sur le poisson et le cheminement des polluants dans l'écosystème. La sous-activité fournit des données et des recommandations sur ces questions et travaille à la mise au point de techniques qui, en plus de servir aux activités de recherche, seront communiquées à l'industrie océanique canadienne. Ces activités contribuent à l'acquisition de connaissances dans les domaines suivants: climat, pêches, développement du

Nord, pétrole et gaz offshore, activités réalisées en bordure des côtes, pollution, navigation, situation d'urgence maritime, souveraineté, défense.

Hydrographie: Le Service hydrographique du Canada est chargé d'effectuer des levés sur le terrain et de recueillir des données pertinentes sur les marées, les niveaux d'eau et les courants aux fins de la compilation et de la publication de cartes exactes et d'autres documents concernant la navigation dans les eaux du Canada. Les activités de recherche et de développement portent principalement sur la façon d'améloirer la précision et l'efficacité au niveau du rassemblement des données et de la production de cartes. Les cartes de navigation, les publications connexes et les données sur les marées et les niveaux d'eau permettent une utilisation plus sûre des eaux navigables du Canada .

Sommaires des ressources

L'activité Sciences représente environ 27% des dépenses de fonctionnement et 36% des années-personnes qui ont été consenties au Ministère pour 1988-1989.

Tableau 7: Sommaire des ressources de l'activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu* 1987-1988		Réel* 1986-1987	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Sciences biologiques	**105 197**	**1 163**	98 877	1 138	86 354	1 042
Sciences physiques et chimiques	**43 642**	**524**	42 595	516	44 477	555
Hydrographie	**36 226**	**472**	36 570	472	41 466	564
	185 065	**2 159**	178 042	2 126	172 297	2 161

* Ressources modifiées pour tenir compte de la structure actuelle des activités du Programme.

Environ 59 % de toutes les dépenses de cette activité s'inscrivent dans les frais de personnel; 35 % servent au fonctionnement et 5 % aux immobilisations et moins de 1% aux paiements de transfert.

Donnés sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité ont donné les résultats suivants:

- meilleure compréhension et accroissement du nombre de données et de recommandations scientifiques sur la biologie des espèces exploitées et des espèces connexes, l'écologie, l'effet de la pêche, la situation

des stocks, l'habitat du poisson, l'aquiculture et la mise en valeur des ressources. Ces résultats devraient permettre de gérer la pêche et l'habitat du poisson de façon plus efficace;

- meilleure compréhension des phénomènes et des processus océaniques et communication d'informations, de données et de conseils scientifiques connexes;

- cartes de navigation, publications et conseils connexes relatifs aux eaux navigables du Canada;

- cartes géoscientifiques pour les eaux relevant du Canada de concert avec Énergie, Mines et Ressources Canada;

- mise au point de techniques liées aux trois sous-activités et transfert de techniques éprouvées à l'industrie canadienne, notamment dans les domaines de l'aquiculture et de la mise en valeur des ressources, de l'océanologie, de l'hydrographie et de la cartographie.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette activité sont présentés au tableau 8.

Tableau 8: Résultats du Secteur des Sciences

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Sciences biologiques		
Évaluations annuelles de tous les principaux stocks exploités de poissons, d'invertébrés, de mammifères marins et de plantes marines.	Facilite la prise de décisions éclairées par les gestionnaires des pêches, l'industrie de la pêche, les organismes de réglementation et le public en général.	Permet une utilisation économique soutenue et le développement de ressources aquatiques renouvelables (s'applique à toutes les activités des Sciences biologiques).
Informations et recommandations scientifiques sur la situation des stocks, les rendements prévus et l'effet des diverses options d'exploitation des principales ressources halieutiques.		Information adéquate et meilleure compréhension des ressources halieutiques, de l'habitat du poisson et des phénomènes aquatiques, ce qui facilite la prise de
Méthodologie et avis scientifiques pertinents pour	Connaissances et méthodologie appropriées pour la conservation, le	

Tableau 8: Résultats du Secteur des Sciences (Suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
l'evaluation de l'incidence des dommages réels et virtuels aux populations de poissons, d'invertébrés et de mammifères marins par suite de la détérioration de l'habitat.	rétablissement et l'aménagement de l'habitat du poisson.	décisions éclairées (s'applique à toutes les activités des Sciences biologiques).
Techniques nouvelles et améliorées de production intensive de poissons, d'invertébrés et de plantes marines.	Les clients ont accès à des techniques d'aquiculture et de développement des ressources appropriées.	Accroissement de la capacité technologique du développement de l'aquiculture et des ressources au Canada.
Délivrance de certificats de santé du poisson pour les stocks devant être transférés entre bassins hydrographiques, provinces et pays.	Freine la propagation de maladies transmissibles aux stocks sauvages.	La santé des stocks sauvages et des stocks d'élevage de poissons, d'invertébrés et de plantes marines est sauvegardée.
Études sur la productivité primaire des eaux marines et les relations écologiques importantes pour les pêches canadiennes.	Amélioration des connaissances permettant de prévoir l'abondance des espèces présentant un intérêt pour les pêches canadiennes.	
Collections de données et de publications scientifiques, techniques et générales sur les ressources halieutiques, l'aquiculture et la mise en valeur des ressources ainsi que sur l'habitat du poisson.		
Sciences physiques et chimiques		
Publications scientifiques, techniques et générales sur les phénomènes et les processus océaniques.	Meilleure compréhension du milieu et des processus océaniques au sein de la population en général.	Le Canada contribue à la banque internationale de connaissances scientifiques et y a accès.

Tableau 8: Résultats du Secteur des Sciences (Suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Collections de publications et de données océanographiques non traitées.	Des donnés sur les conditions océanographiques et les changements sur une longue période sont disponibles pour les analyses scientifiques et les études techniques.	Des occasions sont créées pour la mise en valeur et l'utilisation économique soutenue des ressources aquatiques et marines.
Produits de données (tableaux, atlas, études spéciales, etc.).	Des informations permettant d'améliorer les prévisions météorologiques et la productivité des activités en mer sont disponibles.	On pourra exploiter davantage les intérêts du Canada en matière d'océans.
Consultations, recommandations et interprétations scientifiques et techniques comprenant l'examen scientifique d'énoncés des incidences environnementales et des demandes de permis pour l'immersion de déchets en mer.	Plus de connaissances disponibles pour le gouvernement et le secteur privé, ce qui facilite la prise de décisions et l'élaboration de règlements et de politiques.	Des connaissances permettant d'améliorer la protection des environnements aquatiques et marins sont disponibles. Plus grande sécurité dans les activités à terre et en mer.
Informations et rapports sur la situation des eaux marines et des eaux douces canadiennes en ce qui a trait aux pêches.	Compréhension des effets des contaminants industriels sur les stocks de poisson commerciaux.	Préservation des eaux marines et des eaux douces canadiennes.
Contributions aux responsabilités et intérêts nationaux et internationaux du Canada en ce qui concerne les ressources océaniques.	Les intérêts internationaux du Canada sont mieux énoncés, y compris l'affirmation de sa compétence.	La position du Canada dans les négociations internationales est renforcée et ses relations internationales sont améliorées.
Méthodes et appareils nouveaux et améliorés pour les sciences océaniques.	Les clients, principalement ceux de l'industrie, ont accès à une technologie appropriée concernant les océans.	Des possibilités sont créées pour renforcer au Canada une industrie océanique axée sur la technologie.

Tableau 8: Résultats du Secteur des Sciences (Suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Hydrographie		
Cartes de navigation et publications connexes (Instructions nautiques, Guides du plaisancier).	Les utilisateurs des eaux navigables du Canada disposent de renseignements adéquats sur la navigation comme l'exige la Loi sur la marine marchande du Canada.	Les activités maritimes (transport, exploration offshore, pêche, etc.) sont effectuées de façon plus sécuritaire.
Données sur les marées, les courants et les niveaux d'eau.	Les participants à divers projets à terre et en haute mer ont les données dont ils ont besoin sur les marées, les courants, les	Des données de canevas altimétrique sont disponibles pour les cartes nautiques; les navigateurs ont des données adéquates pour
niveaux d'eau et la	optimiser leur tirant profondeur.	d'eau; des données sont disponibles pour les projets scientifiques et techniques.
Données hydrographiques pour la délimitation des frontières.	Les limites maritimes canadiennes sont mieux définies.	La position du Canada lors de négociations internationales sur les questions touchant la navigation est renforcée.
Cartes des ressources naturelles au large.	L'industrie dispose de meilleures informations sur le potentiel des ressources marines non renouvelables.	Des possibilités sont créées en ce qui concerne la mise en valeur et l'utilisation des ressources non renouvelables du Canada.
Méthodes et appareils nouveaux et améliorés pour les levés hydrographiques et la préparation des cartes.	L'industrie canadienne a accès à des techniques nouvelles ou améliorées en matière d'hydrographie et de préparation de cartes, ce qui permet une utilisation plus économique des ressources.	Des possibilités sont créées en ce qui concerne le développement de la capacité industrielle canadienne en matière d'hydrographie et d'établissement de cartes, tant au pays qu'à l'étranger.

Pour 1988-1989, nombre de priorités générales dans le cadre de l'activité ont été établies, priorités qui concernent toutes les sous-activités et qui se traduiront par ce qui suit:

- communications améliorées entre les scientifiques du Ministère et les groupes clients, pour informer ces derniers des efforts de recherche déployés par le Ministère et voir à ce que les programmes scientifiques répondent à leurs besoins;

- mise en oeuvre de la Stratégie gouvernementale sur les océans grâce à: la coordination d'un plan pluriannuel sur les sciences de la mer, l'élaboration d'un projet de loi sur les océans du Canada, l'établissement d'un Conseil national des affaires maritimes, l'établisssement d'un Office de promotion de la technologie des océans, et l'élaboration d'un projet de programme global de cartographie des océans, d'un programme de développement de l'infrastructure d'information sur les océans, et d'un programme de recherche et de développement océanographiques;

- formulation d'une politique ministérielle sur le transfert des techniques au secteur privé, dans le cadre des politiques et des mesures gouvernementales, pour assurer la compatibilité des programmes scientifiques ministériels, du cadre décisionnel en matière de sciences et de technologies et d'InnovAction;

- priorité accrue accordée aux activités dans l'Arctique, y compris la recherche sur les pêches marines, la recherche hydrographique et océanologique, et la préparation d'un Aperçu stratégique sur l'Arctique;

- développement et application de politiques sur la participation du Canada dans des organisations scientifiques internationales, y compris la création d'une organisation scientifique pour le Pacifique nord.

Les projets de recherche sur les pêches et l'océanographie sont habituellement des projets à long terme, multi-disciplinaires, qui portent souvent sur plusieurs questions ou priorités. Par conséquent, it serait difficile de décrire des objectifs et réalisations spécifiques pour 1988-1989. Toutefois, les renseignements figurant aux tableaux 9 et 10 illustrent la pertinence d'un échantillon représentatif de résultats réels de recherches en 1988-1989 par rapport à des domaines d'activité et à des questions d'actualité.

Tableau 9: Faits marquants des sciences biologiques en 1988-1989

Secteur d'activité	Principales activités du Programme
Évaluation des ressources et recherches connexes	Continuer l'engagement de fournir des avis et des prévisions scientifiques opportuns sur les ressources halieutiques, notamment: des initiatives visant à améliorer la fiabilité des prévisions scientifiques sur les populations d'espèces; des recherches multidisciplinaires sur l'incidence de changements dans le milieu marin sur la dynamique des stocks de poissons; l'élaboration de stratégies de recherche à long terme sur les mammifères marins y compris une réponse aux recommandations de la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque; une portée accrue des

Tableau 9: Faits marquants des sciences biologiques en 1988-1989 (Suite)

Secteur d'activité	Principales activités du Programme
	recherches sur les pêches de l'Arctique dans le cadre de l'évaluation des stocks anadromes et marins, y compris les invertébrés et les mammifères marins de l'Arctique; l'addition, aux évaluations des stocks, des nouvelles connaissances de la biologie du crabe des neiges; l'évaluation de la quantité, de la répartition et des régimes de déplacement des stocks de pêche transfrontières dans le banc Georges; la prestation d'un appui scientifique aux accords internationaux en ce qui concerne le saumon, sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique; l'évaluation de l'incidence du bas niveau des cours d'eau en 1987, sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique, sur la production future de saumons; l'accent accru mis sur les facteurs qui influent sur l'abondance et les migrations côtières de la morue du Nord de l'Atlantique; l'étude des effets de l'essor de la pêche récréative de stocks côtiers de poissons de fond du Pacifique; l'étude des populations de bélugas, de narvals, de morses et de baleines boréales de l'Arctique; des indices indépendants de l'abondance des stocks de hareng dans le golfe du Saint-Laurent.
Aquiculture et mise en valeur	Appliquer la recherche sur les régimes de culture et sur la santé du poisson à une plus vaste gamme d'espèces marines, comme les mollusques et les larves de poisson marin. Poursuivre l'évaluation de la contribution du saumon produit dans le cadre de divers programmes de mise en valeur aux retours d'adultes sur la côte du Pacifique. Élaborer des indices scientifiques relatifs à la capacité de charge des zones de salmoniculture en enclos marin en Colombie-Britannique. Étendre la portée des recherches sur les biotechnologies applicables aux espèces aquatiques, surtout au Centre de génétique et de biotechnologie aquicole de Vancouver ouest.
Évaluation de l'habitat et recherches connexes	Mettre en oeuvre les volets scientifiques de la politique de gestion de l'habitat du poisson. Entreprendre les recherches nécessaires à la mise en oeuvre de l'accord passé avec l'ALCAN et d'un nouveau régime opérationnel pour l'exploitation des placers dans le fleuve Yukon. Poursuivre les travaux sur l'incidence du transport à distance des polluants atmosphériques, et élaborer des plans de recherches ultérieures en la matière. Élaborer des techniques permettant de quantifier la productivité de l'habitat du poisson.
Océanographie biologique/ écologie	Intensifier les études sur les facteurs qui influent sur le recrutement du poisson et la taille des stocks, et sur les méthodologies permettant de prédire l'importance des classes d'âge. Au Centre de parasitologie de Mont-Joli (Québec), élaborer des programmes sur le cycle de vie, la dynamique des populations, le contrôle biologique et l'incidence des parasites, en vue de minimiser les problèmes qui affligent d'importantes pêches commerciales.

Tableau 10: Faits marquants des sciences physiques et chimiques en 1988-1989

Secteur d'activité	Principales activités du Programme
Mise en valeur du Nord/ souveraineté	Circulation et modification de la masse d'eau dans l'archipel arctique; climat de la glace de mer et des icebergs (mer de Beaufort et large de la côte est).
Pêches	Études multidisciplinaires des eaux côtières et du plateau continental, de la circulation, de l'apport d'eau douce, des fronts et du mélange thermiques relativement au recrutement, à la dynamique des populations et à la répartition des stocks de poissons.
Pollution	Niveaux de polluants industriels dans le poisson; dynamique des sédiments, circulation et mélange turbulent; études des métaux à l'état de traces; transport de diverses sortes de déchets à l'échelle des côtes et du globe; tests biologiques de sédiments marins, effets des résidus miniers et des boues de forage sur les poissons et organismes benthiques;mise en oeuvre des aspects scientifiques de la nouvelle politique de gestion de l'habitat du poisson et du plan d'action fédéral relativement aux déchets de plastique dans l'océan.
Climat	Circulation à grande échelle, convection profonde et variabilité; absorption du bioxyde de carbone et d'autres gaz de serre dans l'océan, étude des interactions air-mer; participation à l'expérience sur la circulation dans les océans du globe, dans le cadre du Programme mondial de recherche sur le climat.
Génie côtier, pétrole et gaz offshore, transport général, urgences maritimes	Études sur le climat des vagues et les tempêtes, régimes de circulation, modélisation de la trajectoire des déversements de pétrole, étude de la pollution par les hydrocarbures, mouvement des icebergs et planification d'urgence.
Technologie des océans	Élaboration de capteurs, d'appareils et de méthodologies océanographiques, et transfert de cette technologie au secteur privé; création de l'Office de promotion de la technologie des océans dans le cadre de la Politique sur les océans.

Pour ce qui est de l'hydrographie, il est possible de décrire des objectifs et réalisations en termes quantitatifs, comme au tableau 11. La production et la distribution des cartes marines, des publications, des cartes géoscientifiques et de divers autres documents a nécessité 38% des ressources totales, la collecte des données (levés sur les terrains et mesures des marées), 51% et le développement et transfert technologiques 11 %.

Tableau 11: Points saillants de l'hydrographie en 1988-1989

Secteur d'activité	Objectifs/réalisations
Cartes et publications	
Cartes marines (voir tableau 12, page 38)	

	Nouvelles cartes	Nouvelles éditions	Réimpressions
Côte de l'Atlantique	9	6	6
Saint-Laurent/Québec	8	1	10
Eaux intérieures	9	12	10
Côte du Pacifique	11	18	25
Arctique	8	30	4
	45	67	55

Marées, courants et niveaux d'eau	6 volumes de tables des marées/courants 1989
Instructions nautiques	3 éditions anglaises, 3 éditions françaises
Guides nautiques	3 éditions anglaises, 2 éditions françaises
Avis aux navigateurs	500
Cartes géoscientifiques	2 cartes dans la Série nationale des sciences de la terre – dossiers publics 2 nouvelles éditions: cartes bathymétriques 801 et 802 6 cartes sur les ressources naturelles – dossiers publics
Cueillette de données	
Levés sur le terrain	Côte de l'Atlantique: baie de Fundy, côte est, Nouvelle-Écosse. Côte de Terre-Neuve, Nain (Labrador), levés à la drague hydrographique dans les ports. Saint-Laurent/Québec: fleuve Saint-Laurent, entre Sorel et Contrecoeur et en aval de Cornwall; ports entre Québec et Trois-Rivières, Iles-de-la-Madeleine, Côte Nord dans le golfe du Saint-Laurent. Eaux intérieures: chenal nord du lac Huron; ports des lacs Érié et Huron, rivière Napanee. Côte du Pacifique: détroit de la Reine-Charlotte; inlet Cumshewa. Arctique: mer de Beaufort, archipel arctique et détroit Viscount Melville; côte nord-est de l'Ile Baffin; golfe de Boothie; voies de navigation sur la côte est de la baie d'Hudson.
Mesures des niveaux d'eau, des courants, des marées	Entretien et lecture de 120 marégraphes permanents, lecture de 65 marégraphes temporaires, étude des marées et des courants sur la côte de la Colombie-Britannique; étude des courants dans le bas Saint-Laurent.
Développement et transfert technologiques	Utilisation du bathymètre à balayage Lidar LARSEN 500 par le secteur privé; conception et amélioration de la technologie destinée aux bases de données hydrographiques numériques; poursuite des évaluations du Système de positionnement global (GPS) pour fins de levés.

Le tableau 12 contient des donnés sur les cartes publiées depuis 1982-1983 et sur celles qui devraient l'être d'ici 1988-1989, alors que le tableau 13 porte sur le Programme de levés hydrographiques de 1987-1988.

Tableau 12: Production de cartes (Service hydrographique du Canada)

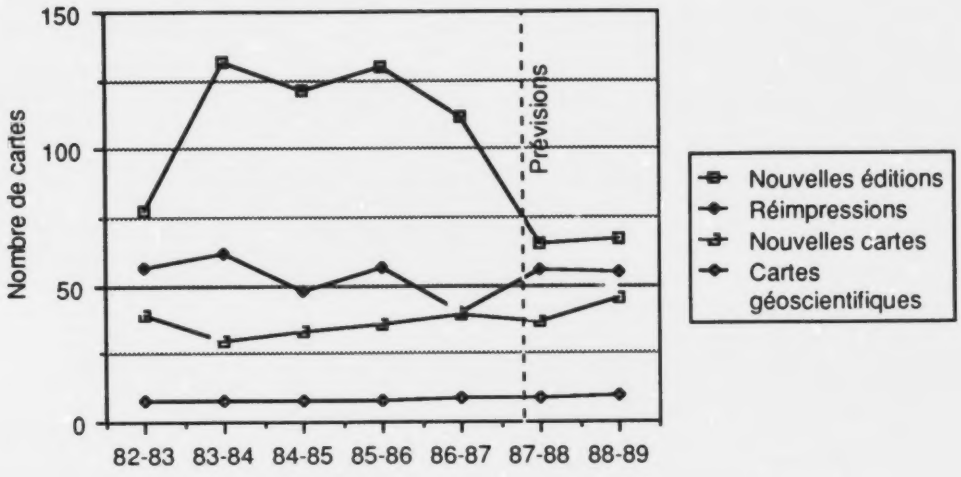

Tableau 13: Programme de levés hydrographiques de 1987-1988

B. Pêches de l'Atlantique

Objectif

Conserver, protéger, développer et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; faciliter la gestion, la répartition et le contrôle des pêches commerciales autochtones et sportives dans les eaux marines et intérieures afin de maintenir et d'accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; fournir les services et l'infrastructure nécessaires à ces activités.

Description

Cette Activité englobe: toutes les fonctions fédérales concernant la pêche, la gestion et la mise en valeur de l'habitat dans l'Atlantique et dans les eaux adjacentes à Terre-Neuve, à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Ile-du-Prince-Édouard et au Québec, à l'intérieur de la limite canadienne de 200 milles et dans les eaux adjacentes, ce qui comprend les réseaux fluviaux et les lacs se trouvant dans ces provinces, sauf au Québec; la planification et l'exécution des fonctions par l'entremise desquelles le Ministère gère les ressources halieutiques et le secteur primaire de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique.

La gestion de l'activité gestion des pêches de l'Atlantique est assurée par l'intermédiaire des deux sous-activités suivantes:

Gestion des pêches et de l'habitat: L'objectif principal de cette sous-activité est de gérer les ressources halieutiques qui sont exploitées à des fins de subsistance, à des fins commerciales, à des fins récréatives, ou pour les besoins des autochtones. Le travail porte sur sept domaines:

- La fonction de gestion de l'habitat permet la mise en oeuvre d'une politique nationale dont la structure opérationnelle, réglementaire et consultative cadre avec les objectifs du Ministère en matière d'habitat. Ces objectifs doivent permettre de réaliser un gain net de capacité productive grâce à la conservation, au rétablissement et à la mise en valeur de l'habitat, en évitant toute perte nette imputable à des projets qui auraient pu le détruire. Il faut pour cela entretenir des rapports et assurer une coordination avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, des organismes gouvernementaux et le secteur privé. D'autres mesures d'intervention en maitère de politiques et de programmes sont élaborées en vue de remédier à des problèmes touchant l'habitat qui ont une envergure nationale, comme ceux que soulèvent les produits chimiques toxiques.

- La fonction de répartition a pour objet d'établir un taux de prises admissibles (TPA), diviser ce TPA entre les différents groupes d'utilisateurs et de contrôler, de façon suivie, la récolte. Ce processus exige de nombreuses consultations et la participation des pêcheurs, des transformateurs, des associations, des syndicats et des gouvernements provinciaux et étrangers. La collecte et l'analyse des données pertinentes permet la gestion en saison et la planification socio-économique à long terme.

- Le processus de délivrance des permis est un mécanisme qui permet de contrôler la pêche, en établissant des limites d'accès. La politique de délivrance des permis est élaborée grâce à des consultations avec des représentants des groupes de pêche commerciale, autochtone et sportive, et des gouvernements

provinciaux. La base de données en la matière est une source importante de renseignements statistiques.

- Les mesures de supervision, de contrôle et de surveillance visent, entre autres, à protéger la ressource contre la surpêche, à assurer une récolte ordonnée et équitable parmi les différents titulaires de permis et à maintenir le nombre de prises dans les limites du TPA. Pour ce faire, on assure une surveillance maritime, aérienne et terrestre des activités pour les contrôler. Ce contrôle est exercé grâce aux services d'observateurs à bord, à l'inspection et à la vérification des bateaux, à la supervision des opérations des pêcheurs et de celles qui se déroulent à terre, à l'application de la législation et des contingents en matière de pêche, et à la collecte et à l'analyse de données. Les résultats à long terme de ces efforts sont les suivants: les ressources halieutiques sont conservées et protégées, et la souveraineté canadienne sur les lieux de pêche est maintenue.

- Les règlements sont élaborés, modifiés et adoptées après consultation au sein du Ministère, avec d'autres ministères et l'industrie, pour en évaluer l'incidence et déterminer s'il y a d'autres choix possibles. Les objectifs de gestion qui font appel à un pouvoir législatif sont étudiés dans le cadre de la Stratégie de réforme de la réglementation du gouvernement.

- Certains navires polyvalents du Ministère, dont la mission première est la recherche et le sauvetage, sont disponibles en tout temps; ils peuvent ainsi répondre à des appels de détresse ou d'urgence, avec toute la collaboration de Transports Canada et du ministère de la Défense nationale. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des missions par le Ministère, ces navires sont en état d'alerte, aux fins de la recherche et du sauvetage. Tous les autres navires du Ministère peuvent également remplir ce genre de mission, comme ressources secondaires.

- Les activités opérationnelles comprennent également la planification et les communications, les activités de gestion connexes, au niveau des régions et de l'administration centrale.

Développement des ressources et de l'industrie: Cette sous-activité a essentiellement pour objet d'assurer une aide aux activités de pêche et activités connexes dans le secteur privé. Les activités de développement comprennent l'aide au secteur privé dans ses efforts visant à réduire les coûts associés à la pêche, à accroître l'exploitation des espèces sous-utilisées, à appuyer l'industrie aquicole et à améliorer la qualité des produits, conformément à la Loi sur le développement de la pêche. On fournira tantôt du personnel, tantôt des conseils. La plus grande partie du travail s'effectue dans le cadre des ententes de développement économique et régional (EDER) et du Programme courant de développement des pêches de l'Atlantique, et porte sur six domaines:

- L'évaluation de nouvelles perspectives de développement, y compris des consultations avec l'industrie et les gouvernements provinciaux en vue de déterminer les besoins de l'industrie et les perspectives qui s'offrent à elle. Les solutions en matière de développement et les techniques nouvelles et existantes sont associées aux perspectives qui s'offrent. On estime les répercussions éventuelles et les probabilités de succès, on procède en outre à des évaluations globales des perspectives pour certaines zones géographiques et espèces précises, et pour certains secteurs de transformation et de flottille.

- La recherche et le développement des techniques qui permettent de déterminer les progrès des techniques dans l'industrie et leur application éventuelle dans des domaines qui posent des problèmes. Des applications techniques précises sont étudiées, par l'entremise du secteur privé et d'organisations industrielles et évaluées pour fins d'application dans des secteurs de l'industrie de la pêche.

- Le transfert technologique, qui consiste à communiquer à des groupes cibles les résultats de la R&D par l'entremise d'ateliers, de démonstrations sur place, de conseils techniques donnés directement à l'industrie, de productions techniques sur bande magnétoscopique et de publications.

- L'infrastructure, domaine dans lequel on détermine les besoins de l'industrie en ce qui concerne notamment les installations de fabrication de glace, le matériel de déchargement du poisson, les centres de services marins, le traitement et l'entreposage des appâts, et les services à quai. Des propositions de projets sont élaborées pour fins d'études ultérieures en fonction de diffférents mécanismes de financement comme les ententes EDER et des programmes spéciaux de création d'emplois.

- Élaboration/administration d'ententes spéciales de développement, ce qui comprend la négociation d'ententes liées au développement des pêches avec les gouvernements provinciaux, la participation à la gestion et à la mise en oeuvre d'ententes liées au développement des pêches, comme les EDER et les ententes auxiliaires sur les pêches, par l'entremise des comités de gestion, et des activitiés découlant des responsabilités fédérales sectorielles.

- Le développement des ressources et de l'industrie, ce qui comprend, le développement, la planification et l'analyse de nouvelles pêches comme celles du thon hauturier, de la crevette du Nord et des clams hauturiers. Ce domaine englobe également la promotion de l'aquiculture et fournit un soutien aux pêches expérimentales en vue de diversifier et d'accroître les avantages tirés de la ressource.

Sommaires des ressources

L'activité gestion des pêches de l'Atlantique représente environ 15 % des dépenses de fonctionnement et 18 % des années-personnes consenties au Ministère pour 1988-1989.

Tableau 14: Sommaires des ressources de l'activité (en milliers de dollars et en années-personnes)

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu* 1987-1988		Réel* 1986-1987	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Gestion des pêches et de l'habitat	**66 656**	**981**	64 416	952	71 840	993
Développement des ressources et de l'industrie	**33 423**	**89**	25 117	100	30 097	143
	100 079	**1 070**	89 533	1 052	101 937	1 136

* Ressources modifiées pour tenir compte de la structure actuelle des activités du Programme.

Environ 48 % de toutes les dépenses de cette activité ont été affectées au personnel, 29 % aux dépenses de fonctionnement, 6 % aux dépenses en capital et 17 % aux paiements de transfert.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris par l'activité des pêches de l'Atlantique ont donné les résultats suivants:

- établissement, contrôle, surveillance et application de plans de pêche pour chaque stock ou groupe de stocks;
- établissement, contrôle, surveillance et application des plans et des politiques de gestion de l'habitat du poisson;
- attribution de parties convenues du total des prises admissibles à divers sous-groupes de pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs;
- reconstitution de stocks appauvris ou en danger de disparition grâce à l'application de techniques de mise en valeur et de rétablissement de l'habitat;
- amélioration des possibilités d'exploitation pour les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones afin d'augmenter les avantages économiques;
- protection des stocks grâce à des activités d'application des règlements et de délivrance des permis assurant l'exploitation ordonnée et équitable des ressources halieutiques.

Les résultats de cette activité sont présentés au tableau 15.

Tableau 15: Principaux résultats des Pêches de l'Atlantique

Activité	Services offerts	Effets du Programme
Gestion des pêches et de l'habitat		
Gestion de l'habitat	Maintien et amélioration de l'habitat du poisson.	Optimisation de l'utilisation socio-économique des ressources aquatiques vivantes par les Canadiens.
Allocation des ressources Délivrance des permis Règlements	Contrôle de l'accès aux stocks.	
Surveillance et contrôle	Surveillance des allocations et de l'accès aux stocks.	Maintien de la souveraineté canadienne sur les eaux territoriales.
Activités de recherche et de sauvetage effectuées pour les ministères de la Défense nationale et des Transports	Services de recherche et de sauvetage.	Sécurité en mer.
Développement des ressources et de l'industrie		
Mise en place d'infrastructures		Optimisation, stabilisation et viabilité économique de l'industrie de la pêche commerciale dans l'Atlantique canadien par:
Évaluation de nouvelles possibilités de développement	Aide financière et technique au secteur privé.	
Recherche et développement technologiques		la réduction des coûts d'exploitation et de transformation;
		l'amélioration de la qualité des produits;
Transfert technoloqique		la valeur ajoutée à la transformation;
Élaboration/Administration de programmes de développement spéciaux		le développement/la mise en valeur des ressources.

Tableau 16: Faits marquants de la Gestion des pêches et de l'habitat en 1988-1989

Projet	Objectifs/réalisations
Politiques sur les allocations	Évaluer le Programme d'allocations aux entreprises (AE) de pêche hauturière au chalut en vue d'obtenir un système amélioré qui pourrait être mis en oeuvre de façon permanente en 1989. Mettre en oeuvre un système pilote d'AE en 1988 pour les bateaux de 65 à 100 pieds dans les régions du Québec et du Nouveau-Brunswick.
Gestion des pêches en 1988-1989	Adopter des options de gestion afin de réduire la capacité de certaines flottilles pour tenir davantage compte de la disponibilité des ressources, et les améliorer.
Diversification de la base de ressources	Afin de réduire les pressions exercées sur certaines ressources halieutiques déjà exploitées, étudier la possibilité de commercialiser des espèces sous-utilisées ou non utilisées. On identifiera des espèces qui seront exploitées à des fins de développement (p. ex. maquereau et merlu argenté).
Protection des ressources, surveillance et contrôle	Pour mieux protéger les stocks de l'Atlantique, poursuivre les efforts entrepris afin d'établir un programme de surveillance et d'application des règlements viable et plus efficace. On mettra l'accent sur l'accroissement de la surveillance à bord des bateaux canadiens qui pêchent dans les eaux hauturières et sur l'augmentation des activités d'application des règlements et de surveillance dans les eaux côtières.
Mécanismes de consultation	Les efforts entrepris pour accroître la participation de l'industrie dans certains domaines se poursuivront afin que celle-ci obtienne plus de responsabilités pour ce qui est de la gestion et du développement de la base de ressources. Favoriser une plus grande participation des autochtones aux processus de consultation (p. ex. Comité consultatif du poisson de fond de l'Atlantique, Comité consultatif de la crevette du Nord) et aux approches régionales concernant la pêche pratiquée à des fins alimentaires.
Gestion de l'habitat	Appliquer la deuxième année du Plan stratégique pour la mise en oeuvre de politique sur l'habitat. Mettre au point les derniers détails concernant les organisations régionales sur l'habitat.
Gestion des phoques	Mise en oeuvre de la nouvelle politique sur les phoques résultant des recommandations de la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada, laquelle prévoit: la fin de la chasse pratiquée par les gros bateaux hauturiers; la fin de la chasse commerciale des blanchons et des jeunes phoques à dos bleu; l'élimination progressive de la pratique consistant à capturer les phoques à l'aide de filets (sauf au nord du 53e parallèle); et la mise en oeuvre de la stratégie de relance de l'industrie de la chasse au phoque, qui doit s'échelonner sur quatre ans.

Tableau 17: Faits marquants du Développement des ressources et de l'industrie en 1988-1989

Projet	Objectifs/réalisations en 1988-1989
Développement des ressources et de l'industrie	Examiner la possibilité de mettre en oeuvre des programmes de conversion pour aider à réduire l'effort de pêche des flottilles.
	Définir des approches pour aider à la remise en état de l'habitat.
	Encourager les développements technologiques ayant trait aux espèces sous-utilisées, à la conservation, à l'exploitation et à la pêche dans l'Arctique.
Relations fédérales/ provinciales	Poursuivre les efforts entrepris au niveau de la négociation d'ententes fédérales-provinciales de gestion des pêches.
Arctique	Préparer un aperçu stratégique de trois ans pour la gestion de la pêche dans l'Arctique ainsi que des plans de mise en oeuvre, particulièrement pour le Québec.

Le tableau 18 présente des données sur les débarquements annuels de poisson de fond dans l'Atlantique, qui soulignent l'augmentation des débarquements depuis le début des années 70. À la suite de l'adoption d'un régime fort de gestion des pêches au milieu des années 70 (TPA fondés sur des données scientifiques, contingents, limites des nombres de permis et restrictions quant à la capacité) et de la déclaration de la limité de 200 milles en 1977, le volume des prises a plus que doublé.

Tableau 18: Débarquements annuels de poisson de fond – Atlantique

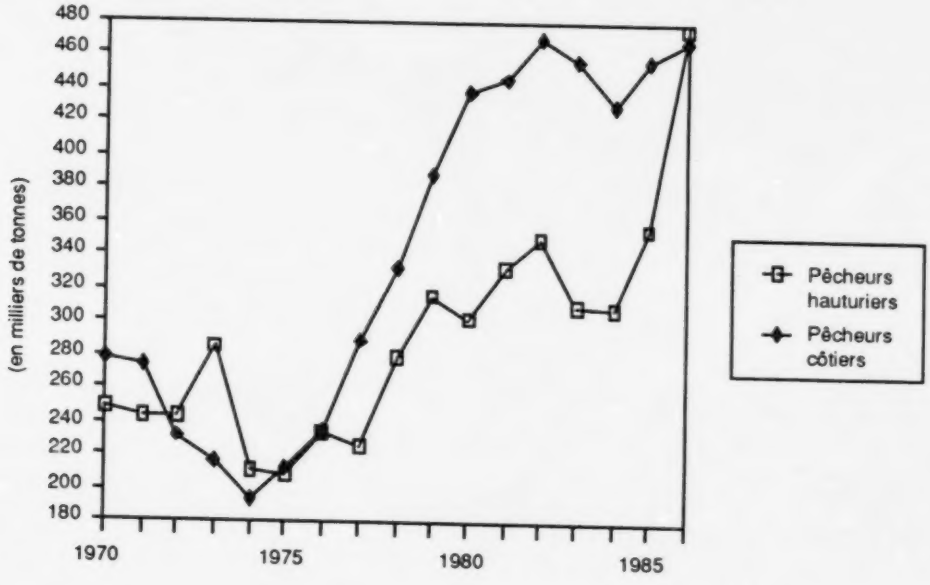

C. Pêches dans le Pacifique et en eaux douces

Objectif

Conserver, protéger, aménager et mettre en valeur les ressources halieutiques et l'habitat; assurer la gestion, la répartition et le contrôle des pêches commerciale, autochtone et récréative dans les eaux marines et intérieures; maintenir et accroître les avantages que procure l'utilisation de la ressource; et fournir des services et l'infrastructure de soutien à ces activités.

Description

Cette activité comprend toutes les fonctions fédérales de gestion et d'aménagement des pêches et de l'habitat dans le Pacifique et dans l'Arctique, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. Elle englobe également la gestion de la partie canadienne des rivières transfrontières, la gestion partagée des pêches d'interception dans les eaux internationales et la gestion des pêches autochtone, récréative et commerciale, sauf dans les cas où les pouvoirs concernant la gestion des pêches intérieures ont été délégués aux provinces. Elle comprend aussi la gouverne des fonctions nationales de gestion de l'habitat du Ministère.

L'activité des pêches dans le Pacifique et en eaux douces se divise en deux sous-activités: la gestion des pêches et de l'habitat et le développement des ressources et de l'industrie.

Gestion des pêches et de l'habitat: Cette sous-activité porte principalement sur la gestion des ressources halieutiques qui sont exploitées à des fins de subsistance, de commerce et à des fins récréatives. Les travaux portent sur les cinq domaines suivants:

- l'allocation des ressources englobe l'établissement d'un total des prises admissibles (TPA), la répartition de ce TPA entre les divers groupes d'usagers, la préparation de stratégies et de plans de pêche ainsi que la surveillance des activités de pêche. Ce processus nécessite qu'on consulte les pêcheurs, les producteurs, les associations, les syndicats et les gouvernement provinciaux et étrangers et qu'on obtienne des informations de leur part. Le rassemblement et l'analyse d'informations appropriées facilite la gestion en cours de saison ainsi que la planification socio-économique à plus long terme;

- la délivrance des permis permet de réglementer la participation à la pêche en limitant l'accès. La politique sur la délivrance des permis est élaborée en consultation avec des représentants des pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs et des gouvernements provinciaux. La base de données utilisée aux fins de la délivrance des permis constitue une importante source de données statistiques;

- la surveillance et le contrôle incluent des mesures visant à protéger les ressources d'une surexploitation, à assurer une exploitation ordonnée et équitable par les titulaires de permis et à maintenir les prises en deçà du TPA. Ceci est possible grâce à la surveillance maritime, aérienne et terrestre qui est exercée, à l'utilisation d'observateurs à bord des bateaux, aux inspections et aux vérifications auxquelles sont soumis les bateaux, les pêcheurs et les installations à terre, à l'application des lois sur les pêches et des contingents et au

rassemblement et à l'analyse de données. Ces efforts devraient permettre, à long terme, d'assurer la conservation et la protection des ressources halieutiques ainsi que le maintien de la souveraineté canadienne sur les zones de pêche;

- la réglementation permet l'élaboration, la modification et l'application des règlements nécessaires à la gestion des activités de pêche. Ceci requiert la tenue de consultations au sein du Ministère, avec d'autres ministères et avec l'industrie pour évaluer les répercussions probables et envisager d'autres solutions. Les objectifs de gestion qui nécessitent des pouvoirs législatifs sont traités dans le cadre de la Stratégie de réforme de la réglementation du gouvernement;

- la gestion de l'habitat se traduit par la mise en oeuvre d'une politique nationale à laquelle est intégré un cadre d'exploitation, de réglementation, de consultation et d'orientation conforme aux objectifs du Ministère ayant trait au gain gain net de la capacité de production. Ceci nécessite: la liaison et la coordination avec d'autres ministères du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, des organismes gouvernementaux et le secteur privé; la surveillance des exigences convenues relativement aux mesures d'atténuation et de compensation; et la prise de mesures en matière de réglementation et d'application des règlements. Des politiques et des programmes sont également élaborés pour trouver des solutions à des questions d'envergure nationale comme la présence de produits chimiques toxiques dans l'environnement.

Développement des ressources et de l'industrie: Cette sous-activité vise l'accroissement ou le rétablissement des stocks épuisés, l'aménagement de nouvelles pêches et la prestation d'un soutien à la pêche et aux activités connexes dans le secteur privé. Les travaux portent sur deux domaines:

- celui de la mise en valeur et du rétablissement des stocks, qui fait appel à différentes techniques comme l'exploitation d'écloseries, l'aménagement de frayères artificielles, l'enrichissement des lacs, les passes à poisson et le rétablissement de l'habitat, les mesures correctives visant à freiner la diminution des stocks de saumon, celles visant à revitaliser les stocks épuisés et à créer de nouvelles pêches. Dans les Grands lacs, le rétablissement des stocks est réalisé dans le cadre du Programme de lutte contre la lamproie marine et tous les stocks de poisson bénéficient des mesures visant à restaurer et à améliorer l'habitat. Le Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS), réalisé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, vise à mettre en valeur cinq espèces de salmonidés et deux espèces de truites anadromes de Colombie-Britannique. Mis en oeuvre en 1977, ce programme doit permettre de maximiser la production des stocks de salmonidés; la mise en valeur de ces populations nécessite l'aménagement, l'exploitation, l'entretien et l'évaluation d'installations de salmoniculture, notamment d'écloseries et de frayères artificielles. Ces techniques sont employées par les principaux établissements et dans le cadre de projets communautaires dans l'ensemble de la Colombie-Britannique. Parmi les autres techniques utilisées en vue d'assurer l'expansion des populations de salmonidés, on peut citer l'enlèvement des débris dans les frayères naturelles, l'aménagement de passes à poisson pour contourner les obstacles naturels et l'enrichissement des lacs. La participation du public au PMVS est assurée par

l'entremise de groupes consultatifs, de programmes d'information, de programmes de formation en milieu scolaire et de sensibilisation du public;

- celui du développement qui comprend l'exploitation, la planification et l'analyse de nouvelles pêches. Ce secteur englobe également l'aide et l'orientation accordée à l'aquiculture, l'une des plus importantes industries de croissance de C.-B. Ce secteur accorde également un soutien aux pêches expérimentales en vue de diversifier et d'accentuer les avantages tirés de la ressource. Il comprend enfin l'administration de programmes spéciaux comme les programmes de développement économique et de création d'emplois.

Sommaires des ressources

L'activité des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces représente environ 13 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du Ministère et 14 % de l'ensemble des années-personnes en 1988-1989.

Tableau 19: Sommaires des ressources de l'activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu* 1987-1988		Réel* 1986-1987	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Gestion des pêches et de l'habitat	**52 313**	**614**	47 862	619	54 190	679
Développement des ressources et de l'industrie	**36 562**	**234**	37 163	234	37 533	245
	88 875	**848**	85 025	853	91 723	924

* Ressources modifiées pour tenir compte de la structure actuelle des activités du Programme.

Environ 46 % de toutes les dépenses de cette activité ont été affectées au personnel, 44 % aux dépenses de fonctionnement, 9 % aux dépenses en capital et moins de 1 % aux paiements de transfert.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité ont donné les résultats suivants:

- établissement, contrôle, surveillance et application de plans de pêche pour chaque stock ou groupe de stocks;

- établissement, contrôle, surveillance et application des plans et des politiques de gestion de l'habitat du poisson;
- attribution de parties convenues du total des prises admissibles à divers sous-groupes de pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs;
- reconstitution de stocks appauvris ou en danger de disparition grâce à l'application de techniques de mise en valeur et de rétablissement de l'habitat;
- amélioration des possibilités d'exploitation pour les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones afin d'augmenter les avantages économiques;
- protection des stocks grâce à des activités d'application des règlements et de délivrance de permis assurant l'exploitation ordonnée et équitable des ressources halieutiques.

Tableau 20: Principaux résultats des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces

Activité	Services offerts	Effets du Programme
Gestion des pêches et de l'habitat		
Gestion de l'habitat	Maintien et amélioration de l'habitat du poisson.	Optimisation de l'utilisation socio-économique des ressources aquatiques vivantes par les Canadiens.
Allocation des ressources Délivrance des permis Règlements	Contrôle de l'accès aux stocks.	
Surveillance et contrôle	Surveillance des allocations et de l'accès aux stocks.	Maintien de la souveraineté canadienne sur les eaux territoriales.
Activités de recherche et de sauvetage effectuées pour les ministères de la Défense nationale et des Transports	Services de recherche et de sauvetage.	Sécurité en mer.

Tableau 20: Principaux résultats des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces (Suite)

Activité	Services offerts	Effets du Programme
Développement des ressources et de l'industrie		
Installations et activités de mise en valeur	Mise en valeur des stocks.	Pêches stables et économiquement viables.
PMVS – Services techniques		
PMVS – Projets spéciaux	Reconstitution des stocks sauvages.	
Lutte contre la lamproie marine		Amélioration des possibilités aux niveaux de l'économie et de la pêche récréative.
Aquiculture	Création de nouvelles pêches.	

Tableau 21: Faits marquants des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces en 1988-1989

Projet	Objectifs/Réalisations
Pêche pratiquée par les autochtones	Élaboration de modes de gestion conjointe pour répondre aux besoins locaux des autochtones et offrir des possibilités de développement économique liées aux pêches.
Revendications des autochtones	De concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, élaboration de stratégies devant mener au règlement des revendications territoriales et au raffermissement du processus de consultation avec des représentants de groupes non autochtones pour leur expliquer les répercussions qu'ont les activités des autochtones sur la conservation et les allocations.
Viabilité de l'industrie	Élaboration et mise en oeuvre de mesures pour augmenter la viabilité de l'industrie (p. ex. planification de la gestion de la flottille, élaboration d'une formule d'allocations à long terme pour le saumon, mise en oeuvre d'éléments acceptables du plan de gestion du saumon du Pacifique et exploitation d'espèces non utilisées ou sous-utilisées).

Tableau 21: Faits marquants des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces en 1988-1989 (Suite)

Projet	Objectifs/Réalisations
Gestion des pêches en 1988-1989	Gestion des pêches conformément aux traités internationaux et élaboration et mise en oeuvre de plans de pêche en consultation avec l'industrie de la pêche.
Délivrance des permis	Mise en oeuvre de la politique révisée de délivrance des permis pour la rogue de hareng et élaboration de propositions concernant la délivrance de permis pour les oeufs sur varech. Maintien du système de délivrance des permis, lequel touche 15 400 pêcheurs commerciaux, 7 100 bateaux de pêche commerciale, 314 600 pêcheurs sportifs et plus de 50 000 pêcheurs autochtones.
Gestion de l'habitat	Mise en oeuvre de l'entente sur la rivière Nechako, laquelle concerne l'écoulement de la rivière Kemano, et d'un nouveau régime pour la protection de l'habitat du poisson dans les cours d'eau à placers du Yukon. Mise en oeuvre de la deuxième année du Plan stratégique de la Politique de gestion de l'habitat du poisson (études pour évaluer le rendement du programme, communications pour faire davantage comprendre l'importance de l'habitat, procédures uniformes pour atteindre l'objectif d'aucune perte nette et processus modèle de planification de gestion de l'habitat).
Relations fédérales-provinciales	Négociation d'ententes générales sur les pêches avec les provinces, pour ce qui est de la gestion des pêches en eaux douces et de l'habitat, ainsi qu'avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, pour ce qui est de la délégation des pouvoirs en matière de gestion de pêches.
Relations Canada/É.-U.	Renégocier les dispositions du Traité sur le saumon du Pacifique concernant les eaux transfrontalières et certaines autres annexes; négocier une entente pour que le Canada obtienne sa juste part des ressources du fleuve Yukon; affirmer la souveraineté du Canada dans l'entrée Dixon en surveillant les incidents à la frontière.
Pêche dans l'Arctique	Mise en oeuvre de plans visant à améliorer la gestion dans l'Arctique, par exemple en élaborant un aperçu stratégique, en renforçant la capacité de gestion sur le terrain pour prévoir les activités locales et

Tableau 21: Faits marquants des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces en 1988-1989 (Suite)

Projet	Objectifs/Réalisations
	régionales de développement économique, en établissant des processus de consultation et de gestion conjointe efficaces répondant aux besoins des clients des territoires, en élaborant des plans de pêche et en sensibilisant davantage les collectités côtières aux problèmes liés à la conservation des mammifères marins.
Stratégie de conservation du milieu marin arctique	Après de vastes consultations menées auprès du public, le Ministre soumettra au Cabinet ses recommandations concernant une Stratégie de conservation du milieu marin arctique à l'automne 1988. Dans l'ensemble, cette stratégie sera mise en oeuvre par divers organismes responsables; des mesures précises seront prises. Le Ministère surveillera lui aussi la mise en oeuvre de la Stratégie.
Mise en valeur	Le Programme de mise en valeur des salmonidés permettra de reconstituer les stocks de saumon quinnat sur toute la côte; on entend cependant mettre l'accent sur les stocks du fleuve Fraser. On tentera de conclure une nouvelle entente fédérale-provinciale pour augmenter l'aide financière et l'on établira un processus amélioré de consultation des clients.
Mécanismes de consultation	Augmenter l'importance du Conseil régional du Pacifique en lui demandant des avis sur des questions ayant traits à la politique de gestion à long terme des ressources; continuer de mettre l'accent sur les comités de gestion par secteur et par espèce de façon que des conseils pertinents soient offerts et amorcer des consultations préliminaires avec d'autres secteurs sur la planification intégrée des ressources.

D. Services d'inspection

Objectif

Garantir que le poisson et les produits du poisson destinés au commerce intérieur et à l'exportation respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de traitement, de qualité et de salubrité du Canada et des pays étrangers.

Description

Les Services d'inspection ont pour mandat d'élaborer, de formuler et de mettre en oeuvre des politiques, des règlements et des programmes nationaux afin d'assurer que le poisson et les produits de poisson canadiens respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation, de qualité et de salubrité, et que le poisson et les produits de poisson importés répondent à des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.

Ces tâches sont exécutées dans le cadre du Programme national d'inspection du poisson dont les pouvoirs relèvent de la Loi et du Règlement sur l'inspection du poisson. Le Ministère applique également le Règlement sur le contrôle sanitaire des pêches coquillaires et les chapitres pertinents du Règlement sur les aliments et drogues et du Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, dans la mesure où ils s'appliquent au poisson et aux produits du poisson. Les inspecteurs fédéraux appliquent également les lois provinciales sur l'inspection du poisson dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et au Québec.

En vertu de ce cadre législatif, le Ministère a le mandat d'inspecter l'ensemble du poisson et des produits de la pêche du Canada destinés à l'exportation ou au commerce interprovincial, l'ensemble du poisson et des produits du poisson importés au Canada et la plus grande partie du poisson et des produits du poisson destinés au commerce intraprovincial.

Les services d'inspection établissent des normes pour les produits du poisson et les installations, contrôlent le poisson et les produits du poisson afin de déterminer le niveau de conformité aux normes et leur qualité aux fins de la mise en marché (au Canada et à l'étranger); ils inspectent également les installations industrielles en vue d'établir dans quelle mesure elles sont conformes aux critères établis en matière de construction, d'équipement et d'exploitation.

Les produits canadiens de la pêche, les bateaux, les installations de déchargement, de manutention et de transport et les établissements de transformation sont inspectés pour s'assurer de la qualité des méthodes et du matériel qu'utilisent les exploitants et leur salubrité et pour assurer la préservation de la qualité du poisson. Les agents du Ministère inspectent également les débarquements pour s'assurer qu'ils ne sont pas gâtés, pourris ou malsains; ils contrôlent également la conformité des produits aux normes de classement à quai, lorsqu'elles sont employées par l'industrie. Les produits finis sont également inspectés pour s'assurer de leur conformité aux normes minimales et s'assurer qu'ils ne sont pas gâtés, pourris, malsains, pour s'assurer de la sûreté et de la qualité des procédés et de la conformité aux normes de classement réglementées. Les inspecteurs peuvent ainsi accorder un certificat d'exportation aux produits du poisson qui sont conformes aux normes canadiennes et étrangères.

Des efforts sont également faits pour inciter l'industrie canadienne à fabriquer des produits de qualité uniforme, objectif qui peut être réalisé grâce au transfert des progrès techniques et des connaissances pratiques à l'industrie. Ces résultats sont le fruit de projets

conjoints gouvernement-industrie visant à étudier des moyens permettant de définir et de préserver la qualité du poisson et des produits de poisson canadiens.

Le Ministère inspecte également les produits de poisson importés pour fins de conformité aux normes de qualité, de salubrité et d'appellation établies en vertu de la réglementation; lorsque cela est possible, il conclut des ententes avec les services d'inspection des pays étrangers dont les compétences techniques en matière d'inspection des produits du poisson sont reconnues. L'inspection des produits importés est fonction des données antérieures que l'on possède sur ces produits. Les produits qui ne respectent pas toujours les normes, sont répertoriés sur une liste de produits à inspection obligatoire. On a instauré un système de recouvrement des coûts associés à l'inspection de ces produits importés, imposé un droit annuel de permis pour l'ensemble des importateurs, des droits frappant les avis d'expédition et des droits frappant l'inspection et les analyses en laboratoire dans le cas des produits répertoriés sur la liste. Le Ministère essaie de voir s'il existe des liens entre les résultats d'inspection des usines à l'étranger et ceux obtenus lors de l'inspection des produits dans le cadre du programme d'inspection des produits importés et d'examiner toutes les implications possibles, particulièrement en ce qui a trait à l'utilisation des ressources au sein du programme.

L'inspection des produits fait également intervenir des essais d'ordre sensoriel (couleur, odeur, texture, saveur ou aspect) ou des méthodes plus objectives qui font appel à un examen chimique, microbiologique ou physique. On évalue aussi les produits du poisson en conserve et notamment la qualité du contenant – pour éviter tout risque de botulisme.

Un programme international et interministériel sur les mollusques et les crustacés est en place pour empêcher la commercialisation de mollusques et de crustacés malsains, présentant des dangers pour la santé. Ce programme repose sur une entente Canada/É.-U. concernant la pêche, le transport et la transformation des mollusques et des crustacés.

Les responsabilités des participants à ce programme sont les suivantes:

- Environnement Canada fait des analyses le long de la côte pour déterminer le degré de contamination bactériologique ou chimique et recommande une classification pour les zones d'élevage de mollusques et de crustacés;

- la Division de l'inspection du ministère des Pêches et des Océans surveille les concentrations d'organismes responsables de l'intoxication paralysante par les mollusques (IPM) et d'autres toxines, et interdit la récolte lorsque les niveaux de poison ou d'autres toxines le justifient; elle surveille les envois commerciaux de mollusques et de crustacés afin de s'assurer que ceux-ci ne contiennent pas de bactéries dangereuses pour la santé publique;

- la Division de la gestion des pêches et de l'habitat du ministère des Pêches et des Océans surveille les zones d'élevage pour empêcher les activités d'exploitation illégales;

- le ministère de la Santé et du Bien-être social fournit de l'aide lors de l'analyse d'échantillons pour déceler l'IPM ou des toxines.

Sommaires des ressources

L'activité Services d'inspection représente en 1988-1989 environ 4 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du Ministère et 8 % de l'ensemble des années-personnes.

Tableau 22: Sommaire des ressources de l'activité (en milliers de dollars et années personnes)

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu* 1987-1988		Réel* 1986-1987	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Services d'inspection	27 359	491	27 780	498	25 137	473
	27 359	491	27 780	498	25 137	473

* Ressources modifiées pour tenir compte de la structure actuelle des activités du Programme.

Environ 81 % des dépenses totales de cette activité sont affectées au personnel, 16 % aux dépenses de fonctionnement et 3 % aux dépenses en capital.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité permettent de garantir que le poisson et les produits du poisson canadiens respectent les normes de classement, de manutention, d'appellation, de transformation et de qualité, et que le poisson et les produits de la pêche importés respectent des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.

Les résultats de cette activité sont présentés au tableau 23.

Tableau 23: Principaux résultats de l'activité des services d'inspection

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Élaboration, mise à l'essai et interprétation de normes et de règlements.	Assurance que le poisson et les produits de la pêche canadiens sont conformes aux normes.	Protection des consommateurs.
Inspection des produits et des installations et application des règlements et des normes.	Assurance que les produits importés répondent à des normes minimales d'appellation, de qualité et de salubrité.	Respect des normes de qualité du marché.

Tableau 23: Principaux résultats de l'activité des services d'inspection (Suite)

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Mise au point de bonnes pratiques industrielles (BPI) en consultation avec l'industrie.	Application uniforme des normes et des méthodes à l'ensemble des secteurs de l'industrie.	Maintien des marchés, accroissement de la demande et percée sur de nouveaux marchés.
Supervision des systèmes de contrôle de la qualité en usine et utilisation des bonnes pratiques industrielles.	Possibilité pour l'industrie de fournir des données dans le cadre de l'élaboration des politiques et des normes.	Amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la stabilité de l'industrie.
Contrôle du classement volontaire , par l'industrie, des matières premières et des produits finis canadiens.	Réduction des pertes; rendement accrû .	
Enquête à la suite de plaintes des consommateurs.		
Certification des produits d'exportation.		
Ateliers et diffusion de l'information.		

Dans le cadre de l'activité des Services d'inspection, quatre éléments clés ont été retenus aux fins de la mesure du rendement:

Pourcentage du temps consacré aux tâches directement axées sur l'inspection: Dans le cadre d'un objectif à long terme établi pour 1987-1988, 55 % du temps de l'activité d'inspection doit être consacré aux activités directes comme les inspections proprement dites, aux analyses en laboratoire et aux déplacements connexes plutôt qu'à la planification, à la coordination et à l'examen des programmes, à des ateliers et à des cours de formation ou à des fonctions de supervision, d'administration et de soutien. En 1984-1985 et en 1985-1986, environ 50 % du temps d'inspection disponible a été consacré aux activités directes. Une évaluation ultérieure de ce secteur a permis de conclure que les résultats obtenus ne pouvaient servir à évaluer l'efficacité du programme et ne pouvaient, par conséquent, être considérés comme un bon indicateur du rendement.

Classement des établissements de transformation: Le Ministère effectue le classement des établissements de transformation immatriculés afin de déterminer leur niveau de conformité aux normes d'exploitation, de construction, de propreté et d'hygiène et d'établir le niveau permanent d'inspection. Les lacunes sont considérées comme mineures, majeures, sérieuses ou critiques. Les établissements de catégorie A affichent six lacunes mineures ou moins, tandis qu'un établissement de catégorie D en a un certain nombre de sérieuses ou une critique. Dans ce dernier cas, on demande à l'exploitant de l'établissement de cesser volontairement ses activités,

sinon son permis lui est retiré. Les usines de catégorie C font l'objet d'inspection plus fréquentes, jusqu'à ce qu'il y ait amélioration de la situation. Pour 1988-1989 l'objectif établi vise à ce que l'ensemble (100 %) des installations immatriculées soient classées et que 90% d'entre elles atteignent la cote A ou B. Le 31 mars 1987, les normes d'exploitation et de construction, de propreté et d'hygiène étaient respectées à 88 % et 89 % respectivement.

Le tableau 24 illustre l'évolution du classement.

Tableau 24: Classement des établissements

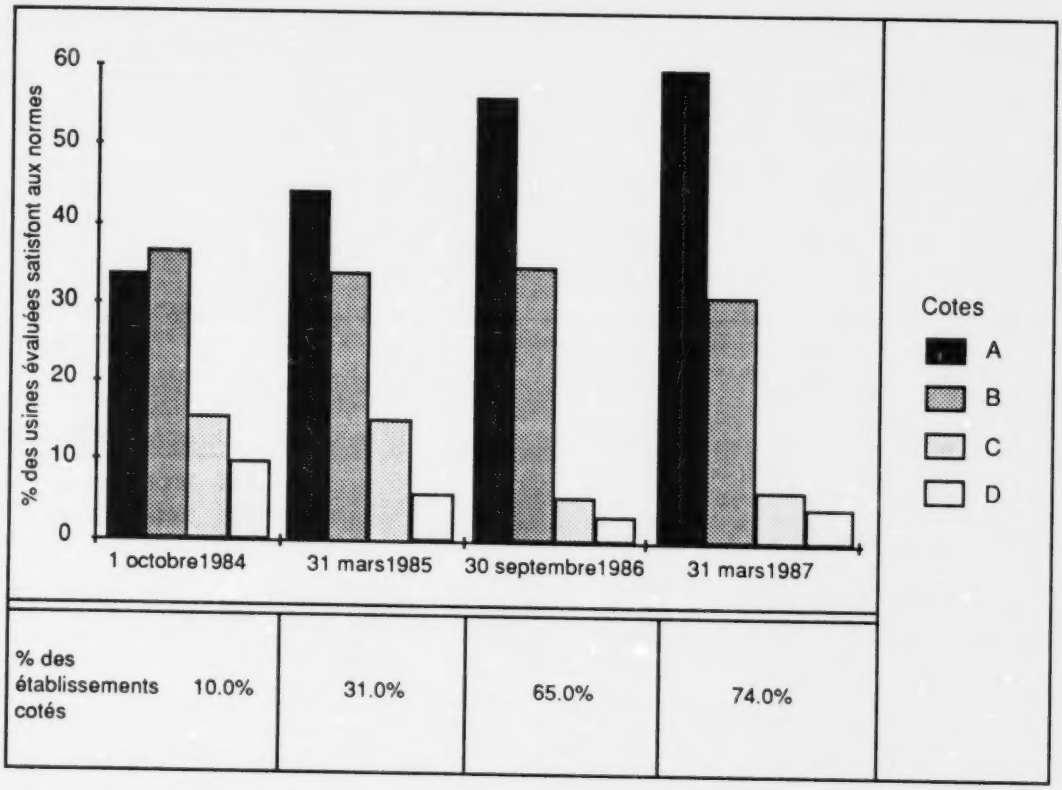

% des établissements cotés	10.0%	31.0%	65.0%	74.0%

Classement des bateaux de pêche: Les bateaux de pêche sont également inspectés pour déterminer si les normes sont respectées, ce qui permet d'établir le niveau d'inspection nécessaire. Ces normes permettent de déterminer si les bateaux sont bien construits, armés et exploités, et si le poisson est manipulé de façon à en garantir la qualité. L'objectif visé pour 1987-1988 était que 85 % des bateaux se conforment à ces normes; en novembre 1987, 83 % des bateaux de pêche possédaient un certificat attestant qu'ils respectaient les exigences du Règlement sur l'inspection du poisson. En 1988-1989, les objectifs sont les suivants: 85 % de tous les bateaux certifiés et élaboration et mise en oeuvre d'un système de classement pour les bateaux.

Inspection des produits de poisson canadiens et importés: Le Ministère a également établi des objectifs quant à l'inspection des produits finis. Les produits canadiens sont inspectés moins

fréquemment que les produits importés, car l'inspecteur connaît les conditions d'hygiène à l'intérieur des installations canadiennes et l'état de la matière première utilisée. Pour ce qui est de la production canadienne, l'objectif établi pour 1988-1989 est d'effectuer au moins une inspection par mois dans chaque usine qui possède un permis d'exploitation du gouvernement fédéral, pour chaque genre de produit transformé, et d'effectuer d'autres inspections à des intervalles qui varieront en fonction des niveaux de conformité observés. Des mesures appropriées sont prises dans le cas des produits non conformes. Pour ce qui est des produits importés, les objectifs sont fonction des données antérieures qui les concernent. Tout produit importé qui, antérieurement, n'était pas conforme aux normes d'inspection, est inscrit sur la liste des produits à inspection obligatoire et doit faire l'objet de quatre inspections consécutives avant d'être inscrit de nouveau sur la liste des inspections courantes. D'ordinaire, une expédition sur cinq de chaque produit fait l'objet d'une inspection. Dans le rapport annuel 1986-1987 du programme d'inspection, on signale une augmentation d'environ 70 % du poids des produits inspectés par rapport à l'année précédente.

Le tableau 25 illustre l'évolution du programme d'inspection des importations et présente une comparaison pour tous les produits importés et inspectés, par année.

Tableau 25: Programme d'inspection des importations, tous les produits

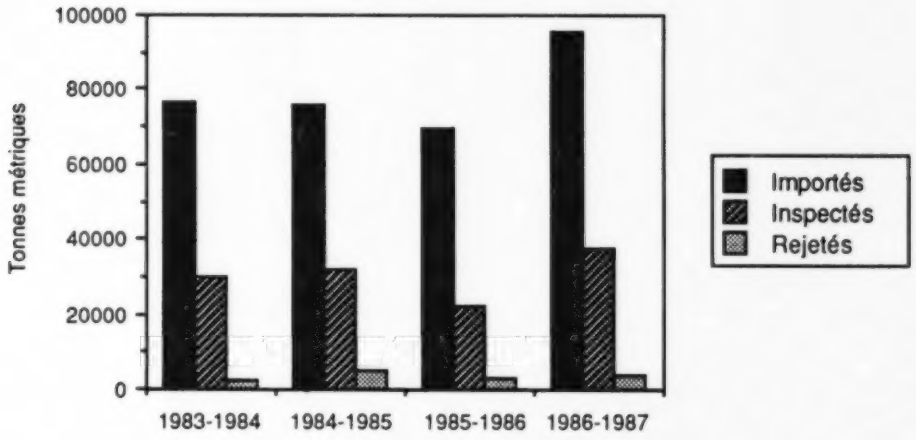

Le tableau 26 présente les principales activités des Services d'inspection en 1988-1989.

Tableau 26: Services d'inspection — faits marquants en 1988-1989

Projet	Objectifs/réalisations
Instauration de programmes de contrôle de la qualité en usine	Favoriser et encourager l'autoréglementation de l'industrie par l'établissement de bonnes pratiques industrielles et d'un contrôle de la qualité en usine, comme l'ont préconisé les ministres des pêches dans leur rapport sur les défis à relever dans les secteurs de la pêche.
Systèmes d'échantillonnage des produits	Instauration d'un système d'échantillonnage des produits fondé sur des facteurs de risque et des niveaux de confiance ainsi que sur l'importance et la fréquence des inspections, pour rassurer l'industrie et le consommateur sur la qualité des produits.
Inspection du thon en boîte	Poursuite de l'inspection des produits Star-Kist qui restent détenus.
Normes applicables aux produits du poisson et méthodes d'inspection	Mise à jour des normes applicables aux produits, des politiques et des manuels d'inspection, et diffusion de ces documents au sein de l'industrie.
Mise en place d'un programme d'inspection des produits étrangers	Continuer d'inspecter toutes les boîtes de thon importées en attendant la mise en place d'un programme d'inspection des produits étrangers ou d'ententes bilatérales avec les services d'inspection de pays étrangers.
Établissement de protocoles d'entente avec des organismes fédéraux d'inspection des aliments	Clarifier les rôles du Ministère; assurer l'uniformité au niveau de la réglementation sur les aliments.
Programme d'inspection pour les mollusques et les crustacés	Mise en oeuvre d'un système amélioré de surveillance et de contrôle pour déceler les toxines chez les mollusques et les crustacés et amélioration de la capacité d'analyse sur le terrain pour agir plus rapidement lorsque certaines zones d'élevage doivent être ouvertes ou fermées. Établissement d'un protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement sur la fréquence des analyses de qualité de l'eau.
Recouvrement des coûts	Recouvrement auprès de l'industrie des coûts associés à l'inspection des produits importés, évalués à 0.6 million de dollars chaque année.
Système national intégré de gestion	Fin de modélisation des données et des phases relatives aux options générales pouvant mener à l'instauration d'un système national intégré de gestion pour l'inspection.

E. Affaires internationales

Objectif

Promouvoir les intérêts du Canada sur les plans de la conservation des ressources, de leur commerce et des pêches internationales.

Description

Cette activité comprend l'établissement de relations internationales en vue de promouvoir les intérêts du Canada en matière de commerce et de conservation des pêches, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères du gouvernement, la négociation et l'application des traités et accords internationaux concernant les relations bilatérales et multilatérales dans le secteur des pêches avec d'autres pays de même que la formulation et la représentation des positions canadiennes en matière de commerce des pêches.

Les affaires internationales englobent trois grands secteurs: les pêches de l'Atlantique, les pêches du Pacifique et le secteur de la politique commerciale. La direction générale des affaires internationales est responsable des politiques, des stratégies et des programmes visant à promouvoir, à mettre en valeur et à protéger les intérêts canadiens sur les plans de la conservation et du commerce des pêches par le truchement des relations internationales et le règlement des litiges en matière de frontières maritimes avec les pays côtiers ou proches des océans Atlantique et Pacifique. L'objectif est également de rechercher une réduction des tarifs et la suppression des barrières non tarifaires, la garantie et l'expansion des débouchés sur les marchés étrangers, et la prestation de conseils au bureau responsable des négociations commerciales dans le cadre des discussions entourant les négociations commerciales du GATT et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

En outre, le Ministère fait partie de huit commissions multilatérales sur les pêches responsables d'activités scientifiques et de conservation. Les contributions financières à ces organismes (lesquelles représentent environ 70 % du budget de fonctionnement affecté aux affaires internationales) sont des obligations non discrétionnaires remplies au nom du Canada, conformément à différents traités et aux objectifs de la politique étrangère canadienne (voir page 64). Ces contributions, qui doivent être versées dans l'unité monétaire dans laquelle elles ont été établies, sont par conséquent assujetties à des fluctuations imprévisibles des taux de change. Le reste, soit 30 % du budget de fonctionnement, est affecté principalement aux dépenses de consultation et de négociation dans le cadre des relations internationales dans le secteur des pêches.

Sommaires des ressources

L'activité Affaires internationales représente en 1988-1989 environ 1 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et moins de 1 % de l'ensemble des années-personnes du Ministère.

Tableau 27: Sommaire des ressources de l'activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu* 1987-1988		Réel* 1986-1987	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Affaires internationales	6 037	20	5 861	18	5 854	15
	6 037	20	5 861	18	5 854	15

* Ressources modifiées pour tenir compte de la structure actuelle des activités du Programme.

Environ 21 % des dépenses totales de l'activité sont affectées au personnel et 79 % au fonctionnement, dont 88 % environ sont versées à titre de contributions à des organisations internationales dans le cadre d'obligations non discrétionnaires résultant de traités.

Données sur le rendement et justification des ressources

Les travaux entrepris dans le cadre de cette activité permettent:

- d'entreprendre des négociations au niveau international en vue de promouvoir la coopération multilatérale ou bilatérale aux fins de l'évaluation scientifique, de la gestion, de la protection et de la conservation des ressources halieutiques du Canada;

- d'assurer la conservation des stocks de poisson dans les eaux internationales et la réduction des pertes de poissons d'origine canadienne en raison de pêches d'interception en haute mer en étant partie à des ententes bilatérales et en faisant partie de commissions et d'organisations internationales;

- de défendre la souveraineté canadienne en négociant des ententes sur les frontières maritimes, en prenant des mesures contre les pays étrangers qui pêchent illégalement dans les eaux canadiennes ou dans les eaux faisant l'objet de traités et en réglant les différends frontaliers dans les cas où des limites ont été, ou n'ont pas été établies;

- de garantir et de promouvoir le commerce international avec la CEE, les É.-U., le Japon ainsi qu'avec d'autres partenaires commerciaux du Pacifique et d'ailleurs;

- de garantir et de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada dans le domaine des pêches dans le cadre des négociations commerciales Canada/É.-U., des négociations commerciales bilatérales du GATT, du Comité des pêches de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et des négociations sur l'expansion de la CEE.

Les résultats de cette activité sont présentés au tableau 28.

Tableau 28: Principaux résultats des Affaires internationales

Activités opérationnelles	Avantages pour le client	Effets du Programme
Consultations avec les pêcheurs, les transformateurs, les commerçants et les gouvernements.	Participation de l'industrie et du gouvernement aux prises de position du Canada lors des négociations internationales.	Meilleure orientation dans le cadre de l'exécution du mandat du Ministère au niveau international.
Négociations bilatérales et multilatérales.	Ententes internationales visant la conservation et la protection des stocks de poisson, le règlement des différends frontaliers, la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires et la promotion du développement des marchés pour le poisson et les produits de la pêches du Canada.	Conservation et protection des stocks jugés essentiels pour le Canada.
Contrôle de la mise en oeuvre des ententes internationales et prestation de conseils en la matière.		Protection des intérets du Canada dans les cas de litiges frontaliers sur le plan international.
Participation aux commissions, aux organismes commerciaux, aux organismes de développement et aux organismes de conservation internationaux.		Atténuation des pressions exercées en vue d'un accès aux ressources canadiennes en contrepartie d'un accès au marché.
		Accès de l'industrie à des débouchés nouveaux et existants, mesures visant à éviter des hausses des tarifs, etc.
Établissement d'orientations et de positions de principe dont pourra s'inspirer le Canada dans le cadre des ses négociations commerciales avec les États-Unis, et à l'occasion de la ronde de négociations du GATT et des négociations multilatérales.	Amélioration des échanges commerciaux et atténuation des obstacles à cet égard.	Augmentation des échanges commerciaux avec les États-Unis et la CEE, en fonction de tarifs moins élevés, amélioration du traitement tarifaire et diminution des barrières non tarifaires entre les pays signataires du GATT.
Réduction de l'effort de pêche en haute mer visant des stocks d'origine canadienne.	Maximisation de la rente économique tirée de stocks d'origine canadienne.	Conservation des stocks canadiens.

Le tableau 29 présente les principaux éléments de cette activité pour 1988-1989.

Tableau 29: Affaires internationales — principaux éléments en 1988-1989

Projet	Objectifs/réalisations
Questions relatives à la frontière sur la côte est (Canada-France et autres)	Défendre les intérêts canadiens sur les questions qui opposent ce dernier à la France quant aux activités de pêche et au litige frontalier; promouvoir la coopération avec les États-Unis dans le golfe du Maine.
Renforcement de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest	Appuyer la mise en oeuvre des recommandations du groupe de travail sur la surpêche étrangère; essayer d'obtenir un appui permanent des objectifs canadiens en matière de conservation de la part de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest.
Négociations Canada/ États-Unis sur le saumon du Pacifique	Renégocier les annexes du Traité sur le saumon du Pacifique, notamment celles sur la pêche dans les eaux transfrontalières; négocier une entente en vue d'assurer au Canada une part équitable de la récolte dans le fleuve Yukon.
Expansion de la Communauté économique européenne	Voir à ce que le commerce canadien des pêches ne soit pas pénalisé par l'accession de l'Espagne et du Portugal à la Communauté économique européenne.
Négociations en matière de commerce international	Multiplier au maximum les débouchés commerciaux pour le poisson et les produits de la pêche du Canada, par l'entremise d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales du GATT et d'une entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.
Pays du bloc de l'Est	Assurer la stabilité des relations et des débouchés commerciaux pour les produits du poisson.
Organisation scientifique du Pacifique nord	En consultation avec les Affaires extérieures, préparer une ébauche de convention en préparation des discussions internationales qui auront peut-être lieu en 1988-1989.

Pour promouvoir et protéger les intérêts du Canada dans le secteur des pêches, le Ministère, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, entretient des relations en matière de pêches internationales, et accorde des fonds et formule des orientations et des recommandations d'ordre stratégique dont on pourra s'inspirer lors de la prise de décisions concernant les commissions et organisations internationales des pêches mentionnées dans le tableau 30.

Tableau 30: Commissions et organisations internationales des pêches — 1988-1989

Commissions/organisations	Objectifs
Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des stocks de poisson dans l'Atlantique Nord-Ouest; coopération au niveau international relativement aux ressources (dépenses prévues pour 1987-1988: 319 000 $).
Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks de saumon de l'Atlantique Nord (dépenses prévues pour 1987-1988: 65 000 $).
Commission du saumon du Pacifique (CSP)	Conservation, rétablissement, mise en valeur, gestion rationnelle et répartition des stocks du saumon du Pacifique nord-est. Instauration de programmes et de développement des pêches de mise en valeur des salmonidés pour réduire les interceptions, éviter la surpêche et permettre à chaque pays d'obtenir des avantages qui équivalent à la production de saumons dans ses propres eaux (dépenses prévues pour 1987-1988: 715 000 $).
Commission internationale des pêcheries du Pacifique Nord	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des stocks de poisson du Pacifique nord; mise en oeuvre des dispositions de la Convention internationale concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique; réduction des interceptions de saumon nord-américain par des bateaux étrangers (dépenses prevues pour 1987-1988: 145 000 $).
Convention internationale pour la conservation du thon de l'Atlantique (CICTA)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition d'espèces apparentées au thon dans l'océan Atlantique et dans les mers adjacentes (dépenses prévues pour 1987-1988: 27 600 $).
Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM)	Encourager et coordonner des études sur le milieu marin et les ressources vivantes de l'océan Atlantique Nord et fournir des conseils scientifiques, sur demande, aux gouvernements membres, à des groupes de gouvernements membres, ou à des commissions internationales (dépenses prévues pour 1987-1988: 100 000 $).
Commission internationale du flétan du Pacifique (CIFP)	Conservation, rétablissement, gestion rationnelle et répartition des ressources de flétan (dépenses prévues pour 1987-1988: 1 091 900 $).
Commission des pêcheries des Grands lacs	Faire des recherches sur les pêches des Grands Lacs, assurer l'installation des dispositifs et l'application de produits servant à détruire les lamproies dans le secteur relevant de la convention et dans les tributaires adjacents,

Tableau 30: Commissions et organisations internationales des pêches — 1988-1989 (Suite)

Commissions/organisations	Objectifs
	dans le cadre de la lutte contre cette espèce, et agir comme tribune aux fins de la conception de programmes de gestion des pêches (dépenses prévues pour 1987-1988: 1 764 600 $).
Société de caisse de retraite des Commissions internationales des pêcheries	Administrer les régimes de retraite et les politiques d'avantages connexes pour les employés et leurs personnes à charge des Commissions internationales des pêches établies et administrées par le Canada et les États-Unis, compte tenu des régimes d'avantages sociaux des employés des gouvernements du Canada et des É.-U.

F. Politiques intégrées et soutien de programmes

Objectif

Assurer l'orientation et la coordination au niveau de la haute direction et fournir des services administratifs intégrés et une planification des ressources humaines aux fins du soutien du Programme; diriger l'acquisition des ressources en capital et de l'actif nécessaire au Programme et fournir le cadre de gestion que cela exige; coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada ayant trait aux océans; fournir des évaluations, des analyses et des conseils en matière de planification des politiques et des programmes en ce qui concerne l'orientation actuelle et à venir des intérêts du Canada au niveau des pêches et des océans; et établir et promulguer la réglementation de portée nationale qui relève du Ministère et diriger les activités d'application des règlements du Ministère.

Description

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes regroupe les trois sous-activités suivantes: les Services intégrés des politiques et de l'administration, la Gestion de l'actif immobilisé et les Services régionaux des politiques et de l'administration.

Services intégrés des politiques et de l'administration: Cette sous-activité englobe le Cabinet du ministre et celui du sous-ministre, les services intégrés qui relèvent du sous-ministre adjoint principal, Services intégrés de gestion et de réglementation, exception faite des Services d'inspection, qui relèvent de l'activité "Inspection" définie à la Section E, et les services intégrés qui relèvent du sous-ministre adjoint, Politiques et Planification des programmes.

Dans le cadre de cette sous-activité, les fonctions du sous-ministre adjoint principal comportent des éléments de coordination et de services et permettent de voir à ce que le Ministère adopte des procédés de gestion bien ordonnés et cohérents et qu'il possède toutes les données requises aux fins de la planification, du contrôle et du processus décisionnel. Cette sous-activité englobe également les responsabilités et les coûts connexes qu'assume le sous-ministre adjoint principal en matière d'orientation politique de la réglementation relative à la gestion des pêches, à sa mise en oeuvre et à la formation. Les autres coûts associés à l'exécution des activités de réglementation du Ministère au niveau régional et de sa mise en oeuvre sont compris dans les activités "Pêches de l'Atlantique" et "Pêches dans le Pacifique et en eaux douces". Les fonctions intégrées qui suivent relèvent du SMA principal, dans le cadre de la sous-activité des services intégrés des politiques et de l'administration: le contrôle, ce qui comprend les finances, la planification, l'informatique et l'administration; le personnel, ce qui comprend la planification des ressources humaines; la vérification interne; l'évaluation; la réglementation et la mise en oeuvre de cette réglementation.

Le sous-ministre adjoint, Politiques et Planification des programmes, est responsable des politiques et de la planification stratégiques, de l'analyse économique et commerciale et des communications. Les Politiques et la Planification stratégiques englobent la coordination de l'établissement des politiques intégrées, la planification stratégique, les relations fédérales-provinciales et les politiques relatives aux pêches autochtones. L'Analyse économique et commerciale englobe l'analyse aux fins d'un soutien à l'établissement des politiques, l'analyse et les données se rapportant aux marchés, l'administration du Régime d'assurance des bateaux de pêche et de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, la prestation d'analyses et de conseils politiques relativement à l'Office des prix des produits de la pêche, à l'Office canadien du poisson salé et à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Cette fonction est

également axée sur l'établissement de politiques relatives aux océans et aux pêches récréatives. La fonction "Communications" est axée sur les activités de communication intégrées du Ministère, et notamment sur l'établissement de stratégies de communication et sur le déploiement d'efforts visant des initiatives de l'ensemble des secteurs et les publications scientifiques.

Gestion de l'actif immobilisé: Cette sous-activité englobe la gestion d'un actif immobilisé (dont la valeur globale de remplacement estimative est de 3,7 milliards de dollars) qui comprend les Ports pour petits bateaux et d'autres immobilisations du Ministère comme des immeubles destinés à des fins particulières et d'autres installations, des bateaux et une vaste gamme d'équipement. Ces immobilisations sont essentielles à l'exécution des programmes scientifiques, d'inspection et de gestion des pêches du Ministère. Ces immobilisations se répartissent comme suit: plus de 1 400 ports de pêche commerciaux et 800 ports de plaisance, une flottille maritime de 22 bateaux de fort tonnage, de 44 bateaux de tonnage moyen, et de 141 bateaux de faible tonnage et de 500 bateaux plus petits; 12 installations scientifiques importantes et plus de 700 bureaux et installations et une vaste gamme d'équipement, de véhicules et de machinerie destinés à des fins scientifiques. Le réseau de ports pour petits bateaux fournit des services à environ 70 000 pêcheurs commerciaux et à environ 35 000 bateaux de pêche, et également environ 5 % de l'ensemble des postes de mouillage disponibles à des fins récréatives dans l'ensemble du Canada. Cette sous-activité est axée sur:

- l'établissement et la mise en oeuvre d'un plan à long terme aux fins d'un réseau national de ports pour petits bateaux visant à répondre aux besoins de la pêche commerciale et de la navigation de plaisance, et notamment à ceux de l'entretien, de la modernisation et de l'acquisition de ports et d'installations portuaires et, lorsque cela est jugé approprié, à leur cession;

- l'établissement et la mise en oeuvre de politiques, de plans et de budgets à long et à court termes, aux fins de l'acquisition, de l'entretien, de l'exploitation et de la cession de l'actif immobilisé du Ministère pour répondre aux besoins des programmes, tout en assurant l'optimisation des ressources. Cette sous-activité englobe également les coûts associés aux principales acquisitions de bateaux et à l'acquisition de biens immobiliers ou aux principales activités d'aménagement d'ouvrages. Les coûts associés à l'acquisition de l'ensemble des autres catégories d'actif et les coûts d'entretien et de fonctionnement des immobilisations sont déclarés en fonction de l'activité financée par ces immobilisations. Les ressources régionales affectées à la gestion des immobilisations sont comprises dans la sous-activité qui concerne les Services régionaux des politiques et de l'administration, tout comme le sont les coûts des immobilisations dont l'utilisation est partagée comme dans le cas des installations de traitement des données et des édifices à bureaux abritant plus d'une activité.

Services régionaux des politiques et de l'administration: Cette sous-activité englobe les bureaux des six directeurs régionaux du Ministère et la direction régionale du Ministère, et la prestation de services administratifs et de soutien au Programme, au niveau régional, comme les services de gestion, des finances et de la planification, du personnel et des communications.

Sommaires des ressources

L'activité Politiques intégrées et soutien de programmes représente environ 40 % de l'ensemble

des dépenses de fonctionnement du Ministère en 1988-1989 et 24 % de l'ensemble des années-personnes.

De ces dépenses, environ 39 % sont affectées aux dépenses en capital, 37 % au fonctionnement, 23 % au personnel et moins de 1 % aux paiements de transfert.

Tableau 31: Sommaire des ressources de l'activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1988-1989		Prévu* 1987-1988		Réel* 1986-1987	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Services intégrés des politiques et de l'administration	**42 888**	**399**	45 144	410	40 929	456
Gestion de l'actif immobilisé	**169 452**	**156**	112 854	123	84 604	117
Services régionaux des politiques et de l'administration	**59 532**	**868**	61 458	882	56 379	886
	271 872	**1 423**	219 456	1 415	181 912	1 459
Moins: Recettes à valoir sur le crédit					3 348	—
	271 872	**1 423**	219 456	1 415	178 564	1 459

* Ressources modifiées pour tenir compte de la structure actuelle des activités du Programme.

Données sur le rendement et justification des ressources

Tableau 32: Principaux résultats des Politiques intégrées et soutien de programmes

Activités	Services offerts	Principaux résultats
Élaboration de politiques et de normes nationales de surveillance et d'application des règlements, direction fonctionnelle du Programme de développement de carrière des agents des pêches (PDCAP),		

Tableau 32: Principaux résultats des Politiques intégrées et soutien de programmes (Suite)

Activités	Services offerts	Principaux résultats
examen de toutes les propositions de règlements sur les pêches.	Élaboration, diffusion et mise en oeuvre de directives globales pour réaliser le mandat et les priorités du Ministère.	
Mise au point de politiques ministérielles et gestion des services intégrés.		
Surveillance, contrôle et mise en oeuvre du cadre de gestion des ressources du Ministère.	Optimisation de l'acquisition, de l'application et de l'utilisation des ressources dans le cadre de la réalisation des programmes du Ministère.	Capacité accrue pour orienter les activités en fonction des priorités du Ministère et du gouvernement, réagir aux changements opérationnels, répondre aux besoins du Programme et faciliter la gestion des activités.
Soutien aux fins de l'entretien, de l'utilisation et de l'exploitation des immobilisations, p. ex. bateaux utilisés par les secteurs pour réaliser leurs programmes.	Gestion des immobilisations du Ministère faisant l'objet d'une utilisation partagée.	
Garde des principales immobilisations à gestion partagée, p. ex. édifices à bureaux et installations de traitement des données utilisés par plus d'un secteur ou d'une activité.		
Construction, entretien et amélioration des installations portuaires pour petits bateaux.	Infrastructure permettant un accès sécuritaire aux ressources halieutiques.	Accroissement des possibilités offertes aux pêcheurs commerciaux et sportifs.

Les véritables bénéficiaires de la sous-activité des services intégrés des politiques et de l'administration sont les secteurs du Ministère; par conséquent, les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette sous-activité et de la sous-activité des services régionaux des politiques et de l'administration sont inclus dans les effets du programme présentés pour chacun des secteurs du Ministère. Pour évaluer de la meilleure façon possible l'efficacité globale de cette sous-activité, on doit considérer dans quelle mesure les objectifs généraux du Programme ont été atteints et les initiatives énoncées dans le présent document ont été réalisées.

Les principales activités en 1988-1989 sont les suivantes:

Tableau 33: Faits marquants des Services intégrés des politiques et de l'administration en 1988-1989

Secteur d'activité	Principales activités
Politiques et planification stratégiques	Donner des conseils sur le rôle du Ministère compte tenu des grandes priorités et des lois du gouvernement et des questions-clés en matière de politique qui l'intéressent.
Relations fédérales-provinciales	Fournir de l'aide aux secteurs pour ce qui est de la négociation d'ententes générales sur les pêches avec les provinces (gestion des pêches en eaux douces et habitat) ainsi qu'avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (délégation des responsabilités liées à la gestion des pêches aux gouvernements des territoires).
Développement régional	Coordonner la participation du Ministère aux programmes de développement régional du gouvernement avec d'autres organismes fédéraux.
Politique des affaires autochtones	Donner des conseils sur des questions nationales d'ordre politique relatives aux règlements de pêche des bandes, à la gestion conjointe des ressources, aux limites des réserves, aux revendications globales et au développement économique des autochtones.
Aquiculture	Coordonner diverses mesures devant favoriser le développement de l'industrie aquicole, p. ex. en aidant les secteurs à négocier des mémorandums d'accord portant sur le développement de l'aquiculture avec les provinces et les territoires et en publiant un répertoire des programmes fédéraux auxquels les aquiculteurs sont admissibles.
Pêches récréatives	En collaboration avec les gouvernements provinciaux, coordonner la mise en oeuvre des politiques et des approches décrites dans l'Énoncé de politique nationale sur la pêche récréative et en assurer le suivi.
Conseils d'ordre économique et commercial	Donner des conseils d'ordre économique et commercial sur une vaste gamme de sujets, notamment sur les répercussions de l'accord de libre-échange entre le Canada et les É.-U. sur les pêches canadiennes; l'évaluation économique du système d'allocations aux entreprises et d'autres systèmes de gestion des contingents; les activités et le mandat de l'Office canadien du poisson salé, de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et de l'Office des prix des produits de la pêche; la préparation d'analyses exhaustives sur les marchés et les principaux développements sur les marchés; l'évaluation des effets de l'aquiculture sur l'industrie de la pêche ou sur les marchés établis; l'examen du Régime d'assurance des bateaux de pêche en vue de recommander des améliorations.
Communications	Réalisation de projets à l'appui des priorités du Ministère, lesquels sont intégrés à une Stratégie de communications et mettent l'accent sur les thèmes suivants: excellence

Tableau 33: Faits marquants des Services intégrés des politiques et de l'administration en 1988-1989 (Suite)

Secteur d'activité	Principales activités
	scientifique; conservation et protection des ressources aux niveaux national et international; questions et politiques ayant trait aux océans et avantages socio-économiques dont profitent les Canadiens en raison du mandat et des activités du Ministère; gestion des informations sur la R et D ayant trait aux programmes du Ministère.
Revue de la réglementation	Poursuivre la deuxième étape de la simplification des règlements sur les pêches en refondant l'ensemble des règlements actuels (Généralités, Administration, Pêches maritimes, Pêches dans le Pacifique, Mammifères marins, Santé des poissons).
Établissement et application des règlements	Formuler des recommandations pour améliorer les recours, les techniques et les méthodes utilisés pour assurer le respect de la législation sur les pêches, dans le contexte du Projet sur l'observance et les recours réglementaires du ministère de la Justice et de l'Étude de l'application des lois fédérales. Prendre des mesures pour améliorer le Programme de développement de carrière des agents des pêches en renforçant le processus de recrutement, en établissant une classification pour les agents des pêches ayant atteint le niveau de travail et en perfectionnant les méthodes d'évaluation et les mécanismes de contrôle et de rapports sur les ressources affectées à la formation.
Gestion intégrée	Améliorer la qualité de l'information destinée à la gestion et l'obligation de rendre compte en perfectionnant le système financier du Ministère, qui doit être mis en oeuvre au cours de l'année financière 1988-1989. Promouvoir l'énoncé des valeurs de l'organisation récemment préparé. Continuer de simplifier le processus de planification du Ministère afin d'établir un cadre de responsabilités pour la préparation et la surveillance des plans et des budgets et pour l'évaluation du rendement et établir un système d'évaluation du rendement pour évaluer systématiquement les résultats du Programme. Élaborer un plan informatique à long terme et commencer sa mise en oeuvre pour fournir à la haute direction un cadre aux fins de l'établissement des priorités en matière d'information, de l'allocation des ressources et de l'orientation à donner au développement des systèmes et de la technologie.

Tableau 33: Faits marquants des Services intégrés des politiques et de l'administration en 1988-1989 (Suite)

Secteur d'activité	Principales activités
Réduction des dépenses et du personnel	Le Ministère doit atteindre son objectif de réduction du personnel de 579 années-personnes. Le Ministère a l'intention d'y arriver par attrition, de manière à réduire au minimum le nombre de mises à pied.

Pour ce qui est de la Gestion de l'actif immobilisé, l'exécution des programmes est fonction de l'utilisation de bateaux, de laboratoires, de bâtiments et d'autres immobilisations. L'acquisition, l'utilisation et l'entretien efficaces permettent d'assurer la réalisation des objectifs des Sciences, de la Gestion des pêches et de l'Inspection. La qualité des ports et des services profite à l'industrie de la pêche en facilitant l'accès aux stocks de poisson, en diminuant le temps de déplacement et les délais d'exécution, en permettant de corriger les situations qui compromettent la sécurité et les activités de pêche.

Des données supplémentaires sur le rendement sont fournies à la section III.

Tableau 34: Gestion de l'actif immobilisé — fait marquants en 1988-1989

Secteur d'activité	Principales activités
Ports pour petits bateaux	Poursuivre la mise en oeuvre du plan des Ports pour petits bateaux, et plus particulièrement des projets de réfection touchant les ports fréquentés par des pêcheurs commericaux, et la mise en place d'administrations portuaires locales afin que ceux qui utilisent les installations des Ports pour petits bateaux assument la majeure partie des responsabilités liées à leur gestion et des coûts associés à leur exploitation. En 1988-1989, 145 administrations portuaires devraient être établies.
Stratégie en matière d'actif immobilisé	Prendre des initiatives pour améliorer la gestion de l'actif immobilisé, p. ex. en mettant au point un système d'information sur l'actif immobilisé pour la gestion, en mettant à jour l'inventaire des biens du Ministère et en établissant des normes sur l'entretien et l'utilisation des immobilisations, pour améliorer l'usage qui en est fait et obtenir les fonds requis pour assurer l'efficacité d'ensemble des programmes.

Tableau 35: Services régionaux des politiques et de l'administration — faits marquants d'activité en 1988-1989

Secteur d'activité	Principales activités
Initiatives régionales en matière de gestion	Mise en oeuvre d'initiatives en matière de gestion intégrée en vue d'améliorer le système financier, d'améliorer la gestion à long terme de l'actif immobilisé et de simplifier les processus de planification.

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Profil des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les dépenses du Programme des pêches et océans sont présentées par article dans le tableau 36.

Tableau 36: Détails des besoins financiers par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1988–1989	Prévu 1987–1988	Réel 1986–1987
Personnel			
Traitements et salaires	242 683	234 760	241 412
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	37 609	35 089	35 685
Autres frais touchant le personnel	5 566	4 741	6 193
	285 858	274 590	283 290
Biens et services			
Transports et communications	32 182	25 710	28 574
Information	5 733	3 096	4 164
Services professionnels et spéciaux	79 146	73 187	60 256
Affrètement de navires	13 139	14 987	10 000
Autres locations	12 900	14 603	11 494
Entretien des ports pour petits bateaux	28 241	30 976	23 953
Autres achats de services de réparation et d'entretien	16 244	14 600	14 056
Combustible	13 378	11 943	11 379
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	39 655	30 152	33 743
Commissions internationales – quote–part du Canada	4 185	4 185	4 325
Autres subventions et paiements	478	531	905
	245 281	223 970	202 849
Total des dépenses de fonctionnement	531 139	498 560	486 139
Capital			
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	80 260	45 329	44 599
Construction et acquistion de machines et de matériel	48 149	45 951	34 204
Toutes autres dépenses	—	—	2 207
Total des dépenses en capital	128 409	91 280	81 010
Paiements de transfert	19 739	15 857	15 058
Total des dépenses	679 287	605 697	582 207
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	—	—	3 348
Total du Programme	679 287	605 697	578 859

2. Besoins en personnel

Tableau 37: Détails des besoins en personnel

	Années-personnes autorisées			Échelles des traitements actuels	Provision pour le traitement annuel moyen 1988–1989
	88–89	87–88	86–87		
Gestion	155	155	154	51 400 — 100 700	70 322
Scientifique et professionnelle					
Sciences biologiques	432	431	426	17 485 — 70 800	45 258
Chimie	29	32	37	17 425 — 70 800	43 949
Économique, sociologie et statistique	51	55	71	15 600 — 70 392	51 001
Génie et arpentage	92	95	123	25 715 — 79 200	54 667
Sciences physiques	76	76	85	19 957 — 70 800	51 886
Réglementation scientifique	101	97	88	16 098 — 70 800	45 750
Recherche scientifique	307	291	293	30 521 — 74 074	59 474
Autres	13	14	17	15 334 — 70 800	39 562
Administration et service extérieurs					
Services administratifs	233	215	225	15 178 — 63 264	40 826
Commerce	103	98	116	16 182 — 66 779	55 715
Gestion des systèmes d'ordinateurs	120	111	109	20 807 — 68 111	40 603
Gestion des finances	74	67	74	14 005 — 59 267	43 558
Service d'information	38	40	54	15 055 — 59 100	44 833
Organisation et méthodes	3	2	1	14 874 — 59 100	47 576
Gestion du personnel	68	74	74	14 239 — 60 400	43 466
Administration des programmes	184	172	186	15 178 — 63 264	43 167
Achat et approvisionnement	40	35	37	14 155 — 59 268	37 324
Technique					
Dessin et illustrations	126	132	136	17 248 — 44 693	33 685
Électronique	91	86	86	18 337 — 57 319	41 129
Soutien technologique et scientifique	712	675	651	15 568 — 56 395	33 093
Techniciens divers	704	720	707	14 009 — 61 735	34 762
Inspection des produits primaires	213	231	227	21 387 — 52 815	32 995
Officiers de navire	287	319	311	22 873 — 61 052	34 756
Soutien des sciences sociales	65	67	71	14 009 — 64 044	36 352
Autres	4	4	6	16 481 — 53 763	31 670
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	576	603	645	14 338 — 35 194	23 972
Traitement informatisé des données	42	45	44	14 912 — 41 166	25 840
Secrétariat, sténographie et dactylographie	281	271	328	14 210 — 35 419	24 796
Autres	6	12	14	14 042 — 35 284	23 337
Exploitation					
Manoeuvres et hommes de métier	158	164	187	17 281 — 43 181	28 027
Services divers	95	116	112	14 693 — 44 350	27 327
Chauffage, force motrice et opération de machines fixes	25	25	26	20 996 — 40 948	28 152
Équipage de navire	493	455	484	21 444 — 33 288	24 889
Autres	14	5	4	14 693 — 45 890	31 903

Nota: Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle des traitements de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1987. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Dépenses en capital

La gestion des ressources halieutiques et océaniques doit, de par sa nature, reposer sur de solides connaissances biologiques, océanographiques et hydrographiques et être appuyée par une application des règlements efficace qui exige des ressources en capital fiables et adaptées aux besoins de l'heure. La gestion des pêches, les programmes scientifiques et l'inspection requièrent une flottille de navires de conception spéciale dotée de matériel spécialisé. En outre, des installations de soutien et du matériel à terre très dispersés répartis sont requis à plus de 3 000 endroits au Canada.

La gamme complète des biens d'équipement du Ministère est composée de navires et du matériel perfectionné dont ils sont équipés, de bateaux, de véhicules, d'installations de soutien à terre, d'immeubles, de laboratoires, de ports pour petits bateaux, d'installations de mise en valeur, de matériel de laboratoire, d'ordinateurs et de toute une gamme de petits biens d'équipement.

En plus des avantages qu'elles apportent aux clients immédiats du Ministère, les immobilisations en capital contribuent à la création directe d'emplois, dans les collectivités côtières et intérieures, associés au remplacement et à la réparation d'installations, aux achats locaux de matériaux de construction, à la construction de bateaux et à l'achat de nouvel équipement. En fait, les avantages de nombreuses acquisitions se font sentir partout au pays.

La base d'actif de Pêches et Océans a une valeur estimative de 3,7 milliards de dollars. Elle comprend plus de 2 300 ports pour petits bateaux, plusieurs centaines d'immeubles et de laboratoires à vocation spéciale, une flottille de plus de 200 navires et un parc automobile de plus de 1 300 véhicules ainsi que toute une gamme de matériel spécial. L'efficacité fonctionnelle de cette base d'actif dépend de son âge et de son degré d'obsolescence. Le tableau 38 illustre qu'une forte proportion de certaines des principales catégories de biens d'équipement sont concentrées à la toute fin de leur durée de vie utile ou l'ont déjà dépassée.

Tableau 38: Profil du matériel, des navires et des véhicules

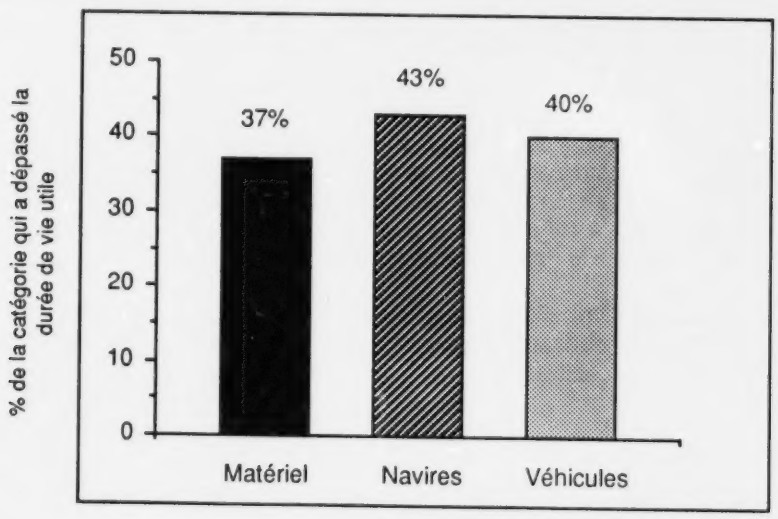

Outre le besoin de remplacer certains biens d'équipement, il faut en acquérir d'autres pour que les opérations du Ministère se déroulent de façon efficace et utile dans le contexte des exigences changeantes des clients et du développement technologique. Il faut également faire d'importants investissements pour élaborer l'infrastructure de traitement des données requise à l'appui d'une initiative scientifique moderne, et il faut également mettre sur pied un système de radiocommunication efficace pour garantir la sécurité du personnel sur le terrain.

Dans cette conjoncture, le Ministère considère la gestion de l'actif immobilisé comme une importante priorité. Des structures organisationnelles et de prise de décisions qui garantissent l'intégration et le contrôle d'ensemble de toute la gamme d'activités relatives aux immobilisations ont été mises en place. La Direction générale des immobilisations qui relève du Contrôleur du Ministère, a été créée pour coordonner la gestion de l'actif immobilisé. Elle doit, entre autres, assurer la gestion intégrée de toutes les immobilisations du Ministère, élaborer des principes de gestion fondés sur la durée de vie utile et les appliquer à chaque groupe précis de biens. Sous la gouverne de la Direction générale, le Ministère a élaboré un Plan d'investissement à long terme et a instauré une approche plus rigoureuse à la planification et au contrôle des investissements. En outre, on lance un certain nombre de projets pour assurer une définition et une hiérarchisation plus rigoureuses des besoins des programmes, l'étude des solutions de rechange et l'utilisation optimale la plus efficace de l'actif. Ces initiatives garantiront l'utilisation optimale des ressources financières et des biens actuels, et une meilleure définition des répercussions, sur les opérations du Ministère, du non remplacement de biens à la fin de leur durée de vie utile ou de la non acquisition de nouveaux.

Le niveau de référence total des immobilisations de Pêches et Océans en 1988-1989 a été porté de 76,1 millions de dollars à 128,4. Pour ce qui est du programme des Ports pour petits bateaux, il y a eu augmentation de 44 % des services votés (immobilisations et fonctionnement) ainsi qu'un ajout de 85 millions de dollars sur une période de trois ans prenant fin en 1989-1990, pour entreprendre des travaux de réparations différés jusqu'ici dans bon nombre de ports au Canada. Grâce à ces fonds nouveaux, quelque 220 projets d'amélioration portuaire ont été lancés en 1987 et, en 1988-1989, 71,9 millions de dollars de ces fonds serviront à terminer des travaux entrepris en 1987-1988 ou à lancer de nouveaux projets qui prendront fin en 1988 ou en 1989 et ce, à 240 endroits. À la fin de 1988-1989, quelque 260 ports (catégories A-72, B-84, C-104) dont les structures étaient dangereuses seront redevenus sécuritaires.

D'importants fonds additionnels ont été approuvés également pour le Programme de mise en valeur des salmonidés (3,5 millions de dollars), le Programme de développement de l'Est du Québec (1,6 million), l'Entente de développement économique et régional conclue avec le Québec (1,9 million), et l'accord avec la Starkist (0,3 million). Un transfert de 9 millions a été approuvé pour la facturation en fonction du marché de Travaux publics Canada. Une augmentation de 3,0 millions a été approuvée pour aider à traiter d'autres besoins en immobilisations précisés dans le Plan d'investissements à long terme.

Au moyen du Plan d'investissement à long terme, le Ministère a identifié les priorités de dépense de ses fonds d'immobilisations approuvés pour 1988-1989. Le tableau 39 résume les dépenses de programme par activité.

Tableau 39: Répartition des dépenses en capital par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel* 1986-1987
Sciences	**9 345**	10 212	7 235
Pêches de l'Atlantique	**6 210**	4 482	9 681
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces	**7 758**	8 059	9 076
Services d'inspection	**845**	1 280	504
Affaires internationales	**—**	—	—
Politiques intégrées et soutien de programmes	**104 251**	67 247	54 514
	128 409	91 280	81 010

* Fondé sur les Comptes publics de 1986-1987 mais modifié pour tenir compte de la structure par activité du Programme actuel.

Le tableau 40 donne les grands projets de construction ou d'acquisition, par province, pour lesquels le coût estimatif total est égal ou supérieur à 250 000 $ (grands projets d'immobilisations) et comprend les grands projets d'immobilisations déjà identifiés jusqu'à ce qu'ils soient terminés. Il fait également état des régions ou les navires seront utilisés.

Tableau 40: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $ (en milliers de dollars)

	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1988	**Budget des dépenses 1988-1989**	Besoins des années futures
1. Sciences					
Terre-Neuve					
HUDSON (CDV – phase 1)	2 261	3 755	3 755	—	—
SHAMOOK (CDV et réparations)	—	700	700	—	—
WILFRED TEMPLEMAN (treuil)	—	410	410	—	—
Nouveau-Brunswick					
1 navire de recherches sur les pêches (région du Golfe)	1 800	1 414	1 000	**400**	14
Nouvelle-Écosse					
IOB système électrique de la jetée, Dartmouth	300	330	230	**100**	—
Québec					
Institut Maurice-Lamontagne	48 209	48 209	48 209	—	—

Tableau 40: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $
(en milliers de dollars) (Suite)

	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1988	Budget des dépenses 1988-1989	Besoins des années futures
Ontario					
5 vedettes des levés hydrographiques	310	1 245	1 245	—	—
Colombie-Britannique					
Rénovation du quai, Institut des sciences de la mer, Sidney	1 629	•	•	•	•
Laboratoire de recherches sur les pêches, Vancouver ouest	8 022	8 030	8 025	5	—
Contrôle de l'érosion de la laisse de mer, Vancouver ouest	500	486	486	—	—
DAWSON (conception de catégorie II)	—	750	750	—	—
FARV 'A' (conception)	—	650	650	—	—
Endroit non déterminé					
MAXWELL (remplacement)	17 750	19 500	1 000	14 000	4 500
RICHARDSON (remplacement)	4 250	5 680	380	3 250	2 050
2. Atlantique					
Nouveau-Brunswick					
3 patrouilleurs des pêches (région Scotia-Fundy)	1 200	1 200	1 200	—	—
3 patrouilleurs des pêches (région du Golfe)	1 200	1 200	1 200	—	—
Nouvelle Écosse					
CHEBUCTO (CDV)	7 200	7,900	7,200	700	—
Québec					
EDER	—	524	524	—	—
Endroit non déterminé					
PIERRE FORTIN (CDV)	726	450	150	300	—
Approvisionnement de l'hélicoptère (CAPE ROGER)	—	1 300	290	1 010	—
BADGER BAY (remplacement)	4 000	7 646	146	4 425	3 075
3. Pacifique et eaux douces					
Colombie-Britannique					
FALCON ROCK (remplacement)	1 500	1 900	1 183	700	17
TANU (CDV)	—	5 386	5 386	—	—
Programme de mise en valeur des salmonidés					
Chenal de frai, Kakweikan	—	1 680	40	500	1 140
Chenal de frai, Horsefly	—	1 150	50	300	800

Tableau 40: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $ *(en milliers de* dollars) (Suite)

	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1988	**Budget des dépenses 1988-1989**	Besoins des années futures
Chenal Mitchell/contrôle de l'écoulement	—	1 215	0	**275**	940
Chenal de frai, Chilco	—	610	110	**500**	0
Expansion de l'installation, Nitinat	—	1 630	450	**680**	500
Expansion de l'installation, Tenderfoot	—	470	260	**210**	0
Passe à poissons, Saddle Rock	—	488	100	**388**	0
4. Services intégrés					
Terre-Neuve					
Ligne d'amenée d'eau, Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest, St. John's	415	378	378	—	—
Addition, Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest, St. John's**	16 555	752	752	—	—
Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest, St. John's	33 000	32 887	32 887	—	—
Nouveau-Brunswick					
Centre des pêches, de la Région du Golfe, Moncton	13 897	11 927	11 927	—	—
Nouvelle-Écosse					
Centre des pêches, Scotia-Fundy, Halifax	1 085	1 085	1 085	—	—
Ports pour petits bateaux* **					
Programme de relance des ports					
Terre-Neuve	—	13 150	2 400	**8 500**	2 250
Île-du-Prince-Édouard	—	3 050	600	**1 500**	950
Nouvelle-Écosse	—	10 100	1 900	**4 500**	3 700
Nouveau-Brunswick	—	5 050	1 100	**2 500**	1 450
Québec	—	15 100	2 800	**9 000**	3 300
Ontario	—	9 000	1 600	**3 500**	3 900
Manitoba	—	2 000	400	**1 000**	600
Alberta	—	1 000	200	**500**	300
Colombie-Britannique	—	5 300	1 000	**2 000**	2 300
Programme régulier des PPB:					
Terre-Neuve					
Arnold's Cove, redragage de bassin	—	500	500	—	—

Tableau 40: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $ (en milliers de dollars) (Suite)

	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1988	Budget des dépenses 1988-1989	Besoins des années futures
Baie de Verde, brise-lames (annulé)	600	—	—	—	—
Bonavista, prolongement de brise-lames	510	580	300	280	—
Fogo, construction de quai	725	495	400	95	—
Fox Island River, réparation de brise-lames	—	330	330	—	—
L'anse au Loup, construction de brise-lames	—	925	325	600	—
Lawn, redragage de bassin	60	641	641	—	—
Port Saunders, construction de quai	—	1 195	465	730	—
Punch bowl, construction de quai	—	519	519	—	—
Raleigh, réparation de quai (terminé)	—	350	350	—	—
St. George's, réparation de quai	—	533	333	200	—
St. Lunaire, reconstruction de quai	524	474	382	92	—
Torbay, prolongement de brise-lames	—	358	358	—	—
Île-du-Prince-Édouard					
Egmont Bay, dragage de chenal	—	525	350	175	—
Nouvelle-Écosse					
Blandford, prolongement de quai	—	323	323	—	—
Cape St. Mary's, reconstruction de quai	—	549	549	—	—
Cheticamp, dragage de chenal	—	658	658	—	—
Clarks Harbour, reconstruction de quai	—	636	636	—	—
East Ferry, réparation de quai	—	952	597	355	—
Eastern Passage, reconstruction de quai	—	950	500	450	—
Glace Bay, redragage de bassin	—	326	326	—	—
Pleasant Bay, redragage de chenal	—	290	290	—	—
Sambo, réparation de quai	—	373	373	—	—
Yarmouth Bay, redragage de chenal	—	300	300	—	—
Nouveau-Brunswick					
Pigeon Hill, redragage de chenal	281	650	330	320	—
Shippegan Gully, reconstruction de brise-lames	—	444	444	—	—

Tableau 40: Détail des projets d'immobilisations de plus de 250 000 $ (en milliers de dollars) (Suite)

	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues jusqu'au 31 mars 1988	Budget des dépenses 1988-1989	Besoins des années futures
Val Comeau, dragage de chenal	—	253	253	—	—
Québec					
Étang du Nord, réparation de quai (terminé)	—	530	530	—	—
L'Anse Saint-Jean, reconstruction de quai	—	282	282	—	—
Millerand, reconstruction de pavé de quai	—	375	375	—	—
Saint- Augustin, réparation de quai	—	273	273	—	—
Sainte-Anne-des-Monts, port de pêche	—	3 000	200	—	2 800
Ontario					
Orillia, construction de quai flottant	—	250	250	—	—

* Projets qui n'ont pas encore fait l'objet d'appels d'offres

** Projets reportés

*** Pour ce qui est des projets relatifs aux ports pour petits bateaux, qu'ils soient entrepris en vertu du Programme de relance des ports ou du programme régulier, il faut noter ce qui suit:

i) un grande nombre de projets font appel à la fois à des immobilisations et à des ressources de fonctionnement. Les chiffres ci-dessus ne représentent que les immobilisations. La répartitionprécise des deux types de ressources à affecter à chaque projet est déterminée au cours de son élaboration,

ii) le tableau ci-dessus ne donne que les projets d'immobilisation approuvés avant le 11 janvier 1988.

Pour ce qui est du Programme de relance des ports, le tableau ci-dessus donne le "bloc" de ressources en capital réservé à une province en particulier, qui comprend un certain nombre de projets précis, ce qui traduit le régime de gestion établi en vertu du Programme de relance des ports.

4. Paiements de transfert

Les subventions et les contributions représentent 3 % du Budget des dépenses principal de 1988-1989. Le tableau 41 résume toutes les subventions et contributions.

Tableau 41: Détails des subventions et des contributions (en dollars)

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Subventions			
Sciences			
*Droits d'affiliation - Organisation hydrographique internationale	—	—	26 000
*Fonds de fiducie de la Commission océanographique intergouvernementale	—	—	15 000
*Conseil pour l'utilisation de la mer	—	—	15 000
*Subventions aux universités canadiennes et bourses d'études à des chercheurs pour la recherche marine et aquatique et les recherches économiques dans le domaine des pêches et de la mer	—	—	360 000
*Subventions à l'Association canadienne des sciences géodésiques pour aider au fonctionnement du bureau de la Fédération internationale des géomètres	—	—	53 000
*Subventions à des étudiants en biologie pouvant étudier et travailler en français– Laboratoire de recherches sur les sciences de la mer de l'Université Memorial – (Terre–Neuve)	—	—	95 728
*Subventions pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des pêches et des questions océaniques connexes	663 000	578 600	150 000
	663 000	578 600	—
			714 728
Pêches de l'Atlantique			
Subvention à l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec	—	100,000	—
	—	100,000	—
Politiques intégrées et soutien de programmes			
Subventions pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des pêches et des questions océaniques connexes	200 000	—	—
	200 000	—	—
Total des subventions	**863 000**	678 600	714 728

Tableau 41: Détails des subventions et des contributions (en dollars) (Suite)

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Contributions			
Sciences			
Aide financière pour une exposition et un colloque internationaux des industries océaniques	—	—	4 000
	—	—	4 000
Pêches de l'Atlantique			
Contribution aux détenteurs de permis de pêche commerciale de la Côte Nord, du Bas Saint-Laurent et des Iles-de-la-Madeleine	—	—	625 249
*Contribution au développement technologique des pêches de l'Atlantique et au transfert d'information	—	—	875 894
Contribution aux autochtones ou aux groupes d'autochtones du nord du Québec pour leurs activités de chasse et de pêche	—	—	380 000
Contribution à des usines, des sociétés, des personnes ou des groupes de personnes détenant un permis pratiquant la récolte, la transformation, la commercialisation ou le transport du poisson dans l'Ile-du-Prince-Édouard	**665 000**	665 000	702 736
Contribution en vertu de l'Entente auxiliaire sur les pêches avec le Nouveau-Brunswick pour le développement des pêches du Nouveau-Brunswick	**2 150 000**	2 867 000	4 079 086
Contribution pour les programmes de développement des pêches au Labrador	—	—	700 000
Contribution aux pêcheurs commerciaux du saumon dans l'Atlantique pour racheter les permis	**163 000**	920 000	1 114 293
Contribution en vertu de l'Entente auxiliaire sur les pêches pour le développement des pêches de la Nouvelle-Écosse	**4 460 000**	3 589 000	3 517 737
Aide au Comité d'étude des phoques et de leur chasse	—	—	45 000
Contribution à l'Association des chasseurs de phoque au Canada	—	—	80 000
Contribution pour aider à payer les coûts de transformation, de commercialisation ou de transformation des produits de poisson en vertu du Plan de développement de l'Est du Québec	**1 600 000**	200 000	—

Tableau 41: Détails des subventions et des contributions (en dollars) (Suite)

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Contribution en vertu de l'Entente auxiliaire sur les pêches avec le Québec pour le développement des pêches du Québec	**6 029 000**	250 000	—
Contribution pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des pêches et des questions océaniques connexes	**1 819 000**	1 819 000	—
	16 886 000	10 310 000	12 119 995
Pêches dans le Pacifique et en eaux douces			
Contribution pour appuyer les coûts d'établissement et de démarrage d'une nouvelle Fondation du saumon du Pacifique	**200 000**	25 000	—
Contribution à la "British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission" pour améliorer le processus de consultation entre le Ministère et les utilisateurs autochtones des ressources ainsi qu'entre les utilisateurs non-autochtones et les utilisateurs autochtones	—	—	50 000
Contribution au secrétariat mixte, comités des ressources renouvelables des Inuvialuit	**263 000**	260 000	—
	463 000	285 000	50 000
Politiques intégrées et soutien de programmes			
Contributions pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des questions rattachées aux pêches et aux océans	**526 500**	394 800	—
*Contribution au Conseil des pêches commerciales de l'Ontario pour aider à la promotion des espèces dulçaquicoles de l'Ontario	—	—	13 000
Aide versée conformément aux modalités approuvées par le gouverneur en conseil pour la construction de bateaux de pêche pour lesquels des subventions ne peuvent être versées en vertu d'aucun autre pouvoir du gouvernement fédéral	—	—	29 503
*Contribution à l'Association canadienne des rédacteurs scientifiques pour payer le coût d'un prix annuel de rédaction scientifique dans les domaines des sciences et des ressources naturelles	—	—	1 500
Contribution à Aqua West 86 pour aider à payer les coûts d'exposition à l'occasion d'EXPO 86	—	—	70 000

Tableau 41: Détails des subventions et des contributions (en dollars) (Suite)

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Contribution à la section de la Colombie-Britannique de la Société de technologie marine à l'appui d'un symposium international sur la technologie et la mise en valeur des océans—	—	13 500	
*Contributions au Conseil consultatif des fruits de mer pour aider les industries de la côte est et des eaux douces à faire la promotion du poisson et des fruits de mer canadiens sur le marché intérieur	—	—	400 000
*Contributions au Conseil des pêches de la Colombie-Britannique pour aider l'industrie de la côte ouest à accroître la promotion du poisson et des fruits de mer de cette côte sur le marché intérieur	—	—	275 000
*Contribution à la ville de New Liskeard (Ontario) pour la construction de brise-lames et d'ouvrages maritimes connexes	—	289 000	—
*Contribution à des municipalités, cantons, corporations municipales ou autres organisations de services sans but lucratif qui fournissent au public des installations portuaires de plaisance y compris des quais de pêche	—	700 000	—
*Contribution au Conseil canadien des pêches pour entreprendre un programme coordonné visant à rassurer le public pour restaurer la confiance des consommateurs et accroître la consommation grâce à la promotion des produits du poisson et des fruits de mer au Canada	—	700 000	—
(S) Engagements financiers contractés en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	**1 000 000**	2 500 000	1 356 685
	1 526 500	4 583 800	2 159 188
Total des contributions	**18 875 500**	15 178 800	14 343 183
Total global des subventions et des contributions	**19 738 500**	15 857 400	15 057 911

* À partir de 1987-1988, ces articles sont rassemblés en subventions et contributions génériques.

En vertu des subventions et des contributions génériques, le Ministère peut autoriser des paiements respectifs maximaux de 100 000 $ et de 200 000 $ pour chaque subvention ou contribution individuelle. Le tableau 42 résume les subventions et contributions de cette catégorie en 1987-1988.

Tableau 42: Détail des subventions et des contributions génériques (en dollars)

	Budget des dépenses 1988-1989
Subventions	
Sciences	
Droits d'affiliation – Organisation hydrographique internationale	35 000
Fonds de fiducie de la Commission océanograhique intergouvernementale	15 000
Conseil pour l'utilisation de la mer	15 000
Subventions aux universités canadiennes et bourses d'études à des chercheurs pour la recherche marine et aquatique et les recherches économiques dans le domaine des pêches et de la mer	510 000
Subventions à des étudiants en biologie pouvant étudier et travailler en français	88 000
	663 000
Politiques intégrées et soutien de programmes	
Subventions pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des pêches et des questions océaniques connexes	200 000
	200 000
Total des subventions	863,000
Contributions	
Pêches de l'Atlantique	
Contribution au développement technologique des pêches de l'Atlantique et au transfert d'information	1 819 000
	1 819 000
Politiques intégrées et soutien de programmes	
Contribution à l'Association canadienne des rédacteurs scientifiques pour payer le coût d'un prix annuel de rédaction scientifique dans les domaines des sciences et des ressources naturelles	1 500
Contribution au Conseil consultatif des fruits de mer pour aider les industries de la côte est et des eaux douces à faire la promotion du poisson et des fruits de mer canadiens sur le marché intérieur	150 000
Contribution au Conseil des pêches de la Colombie–Britannique pour aider l'industrie de la côte ouest à accroître la promotion du poisson et des fruits de mer de cette côte sur le marché intérieur	75 000
Contribution pour appuyer des organisations associées à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des questions rattachées aux pêches et aux océans	300 000
	526 500
Total des contributions	2 345 500

5. Recettes

Les recettes sont des frais exigés pour les services d'application des règlements et autres fournis au public par le Ministère. Pour évaluer le potentiel d'augmentation de la récupération des coûts de ces services, le Ministère utilise le modèle décrit au tableau 43 qui établit des groupes de biens et de services mis à la disposition des utilisateurs externes en fonction de son Cadre de planification opérationnel (CPO) pour le Budget des dépenses principal de 1987-1988.

Tableau 43: Sous-activités de programmes, et biens et services offerts par le Ministère

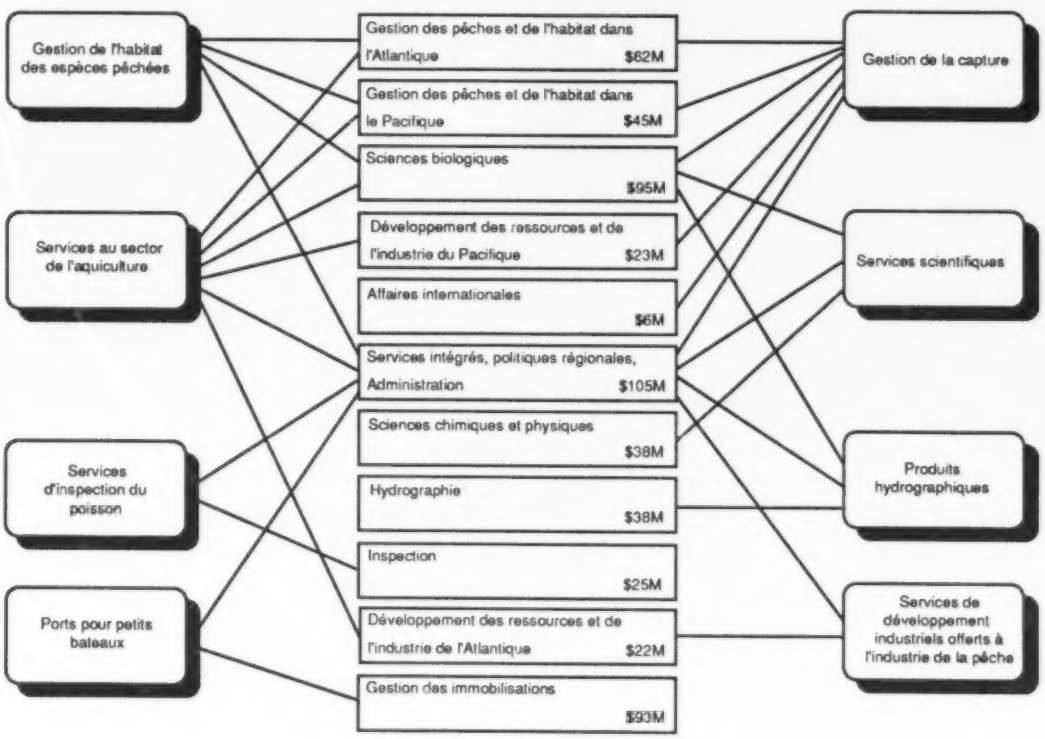

Total $552M

Ce modèle facilite le déroulement du processus de répartition des coûts de façon que la planification des recettes puisse être effectuée d'une manière systématique et uniforme dans toute la gamme de biens et de services qu'offre le Ministère.

Cette approche à la planification des recettes révèle que plus de 40 % des coûts annuels du Ministère, y compris les frais généraux, les frais d'immobilisations et la dépréciation, sont axés sur la gestion des pêches. Le tableau 44 ci-dessous illustre la proportion de coûts annuels, pour chaque ensemble de biens et de services, en fonction des coûts de 1987-1988.

Tableau 44: Profil des coûts assumés par le Ministère par catégorie de biens et de services

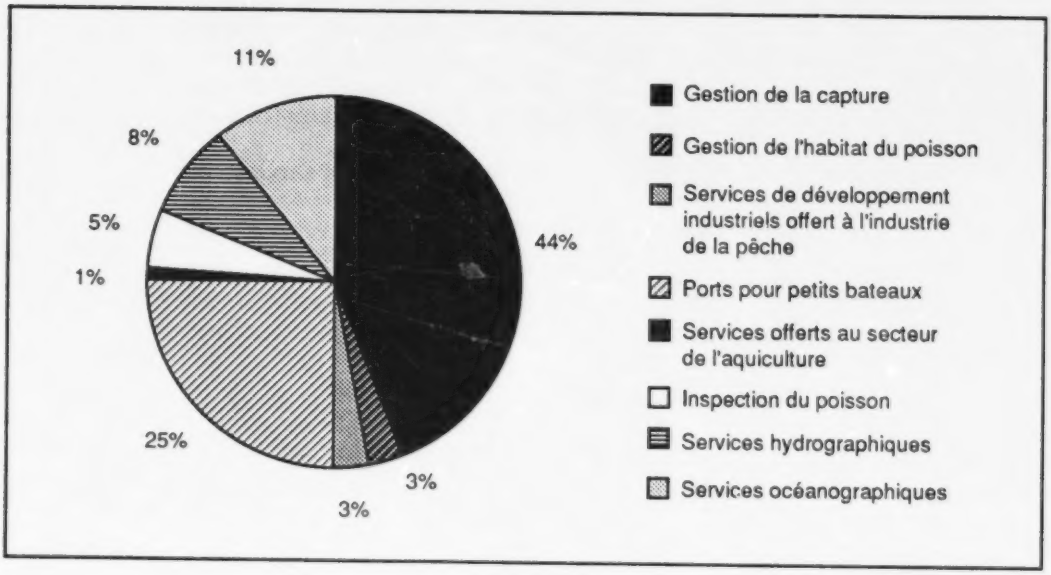

Une analyse rigoureuse et exhaustive du potentiel de production de recettes du Ministère révèle que, dans l'ensemble, il existe peu de possibilités de produire des recettes additionnelles de sources autres que les permis de pêche (associés aux services de gestion des pêches) et les services d'inspection. Ainsi, les initiatives adoptées dernièrement pour accroître les recettes ont porté sur la délivrance de permis de pêche et les services d'inspection et comprennent ce qui suit:

- augmentation des droits de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique à partir du 1er janvier 1987;
- augmentation des droits de permis de pêche récréative dans le Pacifique à partir du 1er avril 1987;
- augmentation des droits d'inspection des produits importés à partir du 1er avril 1987;
- augmentation des droits d'amarrage dans les ports de plaisance à partir du 1er avril 1987;
- augmentation des droits d'accès dans le secteur de la pêche hauturière du poisson de fond de l'Atlantique jusqu'à l'équivalent de 25¢ la livre pour la morue à partir du 1er janvier 1988.

Le tableau 45 donne les détails des sources de recettes du Ministère. Les recettes auparavant imputées au crédit pour la vente de maquereau en boîte par l'Office des prix des produits de la pêche découleront dorénavant d'autres modalités de financement conclues avec l'acheteur à partir de l'année financière 1987-1988. Toute autre recette est portée directement au crédit du Trésor et n'est pas disponible pour le Programme.

Tableau 45: Recettes par catégorie (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Recettes à valoir sur le crédit			
Ventes des produits du poisson par l'Office des prix des produits de la pêche	—	—	3 348
	—	—	3 348
Recettes à valoir sur le Trésor			
Recettes tirées des frais d'utilisation*			
Gestion des pêches			
Permis de pêche commerciale	9 800	8 800	7 616
Permis de pêche étrangère	6 000	6 000	4 139
Permis de pêche sportive	3 500	3 500	2 159
Services d'inspection du poisson			
Permis, droits et frais d'inspection des produits importés	600	575	442
Tests et analyses de laboratoire	42	42	39
Services de développement industriels offerts à l'industrie de la pêche			
Vente d'appâts	1 245	1 245	1 377
Location de conteneurs isolés	—	46	72
Recettes des Ports pour petits bateaux	4 500	4 387	3 699
Produits océanographiques			
Vente de cartes et de publications	1 350	1 350	1 567
Services scientifiques			
Frais pour services océanographiques	10	10	11
Autres recettes tirées des frais d'utilisation			
Accès à l'information	—	—	—
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	340	340	321
Vente de poisson	—	—	730
Autres services et frais de services	60	60	54
Divers	32	32	327
	27 479	26 387	22 553
Autres recettes			
Vente de terrains et d'immeubles	—	—	—
Remboursement des dépenses des années précédentes	700	700	1 946
Amendes et confiscations	1 600	1 600	1 606
Rendement du capital investi	3 500	3 500	3 347
	5 800	5 800	6 899
	33 279	32 187	32 800

* Les chiffres donnés ci-dessus ne traduisent pas les recettes tirées de la vente de produits (c'est-à-dire poissons et oeufs excédentaires et certaines publications) par l'entremise d'Approvisionnements et Services Canada qui sont estimées à 1,1 million de dollars en 1987-1988 et ne traduisent pas, non plus, le surplus net annuel de primes par rapport aux indemnités en vertu du Régime d'assurance des bateaux de pêche (RABP) estimé à environ 2 millions de dollars pour 1987-1988.

6. Prêts, dotations en capital et avances

Le tableau 46 résume les divers prêts impayés et les avances. L'intérêt des prêts est versé au Trésor.

Tableau 46: Prêts impayés et avances (en milliers de dollars)

Débiteur et objet	Solde à payer au 31 mars 1986	1986-87 Nouveaux prêts/(remboursements)	Solde au 31 mars 1987	Prévisions de nouveaux prêts/(remboursements) 1987-88	Projections de nouveaux prêts/(remboursements) 1988-89
Prêts consentis à des sociétés d'état					
Office canadien du poisson salé					
Prêt pour immobilisations	672,5	—	500,0	—	—
Besoins	—	—	—	500,0	300,0
Remboursement	—	(172,5)	—	(150,0)	(200,0)
Prêt pour fonds de roulement	16 750,0	—	23 500,0	—	—
Besoins	—	398 750,0	—	39 500,0	31 500,0
Remboursement	—	(392 000,0)	—	(41 500,0)	(31 500,0)
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
Prêts pour immobilisations	2 652,6	—	—	—	—
Besoins	—	—	—	—	—
Remboursement	—	(2 652,6)	—	—	—
Prêts pour fonds de roulement	15 500,0	—	3 000,0	—	—
Besoins	—	29 000,0	—	38 910,0	38 920,0
Remboursement	—	(41 500,0)	—	(36 720,0)	(39 460,0)
Autres prêts, avances, garanties de prêts					
Prêts aux transformateurs du poisson de fond*	34,8	—	34,8	—	—
Prêts aux pêcheurs d'aiglefin**	1 359,6	(1,2)	1 358,4	—	—
Prêts pour fonds de roulement aux usines de transformation du poisson endommagées par les glaces*	158,1	—	158,1	—	—
Avances aux producteurs canadiens de poisson de fond congelé*	630,0	(213,3)	416,7	—	—
Garanties de prêt en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	S/O	1 356,7	S/O	2 500,0**	1 000,0***

* Transmis au ministère de la Justice aux fins de mesures correctives.

** Prévu dans la provision pour évaluation, Comptes publics 1986-1987, volume 1, page 2.8 "Etat de l'actif et du passif".

*** Besoins possibles.

7. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses principal de 1988-1989 ne comprend que les dépenses à valoir sur ses autorisations législatives votées. Lorsqu'il s'agit de décrire tous les coûts du Programme, il faut tenir compte d'autres articles ainsi que des recettes.

Tableau 47: Coût estimatif net du Programme pour 1988-1989

(en milliers de dollars)	1988-1989	1987-1988
Dépenses de fonctionnement	**531 139**	463 904
Dépenses en capital	**128 409**	74 127
Subventions et contributions	**19 739**	13 691
Budget des dépenses principal	**679 287**	551 722
Services reçus sans frais		
Locaux - de Travaux publics	**12 000**	14 000
Émission des chèques - d'Approvisionnements et Services	**672**	967
Contributions de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes d'assurance et d'autres frais - du Secrétariat du Conseil du Trésor	**6 203**	5 597
Contribution de l'employeur aux coûtes d'indemnisation - de Travail Canada	**490**	370
	19 365	20 934
Coût total du Programme	**698 652**	572 656
Moins: recettes à valoir directement sur le Trésor*	**33 279**	32 187
Coût net estimatif du Programme	**665 373**	540 469

* Le tableau 45 donne la ventilation des recettes tirées des frais d'utilisation et d'autres recettes à valoir sur le crédit et le Trésor.

B. Flottille de Pêches et Océans

Le ministère des Pêches et des Océans exploite une grande flottille constituée de ses propres bateaux et de bateaux affrétés. Ces bateaux sont utilisés pour les sciences biologiques, la gestion des pêches, les sciences physiques et chimiques, les levés hydrographiques, et soutiennent les programmes d'autres ministères, organismes et établissements. Ils servent également aux opérations de recherche et de sauvetage. En 1987-1988, le coût estimatif total de l'exploitation de cette flottille était de 47 millions de dollars et de 950 années-personnes auxquels s'ajoutent 15 millions de dollars pour l'affrètement de bateaux.

La flottille de Pêches et Océans compte environ 243 bateaux. Le tableau 48 présente la liste des grands navires de la flottille.

Tableau 48: Grands navires de Pêches et Océans

Nom	Utilité première	Année de construction	Espérance de vie	Longueur de navire (mètres)	Port d'attache
LEONARD J. COWLEY	Patrouilleur de pêches	1985	35	72	St. John's (T.-N.)
CAPE ROGER	Patrouilleur de pêches	1977	25	62	St. John's (T.-N.)
WILFRED TEMPLEMAN	Recherches sur les pêches	1982	25	51	St. John's (T.-N.)
CHEBUCTO*	Patrouilleur de pêches	1966	35	55	Dartmouth (N.-É.)
CYGNUS	Patrouilleur de pêches	1982	25	62	Dartmouth (N.-É.)
LOUISBOURG	Patrouilleur de pêches	1977	20	37	Dartmouth (N.-É.)
A. NEEDLER	Recherches sur les pêches	1982	25	50	Dartmouth (N.-É.)
E.E. PRINCE**	Recherches sur les pêches	1966	25	40	Dartmouth (N.-É.)
BAFFIN	Hydrographie/Océanographie	1956	35	87	Dartmouth (N.-É.)
DAWSON	Océanographie/Hydrographie	1967	30	65	Dartmouth (N.-É.)
HUDSON*	Océanographie/Hydrographie	1963	40	91	Dartmouth (N.-É.)
MAXWELL**	Hydrographie/Océanographie	1961	20	35	St. John's (T.-N.)
F.C.G. SMITH	Hydrographie	1987	25	30	Dartmouth (N.-É.)
PIERRE FORTIN*	Patrouilleur de pêches	1975	30	30	Québec (Québec)
LOUIS M. LAUZIER	Océanographie/Hydrographie	1977	20	37	Québec (Québec)
BAYFIELD	Limnologie/Hydrographie	1960	22	31	Burlington (Ont.)
LIMNOS	Limnologie/Hydrographie	1968	30	45	Burlington (Ont.)
JAMES SINCLAIR	Patrouilleur de pêches	1981	20	37	Sidney (C.-B.)
TANU*	Patrouilleur de pêches	1968	35	52	Sidney (C.-B.)
W.E. RICKER	Recherches sur les pêches	1978	25	55	Nanaimo (C.-B.)
PARIZEAU*	Hydrographie/Océanographie	1967	35	65	Sidney (C.-B.)
VECTOR*	Océanographie	1967	35	40	Sidney (C.-B.)
JOHN P. TULLY	Hydrographie/Océanographie	1984	25	69	Sidney (C.-B.)

* Le carénage de demi-vie (CDV) prolongera la vie utile de 10 à 15 ans.

PARIZEAU, BAFFIN et TANU: CDV terminé
CHEBUCTO: phase I du CDV terminée en1986-87, phase II prévue pour 1987-1988
HUDSON: phase I du CDV prévue pour 1987-88, phase II prévue pour 1988-1989
PIERRE FORTIN: CDV prévu pour 1988-1989
VECTOR: CDV reporté à 1990-1991.

** Les remplacements du MAXWELL et du PRINCE sont prévus.

C. Liens entre les objectifs du Programme et la loi

Loi	Objectifs du Programme
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement – article 5 Loi sur les pêcheries (SRC 1970 C.F. 14)	Appliquer des politiques et des programmes servant les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada à l'égard des océans et des eaux intérieures et assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation économique soutenue des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures pour le bien de ceux qui tirent leur gagne-pain de ces ressources ou qui en profitent, et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada touchant les océans.
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement - article 5 La Loi sur la marine marchande du Canada exige des navigateurs qu'ils utilisent les cartes marines du MPO et du SHC; Loi de 1979	Voir à ce que l'information scientifique répondant aux normes internationales élevées soit mise à la disposition du gouvernement du Canada aux fins de l'élaboration de politiques, de règlements et de mesures législatives concernant les océans et la vie aquatique et à d'autres ministères du gouvernement, à l'industrie privée et au public aux fins des activités sur l'organisation du gouvernement aquatiques.
Loi sur les pêcheries; protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement Loi sur la protection des pêcheries côtières Loi sur le développement de la pêche	Conserver, protéger et mettre en valeur les ressources halieutiques et leur habitat; gérer, allouer et contrôler les pêches commerciales, autochtones et sportives dans les eaux marines et intérieures afin de conserver et d'accroître les avantages découlant de l'utilisation des ressources; et fournir des services et des infrastructures à cet égard.
Loi sur les pêcheries; et Loi sur l'inspection du poisson	Garantir que le poisson et les produits du poisson destinés aux commerces national et international sont conformes aux normes canadiennes et étrangères quant à la catégorie, la manipulation, l'identification, la transformation, la qualité et l'innocuité.
Conventions et traités internationaux	Promouvoir, sur le plan international, les intérêts du Canada en matière de pêche, le commerce et la conservation.
Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement Loi sur les ports de pêche et de plaisance (1978) Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche; Lois de crédits pour le Régime d'assurance des bateaux de pêche Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche Loi sur la protection des pêcheries côtières Loi sur la Convention concernant les pêcheries du Pacifique nord Loi sur la Convention relative aux pêcheurs du flétan du Pacifique nord Loi sur la Convention pour les pêcheries de l'Atlantique nord-ouest Loi sur la Convention relative aux pêcheries du saumon du Pacifique	Fournir au niveau de la haute direction, l'orientation, l'orientation, la coordination, les services intégrés d'administration et la planification des ressources humaines à l'appui du Programme, orienter l'acquisition et établir le cadre de gestion des ressources en capital et en gestion des ressources en capital et en immobilisations pour le Programme, et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux affaires océaniques, et fournir des évaluations, des analyses et des conseils relatifs à la planification des politiques et des programmes au sujet de l'orientation actuelle et future des intérêts du Canada à l'égard des pêches et des océans, et élaborer et promulguer les règlements nationaux du Ministère et diriger les activités d'application des règlements du Ministère.